
BIBLIOTECA
NAZIONALE
FIRENZE

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE

2 ~~PREMIÈRE~~ PÉRIODE.

DIXIÈME ET ONZIÈME SIÈCLES.

Par M. Capefigue.

TOME 3.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

HAUMAN ET Cᵉ.

LEIPZIG. — L. MICHELSEN.

1839


6. 9.

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, nº 8.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

DEUXIÈME PÉRIODE.

ONZIÈME ET DOUZIÈME SIÈCLES.



P. M. Capefigue.

3

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

HAUMAN ET C°.

1839

LETTRE

SUR

L'ESPRIT DES XIe ET XIIe SIÈCLES.

Je quitte l'époque désolée, la forêt silencieuse et l'ermitage au désert, quand l'oiseau de nuit secouait ses ailes sur le beffroi! J'abandonne ces temps où tout était désordre; chaque tour noire sur la colline semblait alors une aire d'où le féodal s'élançait pour le pillage. L'an mille avait jeté dans la population un morne effroi; on aurait dit que la colère de Dieu allait s'appesantir sur les hommes, aux approches de cette fin du monde annoncée par les chroniques avec une indicible terreur. Maintenant ce deuil du peuple a cessé; une époque nouvelle s'ouvre devant la génération : tout est riant et coloré; l'Église n'a plus ses voiles de tristesse; partout revêtue d'une robe inimitable, elle s'élance en ogive vers les cieux; ses cloches ébranlent

joyeusement les flèches dentelées qui frissonnent au vent.

La féodalité s'organise en châtellenies ; ce n'est plus l'aspect sombre d'une société incessamment envahie par les barbares, les Hongres et les Normands ; les châsses des saints sont éblouissantes de pierreries, de topazes, d'escarboucles ; elles se montrent radieuses sur l'autel au milieu des plus merveilleuses orfévreries. Les vitraux reproduisent sous le soleil les mille nuances de leurs couleurs variées ; le château a cessé d'avoir cette vie monotone et silencieuse, secouée seulement par les phénomènes du ciel et l'ouragan qui sifflait dans les tours isolées : les cours plénières partout s'établissent avec la chevalerie ; les trouvères et les troubadours viennent égayer les longues soirées d'hiver ; la légende elle-même abandonne ce caractère assombri qui marque le dixième siècle. Ce ne sont plus les chroniques sinistres des loups dans le désert et des pieux ermites qui vivaient sous l'arbre séculaire, en creusant leur fosse de mort ; les légendes prennent un caractère moqueur et plus attrayant ; la société est joyeuse comme si les temps de tristesse étaient loin d'elle : le paon féodal apparaît sur la table avec ses ailes déployées ; le faisan d'or avec sa belle couronne s'épanouit sur de riches plats que servent les varlets. Les lices, les tournois se multiplient, et la vie se passe avec un caractère plus sensualiste.

Ce changement dans l'esprit de la société, qui l'a produit? ce progrès vers une civilisation plus grande, qui l'a préparé? les croisades. Ces glorieuses expéditions en Palestine ont entraîné la nouvelle génération dans une vie plus active; on a traversé bien des pays! on a vu tant de merveilles! l'Italie, la Grèce, la Syrie. On a secoué l'enveloppe de pierre pour courir au delà des mers, et fonder des seigneuries à Antioche, à Jérusalem, à Édesse; on a éprouvé des malheurs durant les croisades, mais ceux qui sont revenus de ces climats lointains ont tant de belles histoires à raconter! Ils ont vu Rome et ses sept collines, Constantinople et ses mille tours; ils ont vu le soleil avec ses feux éblouissants, tel qu'il se montre dans les pays du Midi. Quand ils s'en reviennent dans les villes froides, pluvieuses du Nord et du centre de la France, depuis la Loire jusqu'au Rhin; quand ils séjournent à Blois, à Tours, à Caen la normande, à Paris en l'île, ils apportent là leurs légendes dorées et les émotions de leur longue route; ils content avec délice ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont senti. Tout se colore de leur joie; on n'a plus à craindre la famine et les fléaux du dixième siècle; autant les deux époques précédentes semblent frappées de malédiction, autant le douzième siècle se complaît dans les délassements des nobles cours de chevalerie.

Ainsi se montre et se développe le caractère des temps qu'embrassent ces deux volumes. Mais il est un autre fait dominant, c'est l'apparition de la scolastique, de l'idée universitaire en face de la pensée catholique. Je trouve à cette époque ces deux forces en lutte; elles se personnifient dans saint Bernard, la puissante intelligence, et dans Abélard l'universitaire. J'éprouve joie au douzième siècle à monter sur la colline Sainte-Geneviève, alors toute coupée en jardinets avec leurs puits et leurs figuiers, pour entendre les disputes universitaires, et Champeaux qui donna là ses premières leçons. Puis vint Abélard son élève, qui voulut établir une vive controverse, et mit en face l'esprit d'autorité et l'esprit d'examen. Il est important de s'arrêter beaucoup sur cette lutte immense au douzième siècle; la forme passe dans la succession des temps, mais la pensée reste; les grands systèmes se transforment; ils ne se perdent jamais. Au moyen âge l'autorité de l'Église triompha, et cela devait être, parce que la foi était alors la pensée dominante; et quand j'emploie ici cette expression de *la foi*, je la prends dans l'acception la plus absolue; je l'applique aussi bien à la croyance pour une pensée religieuse que pour un système politique. Les societés les plus fatalement menacées sont celles précisément où il n'y a plus de foi, où l'indifférence dessèche tout; elles sont en décadence

et en ruines. L'examen produit le terrible résultat de ne rien laisser debout, et tandis que saint Bernard organisait l'admirable et forte hiérarchie monastique, Abélard s'efforçait d'introduire des idées de doute et de réformer l'œuvre du génie ; il ne réussit pas dans cette lutte, et l'on vit le scolastique abaisser son front devant la parole du saint abbé.

Mon but, dans ce livre, est de faire connaître encore l'esprit de toute une génération ; je me complais dans la peinture d'un siècle, et loin de le juger avec la froide méthode des philosophes, je m'identifie avec lui. Hélas! qui pourrait dire la pensée des âges qui ne sont plus? qui pourrait pénétrer dans les œuvres des vieux siècles pour porter des jugements téméraires? qui pourrait réveiller les morts pour leur demander compte de leurs œuvres? Chaque temps a ses idées, chaque homme ses passions : tout roule sous la main de la Providence, vaste océan où s'engloutissent les pensées et les systèmes.

J'ai laissé la société à la première croisade, quand l'ermite Pierre, Gauthier sans avoir et Godefroy de Bouillon se préparaient pour leur passage en Palestine. Dans ce grand mouvement des peuples il a fallu distinguer les races, séparer les Francs, les Allemands, les Provençaux, qui transportent leurs habitudes dans les colonies chrétiennes d'Orient.

Ici l'auteur a dû rectifier bien des idées, et descendre de l'épopée du Tasse à la réalité historique; il a dû rendre les personnages à leur brutalité féodale, et ne pas faire de Godefroy de Bouillon un paladin du quinzième siècle. Dans ce livre les croisades seront ce que les chroniques et les chartres veulent qu'elles soient; le Tasse a été, par son droit de poëte, un des grands corrupteurs de l'histoire; il a entraîné les écrivains les plus froids dans de fausses peintures et des portraits de fantaisie.

Trois règnes se développent dans ces deux volumes : la fin de Philippe Ier, l'administration de Louis VI et de Louis VII. Philippe Ier se place en dehors des croisades, il est tout absorbé par le grand coup d'excommunication, il ne règne plus; c'est Louis VI, enfant élevé à Saint-Denis, qui prend en main le gouvernement de la monarchie; on le voit, noble sire féodal, attaquer successivement toutes les châtellenies du Parisis, assiéger Montmorency ou Luzarche, comme s'il s'agissait de lutter contre la race germanique ou anglaise. Pauvre suzerain, il n'est pas maître à quelques lieues du territoire et de son palais en l'île; il conquiert et lutte corps à corps, il sue la peine et le travail sous son casque et sa cotte de mailles; mais avec l'aide de Dieu, des communaux et de son activité, il reprend un peu sa couronne, et à sa mort il laisse un meilleur héritage à Louis VII, enfant

élevé aussi à Saint-Denis; Saint-Denis, la grande abbaye de France, où pendait l'oriflamme sur la châsse bénite! Louis VII commence à peine sa vie qu'elle est immédiatement absorbée par une pensée de croisade. Souverain impétueux, il a puni d'une manière impitoyable ses vassaux révoltés; ses vêtements sont couverts de sang, et le voilà dominé par l'idée de pénitence. Il conduit en Orient Aliénor de Guienne, qui lui avait donné tant de terres en mariage. Là les haines de races éclatent encore Aliénor est Poitevine et méridionale, les barons francs ne sont satisfaits que lorsque Louis VII l'a répudiée; il s'agit moins ici d'une affaire de jalousie ou de lignage intime que d'une question de races. Louis VII personnifie les barons francs, Aliénor la châtellenie provençale; le divorce les sépare violemment.

Ces trois règnes amènent mon travail jusqu'à l'administration de Philippe-Auguste, qui forme une histoire spéciale. J'ai peint cette civilisation du moyen âge sans la juger; je n'en ai ni la mission ni la volonté; et qui pourrait entreprendre la téméraire tâche de déprécier un siècle si loin de nous? Chaque génération n'est-elle pas soumise à des infirmités particulières, à des tendances bonnes ou mauvaises? Certes je suis fier de mon époque; mais, au milieu même de ces immenses progrès de la civilisation, je me surprends souvent à avoir peur, à tressaillir

involontairement comme en face d'un danger. Les temps de merveilles annoncent de grandes catastrophes; quand on foule la poussière de Tyr, de Palmyre, de Ninive, de Memphis, on se rappelle avec une indicible mélancolie qu'elles eurent, elles aussi, des pyramides qui s'élevaient aux cieux, des tours gigantesques qui défiaient les nuages, des jardins suspendus, des rivières qui passaient sur des villes immenses, des palais de porphyre et d'or, des canaux qui unissaient les mers, des galères de bois de cèdre, d'ébène et d'ivoire. Eh bien! tout a disparu sous le glaive des barbares ou sous les fléaux qui ravagent le monde. Les barbares peuvent venir de loin ou de près; les Romains les avaient à leurs frontières; nous, peut-être, nous les avons dans notre sein, nous les portons dans nos flancs! Les siècles passés eurent leurs pompes, leurs richesses, leur civilisation; les âges les ont détruites quand ce n'est pas la fureur de l'homme. Notre génération ingrate se prépare à son tour de grandes ingratitudes; et nous qui avons dégradé de nos mains profanes les monuments de nos pères, qui sait? peut-être des mains profanes aussi gratteront un jour les images de nos victoires, et briseront les souvenirs d'Austerlitz et de Wagram, comme nous avons brisé les vitraux de Suger qui reproduisaient les croisades, l'héroïque mémoire des conquêtes de nos aïeux.

Je cherche en vain, dans l'antique abbaye où j'écris ces lignes, les vestiges des traditions nationales ; il n'y a plus de châsses bénites, l'oriflamme a cessé d'ombrager l'autel, et les tombes ont pris un aspect de rajeunissement qui décolore la vieille épopée de trois races de rois se déroulant dans ces sépulcres noircis. Je vois à peine quelques débris qui me rappellent Suger : on n'a pas respecté ta vieille image, digne abbé de Saint-Denis, avec ta mitre en tête et tes deux doigts de marbre roides qui bénissaient les générations depuis tant de siècles! Tout a été mutilé, fracassé. Noble abbé, ouvre-moi une fois encore les vieilles traditions de tes chroniques, afin que je puisse pénétrer dans ce mystérieux moyen âge, qui nous apparaît comme une épopée fantastique où se pressent les légendes, les vies des saints, les exploits de chevalerie et les magnifiques œuvres dont je vois s'effacer chaque jour les débris !

Saint-Denis en France, juin 1839.

HUGUES CAPET

ET LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE XXXI.

MUNICIPES. — PEUPLES ET COMMUNES.

Démocratie de la croisade. — Les villes municipales. — Reims. — Paris. — Metz. — Bourges. — Périgueux. — Toulouse. — Nismes. — Marseille. — Mouvement de serfs et de peuples. — Tumulte des communaux en Normandie. — Armements. — Régularisation de quelques communes.

ONZIÈME SIÈCLE.

La prédication de la croisade, cette prise d'armes du peuple, avait excité une grande effervescence parmi les barons, les clercs d'église, les manants et les serfs. C'était sur la place publique, à la suite d'ardents sermons pour appeler l'égalité des hommes

devant Dieu, que les chrétiens s'armaient pêle-mêle afin de délivrer leurs frères d'Orient (1). La parole du pape avait été comme une sainte propagande qui s'annonçait au monde : de toutes parts dans les campagnes on n'entendait que des exhortations pieuses, le bruit des armes et le hennissement des chevaux de bataille; le pape Urbain II avait appelé la multitude à prendre la croix, et cet enthousiasme créait entre tous les fidèles un système d'égalité catholique favorable à l'émancipation du pauvre. Tous suivaient le même drapeau; la confusion tumultueuse des clercs, des barons, des manants et des serfs s'avançant sur une même route, au milieu des mêmes périls, favorisait une sorte de fraternité démocratique, et la croisade était ainsi un mouvement qui partait des entrailles du peuple.

Au moyen âge, la servitude était le caractère général des populations qui cultivaient la terre et arrosaient la campagne de leurs sueurs; les serfs, vilains et manants des villes se trouvaient pour la plupart soumis à des seigneurs, à des évêques, aux comtes du palais, au roi ou aux monastères qui avaient été la source de leur origine antique. Cependant, au milieu de cette soumission générale, il y avait de grandes cités qui conservaient les traces de l'administration romaine, et le vaste système de surveillance fondé par Charlemagne (2)! De glo-

(1) Comparez la *Chronique* d'Albert d'Aix, liv. 1er, et Guibert, abbé de Nogent, liv. 1er.

(2) Les Capitulaires publiés par Baluze en sont encore le

rieuses dominations ne passent pas sur un peuple sans laisser de profondes empreintes; le gouvernement des villes, la commune même dans le vaste développement de sa liberté, ne naquirent pas comme un produit immédiat qui s'implante dans le cœur d'un pays à la suite d'un événement fortuit : l'idée municipale était vieille comme Rome; partout où se groupaient quelques hommes, se formulait en même temps l'idée de l'administration communale, institution de résistance et de défense mutuelle. Les municipes étaient répandus sur toute la Gaule; les barbares avaient détruit les monuments, foulé les populations; mais comme il y avait des ruines, des ponts, des routes, des aqueducs, magnifiques débris du grand empire, des cirques et des arcs de triomphe, il restait aussi debout quelques souvenirs des franchises municipales échappés à la conquête et aux ravages des barbares (1).

Au nord, Reims était une des cités les plus an-

témoignage ; *voyez* tom. II. Je développerai, dans le règne de Charlemagne, l'histoire du droit municipal dans la Gaule. Je me trouve encore ici en opposition avec l'école qui a *découvert* la commune. Nous vivons à une époque où l'on découvre beaucoup de choses que la vieille école des Bénédictins n'avait fait que raconter sans prétention de découvertes et de récompenses. *Voyez* aussi préface du tome XI à XIII, Ordonnances du Louvre.

(1) C'est ce que M. Raynouard a prouvé avec une grande richesse de documents dans sa Dissertation sur le droit municipal des Gaules. Paris, ann. 1829.

tiques de la Gaule, dans l'histoire de son épiscopat et de sa tradition de saint Remi (1); toutes les chartres constatent qu'elle avait, depuis sa fondation, des citoyens, un peuple enfin qui élisait ses magistrats, et l'évêque lui-même, le premier de la cité. Sous la seconde race, Reims avait des échevins, un ordre de ville, et quand Urbain II écrivit sa lettre encyclique pour la croisade, il l'adressa à l'ordre, aux chevaliers et peuple de Reims (2). Dans une chartre en lambeaux du onzième siècle, on voit un juge, un vidame et les échevins de ville qui exerçaient la magistrature dans la cité (3)! Et qui pouvait refuser à Reims ces nobles titres d'une liberté née dans la première race? n'avait-elle pas partout les monuments de sa vieille splendeur? Sur les ruines du temple de Vénus et de Cybèle, l'archevêque Ebbon avait fait construire l'église de la Vierge; l'antiquaire en salue encore les vieux débris reproduits sur le portail de la belle cathédrale du

(1) La liberté était antique à Reims; elle datait de saint Remi : « *Dummodò eos jure tractaret, et legibus vivere pateretur, quibus civitas continuè usa est à tempore sancti Remigii Francorum apostoli.* Épître de J. DE SARISBERY. *Epist.*

(2) *Urbanus Episcopus... clero,* ORDINI, *militibus, et* PLEBI, *Remis consistentibus.* BALUZ. *Miscell.*, tom. v, pag. 290.

(3) J'ai trouvé dans un autre titre : MAJOR DE SUBURBIO REMENSIS (maire du faubourg). MARLOT, *Metrop. Rem. Hist.*, tom. II, pag. 238.

sacre. Reims, avec ses arcs de triomphe de la porte de Mars, le mont d'Arène, souvenir des sables qui le couvraient, alors que les empereurs et les proconsuls parcouraient ses grandes voies, et les sept chemins qui sillonnaient les Gaules : fouillez la terre, et vous en retrouverez encore les traces ; puis vous verrez à Reims la porte vieille et noircie qui servit de prison à Ogier le Danois, le preux de Charlemagne, selon les traditions chevaleresques. Reims, la noble cité, avait donc tous les titres pour un gouvernement municipal ; elle en était en possession au dixième siècle, et la commune trouva dans ses vieilles chartres un beau modèle d'indépendance.

Paris de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève, sur la rivière qui coule à grands flots, avait une administration de nautes et de marchands qu'a symbolisée le vaisseau peint au fond de ses armoiries d'or sur azur (1). La vieille corporation de la marchandise et de l'eau, ainsi que le nomment les chartres, était le corps municipal ; il y avait un prévôt de la marchandise, des échevins, des bourgeois et un parloir où se réunissaient les prud'hommes, et il le fallait bien, car Paris s'agrandissait tous les jours vers la montagne Sainte-Geneviève (2) ; on y

(1) Une autre opinion veut que la forme de la Cité en l'Ile ait été la première origine du navire dans les armoiries.

(2) Dans un titre de très-vieille date, on trouve une contestation. *Cùm tabernarii parisienses dicerent contra præpositum et scabinos mercatorum parisiensium.* (Félibien, *Hist. de Paris,* pièces justificatives, pag. 102.)

trouvait des oratoires, des stations pour monter si haut; le sommet de la colline était peuplé d'ermitages avec des jardinets, le puits et le figuier sauvage; au revers, du côté du midi, s'élevait Saint-Victor, abbaye solitaire, et ici là dispersées quelques petites maisons où les docteurs enseignaient les élèves et étudiants, qui depuis furent si actifs en leurs jeux. Le centre était toujours Paris en l'île, avec ses rues étroites et bien pressées, car les prud'hommes voulaient éviter les grands vents de Seine, les feux du soleil, et la pluie battante qui fouette le visage; chacun en sa ruelle était paisible, trottinant pour les affaires du ménage sur sa mule; après le couvre-feu, nul ne sortait, quoiqu'au coin de chaque rue il y eût un oratoire grillé, avec la Vierge et le saint patron, éclairé en sa niche par un réjouissant luminaire.

A Metz, la cité de Childéric II, les titres municipaux révèlent aussi l'existence des échevins, des prud'hommes maîtres et patrons, élus par le concours simultané des clercs et du peuple sur la place publique (1). A Bourges, la ville des grandes libertés, tout habitant était affranchi du servage : « Les citoyens (*cives*) de la cité et septaine de Bourges, dit la coutume, sont libres (2). » Voulez-vous savoir également l'histoire de Périgueux, colonie romaine,

(1) *Clero et populo Metensi... Cleri... militum et civium communicato concilio.* (*Gallia christian.*, t. XIII.)

(2) LA THAUMASSIÈRE, *Nouv. Comment. sur les coutumes générales du Berri,* art. 1er.

où le sénat et les empereurs ont laissé d'immenses amphithéâtres et d'utiles aqueducs? Les chartres ne disent-elles pas, en parlant de Périgueux ! « les citoyens seigneurs de Périgueux (1) ? » Ils étaient gouvernés par des consuls ; et la commune, c'est-à-dire le droit de défense mutuelle, existait de temps immémorial avec son armée de l'universalité des habitants.

Au midi, vous trouviez Toulouse, son Capitole et son sénat ; le titre de consul se lit dans les chartres de la Languedoc du dixième siècle. Le vieux droit romain appelait Toulouse une cité, c'est-à-dire qu'elle possédait le privilége des municipes, affranchie de tout servage envers le comte ; Toulouse faisait la guerre ou la paix en son nom. Le Capitole, qui formait comme le centre de la cité, donna le nom aux capitouls, magistrature si élevée et si puissante au moyen âge (2).

A quelques lieues d'Avignon, la ville papale, se déployait Nismes la romaine : qui peut le disputer en souvenirs et en grandeur à l'amphithéâtre et à sa Maison carrée, œuvres admirables de l'époque impériale? Plus tard, lorsque la comtesse Berthe fit une donation à la cathédrale de Nismes, elle écrit

(1) *Mémoire sur la constitution politique de Périgueux*, ann. 1775, in-4°.

(2) La liste des consuls de Toulouse a été religieusement conservée depuis le onzième siècle. Voyez *Traité de la noblesse des capitouls de Toulouse*, pag. 77, et Catel, *Hist. des comtes de Tolose*.

sous la garantie de son scel : « Que si les parents n'héritent pas d'après la coutume romaine, les biens et fiefs de ladite dame reviendront *à la puissance publique* de Nismes (1) » expression qui se rapporte sans doute à la magistrature du *Potestat,* qui domina au moyen âge les cités de Provence, d'Italie et du Languedoc. Si le peuple de Nismes était libre et souverain, Arles nous apparaît, au onzième siècle, comme un débris des colonies romaines dans la Gaule ; un comte d'Arles traite avec le monastère de Saint-Victor pour des terres fertiles sur le Rhône, et la chartre est scellée en présence de « tous les hommes d'Arles, des juges et des chefs (2). » Il y avait des fiefs communaux, une communauté d'habitants ; Grégoire VII écrit au peuple d'Arles, et c'est à ce même peuple que Gibelin, créé patriarche de Jérusalem, adresse ses adieux (3).

Arles fut comme une colonie de Marseille. Nulle ville ne pourrait se comparer à la vieille république municipale des Phocéens, quand l'étendard marseillais flottait au vent sur les tours noircies, au

(1) *Ad ipsam* potestatem *de Nemauso publicè revertant istas res*, dans dom Vaissète, col. 115, tom. II, *aux preuves*.

(2) *Consiliantibus Arelatensium principibus*. On lit aussi dans une autre chartre : *De feaudo communali communitate Arelatensi*. — Anibert, *Mém. sur la rép. d'Arles*, 1re partie, pag. 112.

(3) Ce titre est de l'an 1095, l'époque même de la croisade. Guesnay, *Prov. Massil.*

haut de cette enceinte où était placée la porte de Jules César ! Marseille avait sa maison de ville, ses magistrats, ses échevins ; Geoffroy le vicomte fait une vente de fiefs et terres vaines ; elle porte don à l'universalité des citoyens de Marseille, qui traitent avec Pise, Gaëte, Venise et Gènes. Marseille assure les droits de son commerce par de précieux statuts qui depuis furent rédigés en dues formes (1).

Ainsi, dans les vieilles cités, la liberté municipale était contemporaine de l'époque romaine ; la commune ne fut point un produit spontané du onzième siècle ; sur toute la surface du sol on trouve des modèles de municipalité, des types antiques sur lesquels les chartres de communes et de bourgeoisies se modelèrent. L'épaisse race de Bourgogne, de Champagne, n'allait pas si vite dans les conquêtes de la liberté que les populations vives et intelligentes du Midi ; le soleil est favorable aux idées de peuple ; le cœur peut rebondir librement quand il voit la nature réchauffée et l'azur des cieux rayonnant de lumière. L'air épais est une chaîne qui oppresse ; il est pour l'imagination et les idées exaltées ce qu'est le mur humide et épais du cachot sur le corps humain, une sorte de paralysie de l'âme. Seulement, au dixième siècle, déjà une agitation profonde se manifeste parmi les serfs, la parole avait agi (2) ; les prédications catholiques

(1) Les statuts marseillais furent écrits au treizième siècle.

(2) L'idée de commune se produit depuis le huitième

annonçaient la liberté et l'égalité de tous devant Dieu et l'Église. Dans plusieurs provinces, les serfs se réunissaient pour résister ; on sent que le peuple souffre et qu'il est opprimé ; il n'y avait pas de classes intermédiaires ; le serf crie à la *commune* comme à la meilleure organisation des biens du peuple. Voulez-vous un exemple de ce grand rassemblement pour demander *la commune ?* en voici un des plus remarquables. Dans les divers comtés de la Normandie, les serfs, les vilains, irrités de leur condition, se réunissent pour appeler une situation plus libre ; ils sont rassemblés en foule et en armes dans la campagne, autour des villes ; ils s'arment en tumulte : que disent-ils entre eux ? que réclament ces hommes confusément soulevés ? « Ne consentons plus à porter le joug des seigneurs ou de leurs agents, nous n'en recevons jamais que du mal, jamais notre bon droit n'est respecté par eux ; nous perdons à la fois nos profits et nos travaux, on prend chaque jour nos bêtes de somme, on exige sans cesse de nouveaux services ; ce sont toujours des demandes, des procès pour les forêts, pour les chemins, pour les monnaies, pour les canaux, pour les moutures, pour l'hommage, pour les redevances, etc. ; on enlève de force nos trou-

siècle, comme l'expression de la défense mutuelle, et c'est en quoi le système de l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* n'est ni vrai ni neuf. Consultez toujours les admirables préfaces des xe et xie volumes des Ordonnances du Louvre.

peaux, et s'il existe des conventions à notre avantage, on ne les exécute pas. Pourquoi souffrir tous ces outrages? osons nous dérober à l'injustice de nos tyrans ; ne sommes-nous pas hommes comme eux? n'avons-nous pas des membres aussi robustes, des corps formés comme les leurs? nous portons aussi bien qu'eux la fatigue et la peine ; s'il nous manque quelque chose, c'est le courage (1). Qu'un serment sacré nous lie à jamais ; nous avons à défendre nos biens et nos personnes ; soyons unis, aidons-nous, et s'ils veulent nous attaquer, nous serons contre un seul chevalier trente et quarante paysans adroits et résolus (2)... »

Ce langage des serfs et vilains de Normandie sentait un peu la couardise ; ils se mettaient quarante contre un chevalier, et encore ils tremblaient! Et vous ne voulez pas que ces lâches fussent esclaves

(1) Pur kel nus laissum damagler?
Metum nus fors de lor dangler;
Nus sumes homes cum il sunt
Tex membres avum cum il unt.

Koman du Rou, vers 5979. On voit déjà poindre les idées chrétiennes de liberté.

(1) Allum nus par serement,
Nos aveir e nus defendum
E tuit ensemble nus tenum.
E se nus voilent guerreler,
Bien avum, contre un chevaller,
Trente u quarante païsanz
Maniables e cumbatans.

Roman du Rou, vers 5979-6038.

attachés à la chaîne? Qu'avait de commun cette race d'hommes avec le féodal qui jetait à l'aventure sa fortune et sa vie? Néanmoins cette révolte raisonnée se formula bientôt en assemblée générale, car tous ces hommes s'étaient organisés sous des chefs; chaque communauté députa deux manants qui la représentèrent dans le conseil provincial de Normandie; on prêta des serments sur la croix du Christ, symbole d'égalité; on discuta les intérêts de la Neustrie, et quand le comte Raoul arriva, au nom du duc leur suzerain, avec ses chevaliers, pour dissoudre l'assemblée communale, il trouva une résistance active. Pauvres serfs! pauvres communaux! Aux uns le comte Raoul fit couper les mains et les pieds, ou leur fit arracher les dents et les yeux (1); on devait un exemple! Aux autres, les plus riches, il les taxa de fortes sommes de deniers pour racheter leur vie, et les serfs retournèrent à leur charrue. Le temps n'était pas venu d'un peu de liberté (2)! Les communaux avaient les membres forts, mais la cotte de mailles n'enveloppait pas leur corps durci; ils n'avaient pas sur-

(1) A plusurs fist traire les denz.
E li altres fist espercer,
Traire les oils, li puings colper;
A tex i fist li guarez cuire.

(2) La commune remest a tant
Ne firent puis vilains semlant...
E li riches le cumpererent
E par lur burse s'aquiterent.

Roman du Rou, vers 6090-6114.

tout le courage de résister à la face des hommes de bataille. Cet essai de commune fut donc ainsi détourné dans son développement par les hommes d'armes. *Commune* devint néanmoins le mot adopté par tous les vilains qui se réunissaient tumultueusement; il fut comme la formule d'usage pour exprimer la réunion du peuple sous une administration locale. Dès que les serfs, les manants se groupent autour d'un village ou d'un clocher, ils forment une commune; ils déploient leurs étendards sous des formes bizarres; que peut avoir de noble un serf de terre? tout ce qu'il crée est grotesque et contrefait. Au Mans, les habitants forcent le comte à approuver une conjuration qu'ils appellent *commune;* il couraient sur la place publique en poussant des clameurs; et comment faire pour résister à l'invasion des barbares, des Hongres et des Normands? comment faire pour s'opposer aux excursions des châtelains? *Commune! commune!* tel était le traité de mutuelle garantie entre les habitants, traité vieux comme le sentiment de la défense réciproque quand la multitude est éparse et faible.

La commune s'organisa souvent les armes à la main, et plus d'une fois, au onzième siècle, on vit les clercs, suivis de leurs paroissiens, l'étendard déployé, accompagner leur roi à la guerre (1). Ce

(1) Le mot *commune* se trouve déjà partout dans les monuments du onzième siècle.

> Assez tot oï Richard dire
> Que vilains cumune faseient.

n'était pas tout avantage que la communauté! il s'agissait de l'administration de la chose publique, bien plus pénible que la servitude habituelle et résignée. La commune ne naquit donc pas spontanément, ce ne fut pas un fait inouï, éclos d'une situation accidentelle; le système municipal existait dans la plupart des cités de la Gaule, il se développait successivement comme un modèle et un type pour la défense mutuelle des habitants. On avait emprunté ce gouvernement électif de la cité aux communautés religieuses; l'ordre de Saint-Benoît fut le premier modèle de hiérarchie et de liberté; on avait étendu l'admirable idée de corporation à toutes les réunions d'habitants. La vie de la cité était commune, comme celle des monastères; on avait des biens viagers, des forêts où tous, pauvres et riches, pouvaient aller couper du bois et faire du charbon; il y avait de gras pâturages pour les troupeaux, qui pouvaient vaguer en liberté sur le bien de la bourgade.

Ces droits existaient, un peu confus, souvent disputés entre le seigneur, l'évêque et les habitants (1). On prenait les armes pour un péage, pour

A Valmerei Franceiz s'armerent
E lor batailles ordenerent;
Puis entrerent à Valedunes,
Là s'asemblerent li cumunes.

Roman du Rou de Robert Wace, vers 6070-8997.

(1) M. Raynouard, dans sa Dissertation sur le droit

un pont, pour un moulin, pour un four banal; les disputes judiciaires se manifestaient plus violentes au onzième siècle, et lorsque la croisade eut donné une impulsion démocratique aux serfs, aux manants et aux vilains, ils prirent les armes pour obtenir une chartre spéciale de commune, qui réglait les droits ou les devoirs de chacun, ou bien ils achetèrent le scel du baron ou de l'évêque en bons deniers comptants. Le fait fut écrit spécialement dans le onzième siècle, mais il ne fut pas conquis à cette époque, le régime municipal était bien antérieur; seulement il se manifesta plus ardent et plus énergique; on aurait dit que la croisade, en semant partout les idées de voyage et de liberté, avait animé d'une ardeur nouvelle les habitants des cités et de la campagne. Les seigneurs avaient alors tant de besoins, qu'ils vendaient les communes comme leurs fiefs; les peuples épais et lourds de la Picardie, de la Champagne, de la Bourgogne et de la Lorraine, s'étaient pris dans ce temps de l'esprit de liberté, comme s'ils étaient ivres de vin nouveau, tant ils étaient ardents et décidés à obtenir leur chartre communale; de là, en plusieurs villes, de sanglantes révoltes parmi les communaux. Cela devait être; et bientôt les cartulaires de Vezelay, Noyon et Beauvais s'ouvriront devant nous, pour dire com-

municipal, a suffisamment prouvé que l'origine de la commune datait de Rome et de la conquête des Gaules par les Romains. *Voyez* Raynouard, *Droit municipal*, tom. II.

ment toutes ces villes conquirent leurs chartres ou priviléges scellés des rois, des comtes, des évêques et des seigneurs féodaux ! Que pouvaient-ils faire de mieux que d'assurer par chartres écrites les coutumes de la cité !

CHAPITRE XXXII.

CROISADE POPULAIRE.

Émotion des multitudes. — Gauthier *sans avoir*. — Pèlerinage du peuple. — Ses chefs. — Pierre l'Ermite. — Passage à travers la Bulgarie et la Hongrie.— Les Francs à Constantinople.—Croisade des bourgeois allemands.— Massacre des juifs.

1095 — 1096.

Lorsque la parole retentit solennellement dans une bouche enthousiaste, le peuple en éprouve la première impression, et c'est lui qui s'émeut; il se groupe, il se précipite sans ordre vers une idée ou vers la passion généreuse ou mauvaise; il agit sans calcul, sans crainte, avec la foi des grandes choses. Le peuple avait été remué par la prédication de Pierre l'Ermite, et il suffit qu'on peignît aux enfants de l'Église universelle les souffrances de Jérusalem, pour qu'aussitôt la multitude s'armât avec cette

impétuosité qu'on avait vu éclater, comme les vagues de la mer, au concile de Clermont (1). L'idée dominante fut alors la croisade, c'est-à-dire la délivrance des pauvres frères d'Orient et la glorification de l'étendard du Christ ; on prêchait cette croisade partout, on soulevait les masses avec l'idée de la propagande chrétienne contre la servitude qu'imposaient les musulmans. L'enthousiasme fut indicible, la foule prit avec feu l'idée d'un pèlerinage armé, on se réunissait confusément ; Jérusalem fut le vœu de tous. Il ne fallait plus qu'un chef à ces masses pour les diriger dans le pays inconnu.

La féodalité comptait deux natures de seigneurs et tenanciers : les uns avaient des fiefs, d'opulentes terres, de riches seigneuries, des domaines qui s'étendaient sur les rivières lointaines, des prés fleuris et des forêts sombres comme les Ardennes ;

(1) Je vais suivre l'histoire des croisades sous un point de vue que je crois neuf et vrai ; j'ai toujours pensé que le grand poëme du Tasse avait séduit et perdu les historiens des croisades. Le poëte a conçu une œuvre d'art ; il a suivi sa fantaisie, et il a bien fait, mais les historiens des croisades ont voulu l'imiter ; ils ont essayé de l'épique au lieu de faire du vrai ; on a calqué des discours, peint des caractères d'invention, et fait un cadre compassé partout là où existe toute la confusion d'une multitude. Je me garde bien de me poser épique, je reste chroniqueur. Le remarquable travail de M. Mazuy sur la *Jérusalem délivrée* nous a fait enfin connaître le Tasse dans sa grandeur et son épopée.

riches dans leurs escarcelles, ils n'avaient rien à désirer en hommes ni en serfs; ceux-ci étaient les sires terriers, les suzerains de vassaux et de riches manses. Mais à côté d'eux il y avait encore de braves chevaliers au bras puissant, aux rudes coups de lance et d'épée; ils n'avaient point de terres, ils vivaient de batailles et de butins; souvent prodigues, ils avaient passé leur vie à la chasse au sanglier dans la forêt; tantôt ils se mettaient au service de tels sires, tantôt ils se posaient comme défenseurs et avoués d'un monastère, moyennant certaines redevances d'argent. C'étaient comme les prolétaires du baronnage et de la chevalerie; gens dissolus pour la plupart, qui mangeaient leur patrimoine ou leur avoir dans de joyeux festins, quand la coupe petillait jusqu'au bord. Y avait-il une expédition périlleuse, ils se mettaient à la tête par plaisir et passetemps, ils allaient conquérir la fortune; qu'avaient-ils à perdre? que laissaient-ils après eux? ils n'avaient terre ni famille. Ces chevaliers plaisaient au peuple, qui aime des caractères hardis et chercheurs d'aventures (1).

Quand la multitude donc s'éleva confuse, pêlemêle, pour marcher en Orient, les plus impatients choisirent un chef : il se nommait Gauthier sans avoir (Walter senz aveir) (2). Voyez comme ce nom

(1) Ducange, v° *Feuda*. — Saint-Palaye, *Chevalerie*, tom. II.

(2) *Voyez* Albert d'Aix, liv. Ier, et Guibert, liv. Ier.

allait bien au pauvre chef du peuple ! comme il avait été élu à propos par les pèlerins dénués de tout ! (Walter senz aveir), c'est-à-dire sans sous ni mailles, joyeux compagnon de bonne naissance, mais ayant tout dépensé dans la vie aventureuse de la chevalerie. La première troupe de pèlerins n'était pas elle-même très-huppée ; on ne comptait que huit hommes à cheval dans toute cette masse qui marchait à pied, armée d'arcs, de pieux et d'arbalètes. On voyait cette foule en capuchons et guenilles, avec ces figures grotesques et bizarres des multitudes au gros nez, aux lèvres épaisses, aux membres forts ou mal lotis : les dignes compagnons étaient pauvrement vêtus, sans chaussures ni sandales, mais ils avaient un puissant enthousiasme qui leur faisait tout supporter ; ils marchaient ainsi à la conquête, au triomphe de la grande idée qui leur tenait au cœur : la délivrance de la patrie céleste et de leurs frères opprimés. Chaque fois que le peuple s'émeut en armes, il n'invoque que son courage, il marche à la défense de son principe ou de la patrie, sans souliers, sans vêtements, et il n'en est pas moins beau dans l'histoire. Il y a une sorte de magnificence dans l'enthousiasme de la misère, elle ne se bat point pour des idées sans élévation, elle est désintéressée dans les résultats ; et, au milieu de cette foule, s'élève à toute la hauteur du temps un homme d'armes, comme Walter (senz aveir), pour la diriger et la conduire aux grandes choses !

Ce fut donc avec cette pauvre troupe, où l'on

voyait pèle-mèle, comme le dit la chronique, chevaliers, moutons, chèvres, ânes et mulets sans belle apparence, que Gauthier sans avoir se mit en marche pour Jérusalem. Hélas! quel sort va donc les attendre? auront-ils à la face amis ou ennemis (1)? « En traversant la Hongrie, le seigneur Coloman, roi très-chrétien des Hongrois, instruit des résolutions courageuses des fidèles et des motifs de leur entreprise, accueillit Gauthier avec bonté, lui accorda la faculté de passer en paix sur toutes les terres de son royaume et d'y faire des achats. Il marcha en effet, sans faire aucun dégât et sans aucun accident, jusqu'à Belgrade, ville de Bulgarie; ayant passé à Malaville (2), cité située sur les confins du royaume de Hongrie, là il traversa en bateau et en parfaite tranquillité le fleuve de Méroé (3); mais seize de ses hommes s'étaient arrêtés dans ce même lieu de Malaville pour y acheter des armes à l'insu de Gauthier, qui déjà se trouvait de l'autre côté du fleuve; quelques Hongrois d'un esprit pervers, voyant Gauthier et son armée déjà éloignés, leur enlevèrent leurs armes, leurs vêtements, et les laissèrent aller ensuite nus et dépouillés. Désespérés, privés de leurs armes et de leurs effets, ceux-ci pressèrent leur marche et arrivèrent bientôt à Belgrade, où Gauthier et son armée avaient dressé

(1) Comparez Guibert, liv. 1er, Albert d'Aix, liv. 1er, et Guillaume de Tyr.

(2) Semlin.

(3) La Morawa.

leurs tentes en dehors des murailles pour se reposer, et ils racontèrent en détail le malheur qu'ils avaient éprouvé. Gauthier, qui ne voulait pas retourner sur ses pas pour se venger, supporta cet événement avec fermeté d'âme. La nuit même que ses compagnons de voyage le rejoignirent dénués de tout, il demanda au prince des Bulgares et au magistrat de la ville la faculté d'acheter des vivres pour lui et les siens; mais ceux-ci les prenant pour des vagabonds et des gens trompeurs, leur firent interdire les marchés. Gauthier et les gens de sa suite, blessés de ces refus, se mirent à enlever les bœufs et les moutons qui erraient çà et là cherchant leur pâture dans la campagne; et comme ils voulurent les emmener, il s'éleva bientôt de sérieuses plaintes entre les pèlerins et les Bulgares qui voulaient se faire rendre leurs bestiaux. On s'échauffa des deux côtés, et l'on en vint aux armes; tandis que les Bulgares devenaient de plus en plus nombreux, au point qu'ils se réunirent enfin cent quarante mille, quelques hommes de l'armée des pèlerins s'étant séparés du reste de l'expédition, furent trouvés par les barbares dans un certain oratoire où ils s'étaient réfugiés. Les Bulgares, ainsi renforcés en même temps que Gauthier perdait du monde et fuyait avec tout le reste des siens, attaquèrent cet oratoire et brûlèrent soixante hommes de ceux qui s'y étaient réfugiés; les autres ne s'échappèrent qu'avec peine du même lieu, en cherchant à défendre leur vie, et la plupart d'entre eux furent dangereusement blessés.

Après ce malheureux événement, qui lui fit perdre un grand nombre des siens, Gauthier, laissant les autres dispersés de tous côtés, demeura pendant huit jours caché et fugitif dans les forêts de la Bulgarie (1), et arriva enfin auprès d'une ville très-riche nommée Nissa, située au milieu du royaume des Bulgares; là, ayant trouvé le duc et prince de ce pays, il lui parla des affronts et des dommages qu'il avait soufferts. Le prince, dans sa clémence, lui rendit justice sur tous les points, et lui donna généreusement, comme gage de réconciliation, des armes et de l'argent; il le fit en outre accompagner en paix à travers toutes les villes de la Bulgarie, Sternitz, Phinopolis, Andrinople, et lui accorda la permission d'acheter, jusqu'à ce qu'il fût arrivé avec toute sa suite dans la ville impériale de Constantinople. Lorsqu'il y fut parvenu, Gauthier demanda humblement et avec les plus vives instances au seigneur empereur la permission de demeurer en paix dans son royaume, et la faculté d'acheter les vivres dont il aurait besoin, jusqu'au moment où Pierre l'Ermite, sur les exhortations duquel il avait entrepris ce voyage, viendrait le rejoindre, afin qu'alors, réunissant les milliers d'hommes qu'ils conduisaient, ils pussent passer ensemble le bras de mer de Saint-Georges, et se trouver ainsi mieux en mesure de résister aux Turcs et à toutes les forces des Gentils.

(1) Comparez ce récit avec celui du chroniqueur Baudri, ad ann. 1095- 096.

Le seigneur empereur, nommé Alexis, répondit avec bonté à ces demandes, et consentit à tout (1). »

Ce devait être en effet un bien triste voisinage pour les Hongres et les Bulgares, que cette troupe aventureuse de pauvres pèlerins, querelleurs, mutins comme le peuple dans toutes les entreprises où il s'expose à des périls! Gauthier (senz aveir) avait eu là une rude tâche pour lui, digne compagnon de chevalerie; mais enfin le hardi chevalier arrivait, après d'inouïes fatigues, à Constantinople, le lieu de rendez-vous pour toutes les troupes de pèlerins; là devait se réunir l'armée des fidèles, pour agir de concert dans une expédition contre les musulmans. Pendant cette longue route, les compagnons de Gauthier avaient éprouvé bien des souffrances, avaient subi bien des privations: les pèlerins débordaient sur Constantinople exténués de besoins; ils avaient devant eux une grande et merveilleuse cité, pleine de richesses et d'abondance. Ils avaient traversé bien des terres arides, bien des montagnes sauvages; ils pouvaient plonger maintenant leurs regards ravis sur le Bosphore et ses rivages (2). Magnifique spectacle que ces mille tours grecques! Elles s'élevaient autour des murailles comme des géants qui enveloppaient de leurs vastes bras les palais de marbre, les hippo-

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades,* liv. Ier.

(2) Anne Comnène décrit avec pompe l'aspect de Constantinople et les grands travaux des empereurs, *Alexiade,* liv. x.

dromes, les cirques, les jardins de roses de Damas, de cyprès et de sycomores. Quelle différence entre les tristes villes de l'Occident, sans en excepter Paris sur Seine, Orléans sur Loire, avec leurs noires murailles; Auxerre la vineuse, Champlitte, Troyes, Reims, dont les coteaux arides et rougeâtres offraient le triste aspect d'une végétation de ceps noircis comme une bruyère de bois mort! Tout était vert et ravissant à Constantinople; les grands arbres avaient le soleil à la cime et l'onde aux pieds! Quelle description pompeuse ne font pas les chroniqueurs, de ces richesses de la nature et de l'art, de ces villes merveilleuses, du peuple si opulent, de ces vêtements de pourpre, de ces robes traînantes, de ces palais où les eunuques gardaient les portes d'airain roulant sur les parvis de marbre! Quelle féerie pour les pauvres compagnons de Gauthier sans avoir! Les débris de ce grand pèlerinage étaient dans le ravissement à l'aspect de Constantinople; tous n'avaient, comme Gauthier, ni deniers ni mailles, lorsque l'empereur leur fit distribuer quelques mesures de tartarons de cuivre, ce qui excita l'enthousiasme de cette espèce de Cour des miracles ambulante (1).

Pendant ce temps, l'ermite Pierre continuait sa prédication pour la croisade. Le voilà donc qui convoque le peuple chrétien pour le départ, au son des trompettes et buccines; la foule qui vint à lui était plus innombrable que le sable de la mer;

(1) Albert d'Aix, liv. 1er.

telle est l'expression de la chronique. Pierre avait parcouru la Langue d'oil et la Langue d'oc, la Suisse, la Souabe, l'Italie; la troupe qui suivait sa parole était encore un pêle-mêle de Français, de Lorrains, de Bavarois et de peuples étranges qui s'étaient levés à la sainte prédication. « On y vit paraître même les Écossais, si féroces chez eux, si doux chez les autres, la cuisse nue, le manteau et le carquois sur l'épaule; ils arrivaient du pays des brouillards (1). » La croisade était une de ces entreprises d'opinion qui remuent si profondément; le mouvement du peuple devenait universel; Pierre l'Ermite, avec sa tunique de bure, ses pieds nus, son pauvre âne trottinant, avait rassemblé les populations autour d'une idée qu'on saluait avec enthousiasme. Cette multitude lui dit: « Conduisnous, toi qui as la parole si brûlante, toi qui as vu Jérusalem. » Et l'ermite accepta; il était l'homme du peuple, il sortait de ses entrailles: avant la vie de solitude, n'avait-il pas fait la guerre? Il se souvenait des champs de bataille où il avait brisé plus d'une lance contre ses adversaires. Périlleuse mission, que de guider la multitude émue quand elle entoure de son enthousiasme une idée de religion, de gloire ou de patrie! Pierre avait prêché la croi-

(1) *Videres Scotorum apud se ferocium, aliàs imbellium, cuneos, crure intecto, hispidâ clamyde, ex humeris dependente psitarciâ, de finibus uliginosis allabi.* (Guibert, abb., liv. 1er.)

sade, et il résolut de conduire le pèlerinage. Le peuple s'était rassemblé sans ordre (1) ; il se groupait par bandes de ville en ville, de campagne en campagne ; l'ermite prêchait, et quand la multitude s'était rassemblée, il lui donnait la parole, le baiser et la croix. Ce peuple avait du cœur, une résolution de mourir ; mais à quels emportements n'allait-il pas se livrer dans une si longue route ! que d'imprudences cette folle armée ne devait-elle pas commettre à travers les populations hostiles ou étrangères à ses mœurs et à sa langue ! Elle était pauvre, et elle allait traverser de beaux pays et des terres plantureuses ; elle quêtait l'aumône, et elle avait en face des villes riches et bien munies de tout ; elle se sacrifiait pour l'idée chrétienne, et autour d'elle l'égoïsme savourait paisiblement les biens et les plaisirs du monde. Une armée qui marche sous les feux de l'exaltation est naturellement cruelle ; elle ravage tout, parce que, se sacrifiant elle-même à une cause, elle considère comme ennemi non-seulement ce qui s'oppose à ses desseins, mais encore ce qui reste indifférent au milieu de l'émotion commune.

Ainsi était l'armée du pauvre ermite ; que de peine pour la contenir ! Pierre se montra digne du commandement ; il comprima tant qu'il le put le désordre. Ce fut une longue et difficile marche ; la multitude se dirigea, comme la troupe de Gauthier

(1) Albert d'Aix, liv. 1er.—Guibert, liv. 1er.

sans avoir, vers le royaume de Hongrie. Pierre dressa ses tentes devant les portes de Ciperon avec toute l'armée qu'il traînait à sa suite ; « de là, dit la chronique, il envoya des députés au souverain de ce royaume pour lui demander la permission d'y entrer et de le traverser avec tous ses compagnons de voyage. Il en obtint l'autorisation sous la condition que l'armée ne ferait aucun dégât sur les terres du roi, et qu'elle suivrait paisiblement sa route en achetant les choses dont elle aurait besoin, sans querelle et à prix débattu. Pierre se réjouit beaucoup de ces témoignages de la bienveillance du roi envers lui-même et tous les siens ; il traversa tranquillement le royaume de Hongrie, donnant et recevant toutes les choses nécessaires en bon poids et bonne mesure, selon la justice ; et il marcha ainsi avec toute sa suite et sans aucun obstacle jusqu'à Malaville. Comme il approchait du territoire de cette ville, la renommée lui apprit, ainsi qu'à tous les siens, que le comte de ce pays, nommé Guz, l'un des primats du roi de Hongrie, séduit par son avidité, avait rassemblé un corps de chevaliers armés, et arrêté les plus funestes résolutions aved le duc Nicétas, prince des Bulgares et gouverneur de la ville de Belgrade, afin que celui-ci, à la tête de ses vaillants satellites, combattît et massacrât ceux qui avaient précédé Pierre l'Ermite, tandis que lui-même attaquerait et poursuivrait avec ses chevaliers ceux qu'il trouverait sur les derrières, en sorte que cette nombreuse armée pût

être entièrement dépouillée, et perdît ainsi ses chevaux et tous ses vêtements (1). En apprenant ces nouvelles, Pierre ne voulut pas croire que les Hongrois et les Bulgares, qui étaient chrétiens, oseraient commettre de si grands crimes ; mais lorsqu'il fut arrivé à Malaville, il vit, et ses compagnons virent aussi, suspendues encore aux murailles de la ville, les armes et les dépouilles des seize hommes de la troupe de Gauthier que les Hongrois avaient surpris tandis qu'ils étaient demeurés en arrière, et pillés sans remords. En apprenant l'affront fait à ses frères, en reconnaissant leurs armes et leurs dépouilles, Pierre excite ses compagnons à la vengeance. Aussitôt ceux-ci font résonner les cors bruyants, les bannières sont dressées, ils volent à l'attaque des murailles, lancent des grêles de flèches contre ceux qui occupent les remparts, et les accablent sans relâche d'une si grande quantité de traits, que les Hongrois, hors d'état de résister à l'impétuosité des Français qui les assiégent, abandonnent les remparts, osant à peine croire qu'il leur soit possible de faire face, dans l'intérieur même de la ville, aux forces qui les attaquent. Alors un certain Godefroy, surnommé Burel, né dans la ville d'Étampes, chef et porte-enseigne d'une troupe de deux cents hommes de pied, et qui

(1) Albert d'Aix, liv. 1er. — Guillaume de Tyr, liv. x, et Guibert de Nogent, toujours un peu mordant contre les croisés, liv. 1er.

était lui-même à pied (1), homme plein de force, voyant les ennemis quitter les remparts en fuyant, saisit une échelle qu'il trouve là par hasard, et s'élance aussitôt sur la muraille. Renaud de Bréis, illustre chevalier, la tête couverte d'un casque et revêtu d'une cuirasse, monte après Godefroy sur le rempart, et dans le même temps tous les cavaliers et les gens de pied font les plus grands efforts pour entrer dans la place. Se voyant serrés de près et en danger, les Hongrois se réunissent au nombre de sept mille pour se défendre, et sortant par une autre porte de la ville qui fait face à l'orient, ils se rendent et s'arrêtent sur le sommet d'un rocher escarpé, au pied duquel coule le Danube, et qui forme une position inaccessible de ce côté. La plupart d'entre eux cependant n'ayant pu se sauver assez vite, à cause des étroites dimensions de la porte, succombèrent sous le glaive auprès même de cette porte; d'autres, qui espéraient se sauver en parvenant sur le sommet de la montagne, furent mis à mort par les pèlerins qui les poursuivaient; d'autres encore, précipités de ces hauteurs, se noyèrent dans les eaux du Danube; mais un plus grand nombre se sauva en traversant le fleuve en bateau. On tua environ quatre mille Hongrois dans cette affaire; les pèlerins perdirent cent hommes seulement, non compris les blessés. Après avoir

(1) *Magister et signifer ducentorum peditum qui et ipse pedes erat.* ALBERT D'AIX, liv. 1er.

obtenu cette victoire, Pierre et tous les siens demeurèrent pendant cinq jours à Malaville, à cause de la grande quantité de provisions qu'ils y trouvèrent en grains, en troupeaux de gros et menu bétail, et en boissons ; ils prirent aussi un nombre infini de chevaux (1). »

Pierre avait déployé dans cette marche militaire de l'audace et de la fermeté ; il n'avait pu retenir l'indignation des pèlerins à l'aspect des cadavres de leurs frères massacrés à Malaville ; Pierre avait dirigé l'assaut, en d'autre temps il avait porté le casque. Il y avait parmi cette troupe émue quelques chevaliers qui connaissaient les grands coups de lance ; ils avaient secondé l'ermite dans le commandement de cette multitude désordonnée qui était restée en possession d'une grande cité. La guerre se trouvait ainsi déclarée par les pèlerins aux Hongrois, aux Bulgares, populations nomades dont ils traversaient le territoire (2). Pierre pouvait-il empêcher que des troupes pleines de misères fussent toujours disposées à ravager la campagne pour se munir de vivres? Cette foule de peuple était, comme toutes les multitudes, passionnée, impatiente ; elle avait le sentiment profond des sacrifices qu'elle s'imposait pour une mission sainte, et cette conviction rend les masses difficiles à conduire et à comprimer. Tout

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades,* liv. Ier.

(2) Ils avaient surtout pour ennemis les Petscheneges. (*Pincenarii, qui Bulgariam inhabitant.* Albert Aquens, lib. Ier.)

ce qui arrêtait le peuple dans son pèlerinage, il le brisait ; il avait des méfiances contre ses chefs, contre les nations qui lui donnaient l'hospitalité : ici les pèlerins prenaient une ville, là ils pillaient les troupeaux. Les Hongrois eux-mêmes, population à peine civilisée ; les Bulgares, les Petscheneges s'étaient levés pour les combattre ; n'avaient-ils pas à défendre leurs propriétés et leur vie? Il faut lire dans les chroniques les peines et les douleurs de ce peuple franc à travers la Hongrie, la Bulgarie et la Romanie jusqu'à Constantinople; Pierre les conduisait avec une fermeté, une tactique remarquables ; il s'agissait de dominer tout un peuple avec ses passions, ses inquiétudes, ses besoins ; il fallait tout l'ascendant de la parole de l'ermite, toute la puissance de son caractère pour empêcher les pèlerins de s'abandonner à leur fureur contre ces races tartares qui les entouraient de toutes parts. Ils avaient devant eux de si beaux troupeaux, des bœufs aux cornes ornées de fleurs, des chariots à quatre roues, des moutons et des brebis qui se trouvaient épars au milieu des cavales et de leurs poulains bondissants !

Dans cette indiscipline de ses compagnons, l'ermite s'était souvenu de son ancien métier de guerre ; on le voyait sans cesse entouré d'un petit conseil d'hommes d'armes : Gauthier le Franc, cadet de la race de Galeran, sire de Breteuil, près de Beauvais (1),

(1) Cette généalogie des chefs de la croisade et de Pierre

et Godefroy Burel, de la ville d'Étampes, tous deux chevaliers nommés dans les chartres. C'est avec l'aide et les conseils de ces hommes d'armes que Pierre l'Ermite conduisait sa troupe indomptée; son itinéraire fut un passage incessant de tristesse, de joie, de hardiesse et de découragement, comme il arrive toutes les fois que le peuple entreprend une œuvre de patience et de résignation. Les pèlerins étaient poursuivis par les Bulgares, les Komans et les Hongrois; ici là on les voyait accourir sur des chevaux tartares, leurs arcs de corne sur l'épaule et la pique en main; ils se précipitaient sur les troupes éparses, ils emmenaient les chars, les femmes, les jeunes filles, les pèlerins épuisés qui s'écartaient de l'armée chrétienne, alors organisée en rangs pressés. Pierre veillait à tout avec sa puissance de parole, il avait besoin de réprimer les masses qui avaient leurs caprices, leurs volontés, leur souveraineté mobile; ses compagnons Godefroy Burel et Foucher d'Orléans exécutaient ses ordres, se portant tantôt à la tête, tantôt sur le derrière de la troupe, pour que les rangs ne fussent point ouverts; tous veillaient à la subsistance si difficile; et comme on était au milieu des chaleurs de juillet, on coupa les moissons jaunies qui fléchissaient sous les pas des chevaux; on fit rôtir les

l'Ermite est toujours attestée par les chroniqueurs. *Walterus filius Waleramni de Bretoil castro, quod est juxtà Belvatium.* (ALBERT D'AIX, liv. 1er.)

grains à des fours que les pèlerins portaient avec eux, et cette nourriture agreste et abondante servit à tout ce peuple qui marchait en armes vers Constantinople en parcourant les plaines immenses de la Romanie (1).

A travers un si long itinéraire, Pierre l'Ermite s'était montré d'une grande prévoyance, et les malheurs qu'avaient subis les pèlerins n'étaient pas son ouvrage; ils avaient été le résultat de l'indiscipline et des besoins du pèlerinage : avec sa seule parole, Pierre avait dompté bien des passions brutales au cœur des multitudes. A Sternitz, près de Phinopolis, l'ermite reçut des messages d'Alexis; ils étaient conçus en ces termes : « Pierre, le seigneur empereur a reçu des plaintes graves contre toi et ton armée, car dans son propre royaume cette armée a enlevé du butin et semé partout le désordre. C'est pourquoi l'empereur lui-même te défend de demeurer plus de trois jours dans aucune des villes de son royaume, jusqu'à ce que tu sois arrivé à la ville de Constantinople; nous prescrivons, en vertu des ordres de l'empereur, dans toutes les villes par lesquelles tu auras à passer, que l'on vende tranquillement à toi et aux tiens toutes les choses nécessaires, et qu'on ne mette aucun obstacle à ta marche, puisque tu es chrétien et que tes compagnons sont

(1) Guibert a des reproches très-durs contre les croisés ; il les accuse même d'arracher les poils de la barbe à leurs hôtes. *Suis hospitibus barbas vellebant.* (GUIBERT, liv. Ier.)

chrétiens. L'empereur te remet en outre entièrement toutes les fautes que, dans leur orgueil et dans leur fureur, tes soldats peuvent avoir commises contre le duc Nicétas, car il sait que déjà ils ont chèrement expié ces offenses (1). » C'était donc à l'intervention de Pierre, à sa grande renommée catholique, à la puissance de sa parole, que les pèlerins francs devaient les secours qu'ils recevaient de l'empereur Alexis dans leur longue route. L'éclat de l'ermite était grand : quand il arrivait dans une ville, il montait sur une hauteur et rassemblait le peuple ; il demandait quelques secours pour les soldats de la croix et pour le saint sépulcre. Ces harangues produisaient toujours un effet merveilleux ; à Phinopolis et à Andrinople, les Grecs se dépouillèrent de leurs vêtements, jetèrent à pleines mains les byzantins d'or et d'argent, afin que les pèlerins pussent continuer leur route, car ils étaient bien fatigués. On amenait des mulets, des chevaux, des vivres en abondance ; et la puissance morale de l'ermite fut si active, que l'empereur Alexis lui écrivit encore plusieurs lettres pourprées, pour l'inviter à hâter sa marche sur Constantinople. On avait dessein de voir ce petit Pierre, et Anne Comnène ne dissimule pas qu'elle était impatiente de contempler l'homme qui avait soulevé l'Europe,

(1) Albert d'Aix, liv. 1er. Anne Comnène commence aussi à s'occuper de la marche rapide des croisés vers la Grèce ; elle n'épargne pas les reproches. (*Alexiade*, liv. x.)

celui qu'elle nomme le petit encapuchonné (1).

Tout ce peuple arriva devant la ville de Constantin; l'étonnement fut encore grand parmi ces pauvres pèlerins exténués de fatigue, quand ils virent, comme les compagnons de Gauthier sans avoir, ces murailles de sept lieues de tour, ces palais somptueux sur le Bosphore, et ces jardins qui s'étendaient sur les rivages fleuris. Dès que l'empereur Alexis eut appris l'arrivée de cette multitude de pèlerins sous la conduite de Pierre l'Ermite, il désira l'appeler immédiatement auprès de lui. « Or Pierre, petit de taille, mais grand de cœur et de parole, suivi seulement de Foucher, fut conduit par les députés en présence de l'empereur, désireux de voir s'il était tel en effet que la renommée le publiait. Alors, se présentant avec assurance devant l'empereur, Pierre le salua au nom du Seigneur Jésus-Christ; il lui raconta en détail comment il avait quitté sa patrie pour l'amour et par la grâce du Christ lui-même pour aller visiter son saint sépulcre; il rappela brièvement les traverses qu'il avait déjà essuyées; il annonça que des hommes très-puissants, de très-nobles comtes et ducs marcheraient incessamment sur ses traces, enflammés du plus ardent désir d'entreprendre le voyage de Jérusalem, et d'aller aussi visiter le saint sépulcre (2). L'empereur, après avoir vu Pierre, et

(1) ANNE COMNÈNE, *Alexiade*, liv. X.
(2) ALBERT D'AIX, liv. Ier.

appris de sa bouche même les vœux de son cœur, lui demanda ce qu'il voulait, ce qu'il désirait de lui; Pierre lui demanda de lui faire donner, dans sa bonté, de quoi se nourrir lui et tous les siens, ajoutant qu'il avait perdu des richesses innombrables par l'imprudence et la rébellion des hommes de sa suite. Ayant entendu cette humble prière, et touché de compassion, l'empereur ordonna de lui faire compter deux cents byzantins d'or, et de distribuer à son armée un boisseau de pièces de monnaie que l'on appelle *tartarons*. Après cette entrevue, Pierre se retira du palais de l'empereur qui parla de lui avec bonté; mais il ne demeura que cinq jours dans les champs voisins de Constantinople. Gauthier sans avoir dressa ses tentes dans le même lieu, et dès ce moment ils se réunirent et mirent en commun leurs provisions, leurs armes et toutes les choses dont ils avaient besoin (1). » Pierre, ainsi que tout le peuple chrétien, accueillit avec empressement le message et les conseils de l'empereur, et tous passèrent deux mois de suite en festins continuels, vivant en paix et en joie, et dormant en pleine sécurité à l'abri des attaques de tout ennemi.

La politique habile d'Alexis consistait tout entière à s'emparer de l'autorité morale sur les croisés, à mesure de leur arrivée à Constantinople, et de les réduire à l'hommage; l'empereur voulait, en répri-

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades*, liv. 1er.

mant leur insolence, employer leur courage à la défense du territoire grec si fatalement menacé. Ces pèlerins francs, qui arrivaient par nuées comme les sauterelles des champs, avaient le bras fort, une valeur éprouvée; on pouvait les appeler au service de l'empire, comme on avait alors les Bulgares et les Warenges dans le palais; ils pouvaient former comme une barrière de fer opposée aux races turques sur le Bosphore; Alexis les avait sous sa main à Constantinople. Pierre écoutait ses conseils et servait d'organe à l'empereur pour les porter ensuite au camp des pèlerins (1). On jetait à ces pèlerins des boisseaux de tartarons, la monnaie du peuple; on leur distribuait des vivres avec régularité comme à des pauvres de Jésus-Christ. Anne Comnène nous raconte quels furent les soins de son père pour assouplir le fier caractère des Francs et comprimer leur impatience. Il fallut de grands sacrifices! Mais l'ermite, par sa parole et son habileté, préserva les croisés de beaucoup d'imprudences. Hélas! resterait-il toujours le maître (2)!

Constantinople avait été choisie comme le vaste rendez-vous du pèlerinage; les troupes des croisés s'y succédaient comme les flots qui suivent les flots;

(1) Pierre l'Ermite fut dès ce moment très-dévoué à l'empereur Alexis; il fit tout par ses conseils. ALBERT D'AIX et GUIBERT, liv. Ier. Anne Comnène avait vu Pierre l'Ermite, elle fait son portrait avec une attention scrupuleuse, *Alexiade*, liv. x.

(2) *Alexiade*, liv. x.

et bientôt les coureurs de l'empire annoncèrent qu'une nouvelle troupe de pèlerins venait de se montrer sur les frontières de la Bulgarie. Les lettres des officiers de l'empire disaient que ces nouveaux croisés parlaient la langue dure et gutturale de la Souabe et des frontières du Rhin. Dois-je raconter la chronique de ces nouveaux venus? Avez-vous quelquefois longé les bords du Rhin, depuis sa chute tumultueuse qui rebondit en écume de neige, jusqu'à Cologne la vieille cité? Là vivaient des chevaliers un peu insouciants de l'avenir; ils passaient leur existence de mécréants à boire le vin du Rhin, boisson divine qui coule à grands flots dans les immenses foudres de Nuremberg et d'Heidelberg, le château aujourd'hui désert sur la colline. Tout à coup la population des sept montagnes, ces chevaliers, ces burgraves de cités, se sentant animés d'une sainte ardeur, vendirent leurs terres, aliénèrent leurs tonnes à vil prix, tous pour prendre la croix. C'étaient des Lorrains, des Bavarois, des Allemands, bonnes gens, gros buveurs, la trogne rouge, comme le disent les chroniques, et qui avaient les escarcelles pas mal garnies (1). Voilà donc ces rustres, ces chevaliers si réjouis qui se mettent en marche pour Constantinople! Les Hongrois les traitèrent dignement en frères, car ils étaient pèlerins pour la foi du Christ; le roi Colo-

(1) Comparez Albert d'Aix, liv. 1er, Guillaume de Tyr, liv. 1er et Guibert de Nogent, liv. 1er.

man fit donner ordre de les bien nourrir et de les vêtir durant toute la route. Mais qui peut répondre des Allemands quand ils ont la tête frappée par le vin nouveau et par la bière qui fermente? Ils se mirent à vagabonder, et voici comment : « Les Bavarois et les Souabes, hommes impétueux, et d'autres insensés encore, se livrèrent sans mesure aux excès de la boisson, et en vinrent bientôt à enfreindre les conditions du traité. D'abord ils enlevèrent aux Hongrois du vin, des grains et les autres choses dont ils avaient besoin ; puis ils allèrent prendre dans les champs des bœufs et des moutons pour les tuer ; ils tuèrent aussi ceux qui voulurent leur résister ou reprendre sur eux les bestiaux, et ils commirent encore beaucoup d'autres crimes que je ne saurais rapporter en détail, se conduisant en gens grossiers, insensés, indisciplinés et indomptables (1). » C'étaient bien là les Allemands, quand la tête leur partait sous les coups du vin de Hongrie, si capiteux, comme on le boit à Presbourg. La race germanique n'était pas méchante une fois la colère apaisée ; tous ces Bavarois étaient d'une simplicité candide, ils avaient fait beaucoup d'excès, et tout repentants ils consentirent, pour donner bon témoignage aux Hongrois, de se désarmer; ils devaient marcher désormais comme de pauvres pèlerins, sans épées et même sans bâtons. A peine avaient-ils quitté leurs cui-

(1) Albert d'Aix, *Chronique des Croisades,* liv. 1er.

rasses, que les Hongrois mécréants se précipitèrent sur cette multitude aux chairs grasses et lourdes, et la massacrèrent sans pitié. Ainsi fut dispersée la troupe de pèlerins qui était partie des provinces de Souabe et de Lorraine; elle arriva exténuée de fatigues sur les confins de l'empire grec; l'Allemand, bon et confiant, s'était échauffé la tête avec ce vin de Hongrie noir et épais comme le raisin au midi du Danube. Hélas! les pauvres Germains avaient payé cher leur ivresse un peu brute! Les officiers de l'empire les accueillirent par ordre d'Alexis (1).

Les troupes de croisés se succédaient dans cette tempête de peuples qu'avait soulevés la parole de Pierre l'Ermite. Ce même été, quand les feux de juillet se firent sentir, on vit accourir sur les bords du Rhin des bandes de pèlerins de France, de Flandre, d'Angleterre et de Lorraine; ils étaient pris d'un zèle impétueux, ils appelaient Jérusalem dans leurs cris d'armes et dans leurs idées exaltées; ils se livraient à tous les excès du plaisir et de la dissipation. Les chroniques disent: « qu'ils se divertissoient sans cesse avec les femmes et les jeunes filles qui sortoient aussi de chez elles pour se livrer aux mêmes folies (2). » Voilà donc une croisade de

(1) Guibert et Albert d'Aix, liv. 1er. Ces détails sur les croisés allemands, détails qu'on trouve surtout dans Albert d'Aix, disent assez que ce chroniqueur était d'Aix-la-Chapelle, et non d'Aix en Provence.

(2) Guibert de Nogent, liv. 1er.

joyeux compagnons s'abritant sous la tente et passant nuit et jour en agréables festins ! Au bord du Rhin, l'argent manqua ; mais n'y avait-il pas dans toutes ces villes des juifs à la barbe longue et sale, aux vêtements longs et crasseux ? Que faisaient-ils à Cologne la vieille ville, à Mayence la cité de Charlemagne ? Pillards de bourgeois et de serfs, ils prêtaient à usure : un chevalier, un pauvre avait-il besoin de quelques besants rognés, il allait trouver le juif, lui portant l'escarboucle de sa toque, ou bien encore son cheval de bataille, sa lance aiguë, et le pauvre, même son vêtement trempé de sueur. « Ces maudits juifs n'avoient-ils pas élevé en croix le Sauveur des hommes ? Quoi ! l'on partoit pour Jérusalem à la délivrance du saint sépulcre, et on laisseroit les juifs paisiblement se gorger des richesses du peuple ! » Ainsi parlaient les pèlerins en contemplant les juiveries toutes pleines d'or et d'argent imposés à la misère du pauvre. De la colère à la vengeance le passage est rapide ; pour les nobles, un beau lévrier était plus qu'un juif ; pour le pauvre, l'Israélite au vêtement sale était-il autre chose qu'un animal immonde qu'on pouvait écraser du pied ? Au juif on pouvait arracher les poils de la barbe ou briser les dents de la mâchoire. Alors le cri de massacre se fit entendre, on courut partout sur eux comme à la chasse d'un gibier friand, car celui-là était doré. A Cologne, rien ne fut épargné : ni le vieillard aux cheveux blancs, à la belle figure d'Abraham et de Jacob, ni la jeune femme aux

magnifiques traits de la Sulamite, ni l'enfant à peine circoncis; tout fut massacré sur les rives du Rhin par les paysans allemands pleins de haine contre le juif pillard et usurier; c'était une vengeance du peuple (1).

A ce moment, en effet, la race germanique s'était levée sous le comte Emicon, seigneur d'habitudes sauvages, qui vivait sur les bords du Rhin, dans ces nids d'aiglons où se déploient encore les ruines féodales. Le comte Emicon fut le chef de cette guerre à la juiverie; les malheureux Israélites se placèrent en vain sous la tutelle de l'évêque de Mayence; ce bon évêque les reçut en son château fortifié. Qu'importe aux Allemands enflammés de colère? Ils attaquèrent la maison épiscopale, brisèrent les gonds, fracassèrent les murs; tout ce qui portait au front le caractère juif fut massacré; puis l'on se partagea les marcs d'or renfermés dans les huches. On vit alors, comme à la prise de Jérusalem

(1) Toutes les fois qu'il y avait une grande émotion de peuple, on tombait sur les juifs. On massacra les juifs dans la croisade du duc d'Aquitaine contre les Mores d'Espagne (*Collection* Duchesne, tom. iv, p. 88). Le pape Alexandre II prit leur défense, Alexand. ii, *Epistol. in collect. concil.*, tom. ix, p. 1154. Les rabbins Joseph ben Josué, 1re part., fo 5, pag. 2, et David Ganz, *Tzemach David*, fo 27, p. 1re, parlent également des massacres de leur coreligionnaires. La Chronique de Rouen a conservé souvenir d'un massacre de juifs lors de la croisade, Labbe, *in nov. Biblioth.* mss., tom. i, pag. 367.

par les légions de Rome, les juifs s'immoler entre eux. « Hélas ! disent les rabbins, les frères perçoient de leurs poignards la poitrine de leurs sœurs et de leurs femmes. Il périt là des docteurs de la loi, des vierges élevées dans le temple, de jeunes hommes, espérance d'Israël (1) » ; et le lendemain le comte Emicon et Enguerrand de Vandeuil, qui commandaient les pèlerins, burent à longs traits dans de vastes coupes d'or, pour célébrer leur victoire. Les chefs de la troupe se distribuaient les immenses trésors qu'ils avaient trouvés dans la juiverie ; ainsi procèdent toutes les armées qui se lèvent pour une opinion exaltée ; elles tuent, elles massacrent, et cela pour une idée politique comme pour une idée religieuse !

Voilà donc cette troupe furieuse à travers la Hongrie et la Bulgarie ; partout des excès et d'effrayantes catastrophes : ces croisés étaient partis innombrables, et ils arrivaient à Constantinople exténués de fatigues et de privations ; ils étaient si simples, si simples, qu'ils avaient entre eux les pratiques les plus folles, comme toutes les armées de peuple. Les chroniques nous ont conservé de curieux épisodes de ce pèlerinage et les témoignages de ces naïves et brutales croyances. « Ces hommes avoient une oie et une chèvre qu'ils disoient animées d'un

(1) *Voyez* tout ce récit dans ALBERT D'AIX, liv. 1er. La situation des juifs en Allemagne est restée mercantile et abaissée ; je me souviens qu'en 1837, entre Scharding et Lintz, je vis un juif battu et bafoué par les étudiants.

souffle divin, et ils avoient pris ces animaux pour guides de leur voyage à Jérusalem; ils alloient jusqu'à leur porter respect, et semblables eux-mêmes à des bêtes, ils adoptoient ces erreurs avec pleine tranquillité d'esprit (1). Que les cœurs fidèles, ajoute Albert d'Aix, se gardent de croire que le Seigneur Jésus veuille que le sépulcre où reposa son corps très-saint soit visité par des bêtes brutes et dépourvues de sens, et que ces bêtes servent de guides aux âmes chrétiennes que lui-même a daigné racheter au prix de son sang pour les arracher aux souillures des idoles; car en montant aux cieux, le Christ a institué pour guides et pour directeurs de son peuple les très-saints évêques et abbés qui sont dignes de Dieu, et non des animaux brutes et privés de raison (2). » Il y avait, hélas! une brutalité instinctive dans ces gros pèlerins allemands qui préféraient une oie et une chèvre aux prêtres et aux évêques, comme le rapporte avec une colère pleine de simplicité Albert d'Aix. La chèvre bondissait sur les collines de la Souabe, et faisait les délices de cette population de pasteurs; l'oie s'épanouissait également par troupeaux dans les villes du Rhin, et

(1) « *Anserem quemdam divino spiritu asserebant afflatum et capellam non minus eodem repletam, et hos sibi duces hujus secundæ viæ fecerunt in Jerusalem, quos et nimium venerabantur et bestiali more his intendebantex totâ animi intentione.* » (ALBERT. AQUENS., lib. 1er.)

(2) ALBERT D'AIX, *Chroniques des Croisades*, liv. 1er.

quand le pâté de venaison était servi à la table féodale, il était rare que le foie d'oie, gras et luisant, ne se mêlât au jambon de sanglier, à la hure réjouissante et à la chair du chevreuil faisandée sous les bandes de lard. L'oie et la chèvre qui guidaient les pèlerins étaient donc un souvenir de la patrie!

Les pauvres Allemands furent bien accueillis à Constantinople, le rendez-vous général des croisés; là mille tentes diverses étaient dressées dans les faubourgs; Pierre l'Ermite, à l'aide de sa grande renommée et de sa parole entraînante, cherchait à maintenir quelque discipline dans les rangs des croisés (1); mais l'ascendant de l'ermite s'affaiblissait sensiblement. Il en est toujours ainsi du peuple : il élève ses idoles et les brise presque aussitôt. Ce pèlerinage avait été tout multitude, il s'était préparé avec enthousiasme, on l'avait vu se développer dans une sorte de pêle-mêle et de tumulte, comme un torrent qui rebondissait de rocher en rocher en éparpillant ses ondes immenses. Maintenant ce peuple de pèlerins était à Constantinople, et l'empereur cherchait à le discipliner pour le faire servir à ses desseins; il n'y avait aucun ordre, aucune hiérarchie, et les croisés pouvaient se précipiter sur les Grecs aussi bien que sur les mécréants, car ils avaient un besoin de batailles et de pillages.

Vous voilà rendu à la ville de Constantin, peuple de la croisade; soyez prudent! attendez, pour

(1) Voyez Anne Comnène, liv. x.

combattre dignement les infidèles, qu'il vous arrive le secours de la féodalité en pèlerinages. Si la multitude n'a que son zèle et son corps, la chevalerie a ses armes bien trempées, ses rangs pressés de lances. Les barons ont de plus vastes desseins lorsqu'ils poussent leur cri d'armes et qu'ils déploient leurs bannières de guerre!

CHAPITRE XXXIII.

CROISADE DE LA FÉODALITÉ.

Préparatifs du départ. — Les grands feudataires. — Le duc de Normandie. — Comte de Flandre. — Comte de Blois et de Champagne. — Comte de Toulouse. — Les comtes de Boulogne, — Godefroy de Bouillon, — Hugues de France. — Caractère du pèlerinage féodal.

1095 — 1096.

Ils marchaient tous pêle-mêle, les pèlerins du peuple, dirigés par le petit ermite, ou bien conduits par ce chevalier si pauvre qu'on l'appelait Gauthier *sans avoir;* les caractères exaltés comme les caractères sans souci, sans passé, sans avenir, jetant leur vie au vent, conviennent aux multitudes; elles aiment l'homme qui les entraîne par la parole vers les grandes choses, ou les esprits insouciants et vagabonds qui portent leur existence au jour le jour, comme le pauvre, le bâton à la main et la

besace sur le dos (1). Le peuple suivait l'ermite couvert de bure et le chevalier qui portait la plume de faucon sur son casque, sans autre pensée que Jérusalem, sans autre avenir que sa ferveur et sa croyance.

La troupe des pèlerins, conduite par Pierre l'Ermite, avait éprouvé trop de malheurs dans son itinéraire à travers la Hongrie et la Bulgarie, pour que la féodalité des comtes et grands vassaux ne prît pas de nombreuses précautions militaires dans l'accomplissement de son propre pèlerinage. La féodalité, c'était la partie guerrière des nations envahissantes, les hommes d'armes du territoire; ils devaient faire la guerre incessamment, elle était leur vie; leur métier n'était pas de cultiver la terre et de tremper les sillons de leur sueur comme les serfs; ils dédaignaient les arts et l'écriture des clercs; réunir les carrés de lances, jouter à toute arme, ou briser le crâne à coups de gantelet, traverser les cottes de mailles épaisses, fracasser les armures

(1) Le dénombrement des chefs de la croisade, fait par le Tasse dans la *Jérusalem*, a été encore une source d'erreurs et d'illusions historiques; on a créé des héros imaginaires, on les a vernissés et policés de telle sorte qu'on ne reconnaît plus ces féodaux sauvages tels que les chroniques et les chartres les reproduisent. Le Tasse a été le grand corrupteur de l'histoire; je suis resté dans la vérité : Godefroy et Tancrède ne seront plus des héros du quinzième siècle, mais des hommes de la forêt, du château et de la sauvagerie féodale.

quand se heurtait le poitrail des pesants chevaux, telle était la vie des sires comtes et des hommes d'armes (1). Fallait-il s'emparer d'un château sur la montagne, traverser une rivière à la nage, construire des balistes ou de longues poutres pour renverser les tours, la chevalerie était là, prête à toutes ces œuvres transmises des Romains; c'était sa destinée; elle passait sa vie à perfectionner les instruments de destruction, l'art des siéges et des batailles. Le varlet commençait son éducation d'homme par apprendre le *déduit des armures*, et le vieux chevalier à la barbe-blanchie par les ans, racontait sous le large foyer domestique les vaillants exploits qui avaient illustré sa jeunesse (2).

Tout était guerre ainsi dans la vie du comte, et quand le haut baronnage de France résolut son pèlerinage armé en Palestine, ce voyage dut se préparer et s'accomplir dans les conditions véritables d'une expédition féodale avec la tactique et la méditation des batailles; ce n'était plus ici une troupe qui s'en allait tumultueusement en pèlerinage comme des vagabonds enthousiastes, mais de fortes armées régulières, comme elles avaient marché sous les empereurs, les rois et les comtes, en Flandre, en Souabe, en Normandie ou en Angleterre. Là devaient se montrer les vieux chevaliers des guerres d'Alle-

(1) Lisez dans la vie de Louis le Gros, par Suger, le véritable caractère de la féodalité, chap. I à XXI.

(2) DUCANGE, v° *Miles*.

magne, les sergents d'armes au corps dur, à la main plus dure encore, et habile à décocher une flèche; il y avait des chariots pleins de vivres, des marcs d'argent et d'or qui provenaient de la vente des fiefs; tous ces comtes étaient bien armés, leurs casques reluisaient d'acier, leurs cuirasses, leurs brassards étaient de bonne trempe, comme cela convenait à de dignes chevaliers (1); leurs bannières flottaient au vent; il y avait de ces bannières de toutes les couleurs et de tous les émaux; ce n'étaient plus des serfs de ville, de pauvres chevaliers sans avoir; il y avait un puissant baronnage, et l'or et l'argent se voyaient sous la tente comme le fruit d'automne dans les greniers (1).

Voici en tête la *Courte-Heuse*, Robert duc de Normandie, le fils du *Bâtard* et le petit-fils du *Diable* ou du *Magnifique;* qui ne savait l'insouciante chronique de Robert, le duc sans peur? Il passait incessamment des joies du festin aux batailles (3); il portait marquée sur son front toute sa vieille origine scandinave; il aimait les trouvères, les scaldes, les baladins qui égayaient ses cours plénières; il était si prodigue, si fol de sa huche! Pour eux il se dépouillait de la robe écarlate, du mantel d'hermine; quand un *chant de Geste* racon-

(1) Comparez Guibert de Nogent, liv. II, et Albert d'Aix, liv. II.

(2) Robert le Moine, liv. 1er. Il était témoin oculaire.

(3) Orderic Vital, dans Duchesne, *Hist. Norman.*, pag. 786.

tait les hauts faits de ses ancêtres, ou de Charlemagne, ou de Roland, ou du Bâtard, devenu roi des Anglais, comment un duc de Normandie n'aurait-il pas récompensé les poétiques inspirations qui rappelaient les grands exploits des ancêtres? Il était prodigue de son trésor, son escarcelle s'emplissait et se vidait incessamment; et le noble duc, tant il était libéral, restait souvent au lit faute de vêtements qu'il avait abandonnés aux folles filles et aux trouvères (1). Les hommes de batailles ne jettent-ils pas leur vie, leur or à tout vent! Le pèlerinage d'Orient souriait à Robert, car il allait voir l'Italie, Constantinople et la Palestine. Ici, ce n'était plus un Gauthier *sans avoir,* pèlerin aventureux, mais un féodal possesseur de belles terres, de verts herbages qui produisent le cidre doré; il était maître du duché de Normandie, noble fief qui s'étendait depuis Pontoise jusqu'à la mer, avec la suzeraineté même de la Bretagne et de plus soixante villes, cent dix bourgs et cinq cents châtellenies: le pèlerinage n'était-il pas d'origine normande? La Scandinavie avait jeté sur le midi de l'Europe une population errante qui avait déposé ses glorieux enfants dans la Neustrie, et plus récemment encore des colonies s'étaient établies à Naples, dans la Sicile et dans l'Angleterre. La *Courte-Heuse* avait pour aïeul ce Robert le *Diable* qui avait accompli le saint voyage à Jérusalem; pourquoi ne suivrait-il pas

(1) Orderic Vital, dans Duchesne, pag 786.

l'exemple du *Magnifique?* Robert se plaça donc à la tête de ses vassaux; sa chevalerie était brillante, il fallait beaucoup d'argent pour aller outremer (1); la *Courte-Heuse*, prodigue, insouciant, engagea son duché de Normandie à son frère le *Roux*, roi d'Angleterre, prince déloyal et habile, pour dix mille marcs, comme s'il avait mis en gage son cheval de bataille ou sa couronne d'escarboucles (2) à un juif mécréant: Robert ne tenait plus à sa terre; l'idée de pèlerinage l'entraînait dans un avenir de changement et de dissipation. Les dignes Normands allaient trouver partout les colonies de leurs frères; avant de toucher la terre sainte, ils visiteraient l'Italie, ils devaient y saluer le fils des Hauteville.

La bannière de Robert II, comte de Flandre, est levée! Il est le seigneur de ces grandes cités de métiers qui depuis un siècle déjà fermentaient pour l'indépendance. Robert était fils du *Frison*, comte de Flandre, si renommé pour son pèlerinage; seigneur de haute expérience, de grande noblesse et de fermeté (3), sa réputation retentissait jusqu'à Constantinople même. On se rappelle qu'Alexis lui avait écrit pour demander son secours quand les

(1) *Voyez*, sur le pèlerinage de Robert le Magnifique, cette histoire, chap. XX.

(2) ORDERIC VITAL, DUCHESNE, *Collect. Norm. script.*, pag. 785.

(3) *Chronic. Berliniacens.*, dom BOUQUET, tom. XIII, p. 459.— *Chronic. Cambr.*, ibid., pag. 482.

barbares envahissaient l'empire grec. Dans une seconde épître pourprée, Alexis éploré disait au comte : « Je fuis de ville en ville, et je ne reste dans chaque cité que pour fuir encore ; j'aime beaucoup mieux être soumis à vous autres Francs, que d'être le jouet des païens (1). Comte, comte, accourez donc avant que Constantinople ne tombe en leur pouvoir ! » Ainsi Robert le Flamand était appelé par les prières de l'empereur dans son lointain pèlerinage ; il quittait la Flandre et ses villes, les métiers et les clercs : toute la grande vassalité flamande suivit le comte ; l'éclat de sa chevalerie brillait dans les campements autour de Bruges et de Lille. Noble compagnie que celle de Robert comte de Flandre, avant que ces mutins de bourgeois et de métiers n'eussent abaisé les gonfanons de la chevalerie (2) !

Rien ne pouvait égaler le Flamand, si ce n'est Étienne comte de Blois, le batailleur ; Étienne n'avait point encore la Champagne : en naissant il reçut le comté de Meaux et de Brie, belles plaines si plantureuses en grains et en blé. Dès son enfance, il avait montré son ardeur de guerre et de chicane, car il sortait d'une race de tricheurs ; Étienne avait conquis fiefs sur fiefs, suivi de ses braves vassaux, si bien qu'à la fin il eut autant de châteaux qu'il y

(1) Albert d'Aix, liv. 1er, et Guibert, *ibid.*

(2) *Voyez* aux chapitres suivants le drame de la mort de Charles le Bon, comte de Flandre, emprunté aux Bollandistes.

avait de jours dans l'année (1), grands et petits manoirs sur les hauteurs près des rivières, et tous avec redevances : la richesse du comte de Blois était passée en proverbe ; il s'était croisé avec les barons du Blaisois, suivant ainsi le fils de leur suzerain. Il y avait alors confusion dans la race des comtes ; on se partageait les comtés, les fiefs, car on trouvait en la terre champenoise tant de beaux vignobles et de villes resplendissantes au milieu desquelles brillait Troyes, l'escarboucle de la Champagne.

Accourez tous maintenant pour saluer Raymond IV, comte de Toulouse, le fin, le matois saint Gilles, dont parlent même les chroniques arabes (2). Quelles richesses ! combien ne commandait-il pas à de florissantes villes, à des vassaux qui arboraient leurs gonfanons sur Montpellier, sur Lunel, la ville au vin doux, sur Béziers, déjà pleine d'Albigeois et d'hérétiques, moqueurs des moines et des clercs ! Le comte avait ses droits de suzeraineté sur Saint-Pons, vieux monastère, sur Saint-Hippolyte et le Vigan (3), près de la montagne et des noires Cévennes ; puis sur Frontignan

(1) Les Bénédictins ont consacré un article, dans *l'Histoire littéraire de France*, à Étienne, comte de Blois, tom. IX.

(2) Extraits arabes de dom Berthereau, analysés par M. Reinaud, *Biblioth. des Croisades*.

(3) Dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, tom. II, p. 280 et suivantes.

et le bel étang de Maguelonne, si riche pour le trésor des sires de Toulouse. Raymond IV était spirituel comme toutes ces populations méridionales; il aimait les jeux et les plaisirs, la poésie et les troubadours : qu'elles étaient riches toutes les campagnes de la Langue d'oc! elles avaient pour elles le soleil, l'eau et l'ombrage; le peuple avait l'imagination vive, la résolution prompte, et ce babil de la Langue d'oc, dont se plaignent si souvent les chroniques plus graves du nord des Gaules. Raymond, le comte de Toulouse, s'était montré digne des populations du Midi dans son ardeur pour les guerres de Palestine; il avait offert au concile de Clermont son corps et ses vassaux, et quand il prit la résolution de quitter son comté, quand il visita l'église de Sainte-Maguelonne pour prendre congé des reliques, il fut suivi par plus de cinq cents chevaliers possédant fiefs et demeures à la face du ciel, ainsi que le dit le chroniqueur Raymond d'Agiles, chapelain du comte, à l'imagination vive et légendaire, qui accompagna son suzerain à la croisade (1).

Ainsi se préparaient les hauts sires de la féodalité territoriale : Normandie, Flandre, Champagne et Toulouse, n'étaient-ce pas les plus dignes baron-

(1) Rien n'est plus curieux que la chronique de Raymond d'Agiles; Raymond suivit son comte, dont il était chapelain, avec une fidélité exemplaire; ses impressions ne peuvent être plus naïves. Cette chronique a été publiée dans la collection de Bongars. (*Gesta Dei per Francos*, 2e part.)

nages de France ? Qui pouvait se comparer à ces bannières flottantes au vent, où l'on voyait le lion rampant, la merlette et le lévrier, le griffon ailé, le lambel de la table pendante, le tourteau crénelé, le pal ou les émaux, symboles qui furent plus tard régularisés dans le blason héréditaire ? Chacun de ces grands sires entraînait à sa suite des vassaux particuliers dépendant de haut baronnage, Normands, Champenois, Flamands ou de Guienne, dans la Langue d'oil ou dans la Langue d'oc. Pour le baronnage de Normandie, voici le sire de Grandménil, Roger de Barneville, Étienne comte d'Albermale, et Gauthier de Saint-Valery (1) ; voulez-vous le baronnage franc ? voici Robert de Paris, l'insolent comte, Éberard de Puisaye, Raoul de Baugency ; puis les noms bretons, de Fergant et de Conan (2). La Langue d'oc, cette province de vieille noblesse, avait donné Guillaume de Sabran et Éléazar de Castres ; Heracle, comte de Polignac ; et vous, Ponce de Balazun, le serviteur fidèle du comte, le porte-étendard dans la bataille ! Goulfier de la Tour, et le gai chanteur Pierre Barrat ou Barral, dont la famille était antique comme les rochers du sol ! quelle foison de nobles comtes sous la bannière de Toulouse ! Salut à vous, Raymond

(1) Orderic Vital, ad ann. 1096.— Guibert de Nogent, liv. II.

(2) Albert d'Aix, liv. II. M. Mazuy, dans ses notes sur le Tasse, a donné la nomenclature des croisés.

Pelet, seigneur d'Alais! à vous, Isard, comte de Die; Raimbault, comte d'Orange; Gérard, comte de Roussillon; Gaston, vicomte de Béarn, dignes compagnons de Raymond de Toulouse, votre suzerain dans l'ordre des fiefs (1)!

Parmi tant de nobles barons qui n'avaient pas grands patrimoines, cadets ou puînés de races, brillait un sire de renommée retentissante et sauvage dans les manoirs du Nord (2): quand on parcourait, il y a moins d'un demi-siècle, la vaste plaine de Nivelle du côté de Fleurus, si célèbre depuis par d'immenses faits d'armes et de lamentables funérailles, on voyait quelques débris d'un château aux créneaux ruinés, aux tours en poussière; là, disait-on, avait été élevé un chevalier de haute stature; son nom était Godefroy (Goth-freed dans la langue flamande); sa naissance était toute féodale, car son père tenait en lignée le comté de Boulogne: or, vous avez dû lire dans les vieilles chroniques ce qu'étaient les comtes de Boulogne, les Eustache de père en fils, rois de la mer

(1) Dom Vaissète a recueilli avec un grand soin tous les noms des croisés qui se rattachent à la Langue d'oc. (*Hist. du Languedoc*, tom. II.)

(2) C'est surtout Godefroy de Bouillon dont on a changé le véritable caractère. Le Tasse en fait le pieux Énée; l'histoire, partant de cette donnée, l'a habillé en véritable paladin de romans. Godefroy était de race barbare, et conservait son caractère indomptable. *Voy.* ALBERT D'AIX, liv. II à VIII.

(*seeking*), qui bravaient les flots de l'Océan; par tradition de race, ils montaient de petits navires pour se livrer à la piraterie la plus audacieuse. Le père de ce Godefroy était le fameux Eustache de Boulogne, qui portait sur son casque un fanon de baleine (1), symbole de son empire de la mer et de sa lutte, contre les monstres qui désolaient les côtes; Eustache, alors vieilli, avait, aux temps de sa jeunesse, foulé aux pieds de ses chevaux bardés de fer les habitants de Douvres, avant l'expédition de Guillaume le Bâtard. Quelle histoire de fiers hommes que celle de ces comtes de Boulogne! Leurs ancêtres portaient le nom barbare de Régnier Erkenger; ils sortaient de la ligne collatérale des premiers comtes de Flandre, et par conséquent le sang germanique de Charlemagne coulait dans leurs veines (2), car un comte de Flandre avait enlevé une fille carlovingienne, et l'avait couchée dans le lit nuptial. Godefroy était le puîné d'Eustache au fanon de baleine, comte à la barbe blanche et pendante sur sa poitrine; il eut pour mère Goda, fille d'Ethelred, roi d'Angleterre, avant que la race normande eût succédé aux Saxons (3): Godefroy avait grandi dans le château des Ardennes dont nous avons parlé; de vieux serviteurs l'élevaient

(1) *Voyez* chap. XXIV de cet ouvrage.

(2) ALBERT D'AIX, liv. II.

(3) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, art. *Comtes de Boulogne*, tom. III, in-4°.

dans la sauvagerie de la chasse et de la guerre ; et comme à l'abri de l'antique forêt il n'avait pas d'héritage direct, il se jeta impétueusement dans les expéditions de pillage et de féodalité. Godefroy le Flamand suivit les empereurs d'Allemagne dans leurs guerres contre le pape ; sa main était forte, son corps dur comme l'acier, et sur le champ de bataille ce fut Godefroy qui perça d'un coup de lance Rodolphe de Rhinfelden, duc de Souabe, le bras droit de l'Église, que Grégoire VII avait élevé à la couronne. C'était un de ces vigoureux témoignages dont la mémoire restait : aussi Godefroy fut-il investi par l'empereur Henri IV du duché de basse Lorraine et de Bouillon. Alors sa tête s'anima plus encore, il devint comme l'expression féodale de la race germanique contre les papes et les Italiens ; quand les Allemands, grossiers envahisseurs, vinrent fouler de leurs chevaux caparaçonnés les monuments de l'antique Rome, le barbare Godefroy des Ardennes et de la Souabe était à leur tête ; ce fut lui qui, brisant les murailles et pénétrant dans le château Saint-Ange, proclama l'antipape Anaclet, l'homme de la race allemande. Là finit la vie grossière et sensuelle de Godefroy et ses violences contre le pape ; comme l'empereur Henri IV, il éprouva à l'aspect de Rome un profond repentir ; l'homme de chair et de sang s'agenouilla devant les pompes de l'Église catholique, et ce fut après ses victoires qu'il jura de revenir pénitent et de se couvrir la tête de cendres ; le Germain abaissa

son col devant le pape (1). Comme il ne devint point ermite, à l'exemple du géant Roboastre des chansons de Geste, il se fit pèlerin.

Godefroy fut ainsi le type et le modèle de la vie féodale; sa jeunesse fut donnée à la violence, à la force matérielle; l'âge mûr vint à la repentance. Il était d'une énergie de corps prodigieuse, qualité hautement saluée aux temps de barbarie; il jetait un javelot avec la puissance du Parthe, il brisait un écu de batailles, il séparait la chair et les os d'un coup d'épée : il dispersait l'armée la plus serrée (2); quel homme que ce Godefroy duc de Lorraine et de Bouillon, qui de ses mains étouffait un sanglier de la Forêt-Noire ou des Ardennes! Il avait peu de fiefs, peu de fortune et un triste repentir surtout de sa vie passée; il devait prendre une grande place au pèlerinage sacré. Dans ses nuits pleines de remords pour les désordres de sa jeunesse, il avait eu une vision; Dieu l'avait appelé à la sainte entreprise par des apparitions sou-

(1) Les chroniqueurs s'occupent beaucoup de Godefroy de Bouillon; comparez ALBERT D'AIX, liv. II, et GUIBERT, liv. II.

(2) *Sive hasta jaculans æquaret Parthica tela,*
Cominus aut feriens terebraret ferrea scuta,
Seu gladio pugnans carnes resecaret et ossa,
Sive eques atque pedes propelter et agmina densa.

(*Hist. Gest. viæ nostri temporis Hierosolym.* DUCHESNE, tom. IV, pag. 890.) En Bithynie Godefroy étrangla un ours de ses mains. *Voyez* ALBERT D'AIX, liv. IV.

daines (1), quand le sommeil vient jeter l'imagination dans des instincts sublimes et révélateurs; et qui n'a pas, dans les temps d'héroïsme, ces vives apparitions qui remuent le cœur? Toutes les fois que l'âme éprouve fortement, le passé, le présent et l'avenir se lient dans une sorte de sympathie; les rêves fantastiques les unissent d'une chaîne de roses blanches mystérieuses et inconnues; l'esprit frissonne et s'éclaire à la pâle illumination des cierges jaunes et de cette odeur vague et indéfinie, parfum sans saveur qui brûle dans les songes comme une lampe funèbre, pour nous révéler les instincts de l'âme et de l'avenir qui fuit comme une longue traînée d'ombres.

La puissance des apparitions est immense: quand le soldat a profondément admiré une grande renommée militaire, elle lui apparaît dans ses rêves de gloire! quand on a aimé ou beaucoup souffert, on conserve une indicible prévoyance des maux qui se rattachent à la vie; quoi d'étonnant que le barbare Godéfroy repentant fût entraîné au pèlerinage de la terre sainte par une apparition soudaine? Pourquoi n'aurait-il pas vu le Christ en sa face, lui annonçant sa fortune? Les hommes à grandes destinées n'ont-ils pas toujours en leur âme le noble instinct de l'avenir, la révélation de leur sort? Godefroy engagea ses fiefs, aliéna ses domaines; Metz acheta sa commune et sa liberté de Godefroy le

(1) Albert d'Aix, liv. ii.

comte ; le noble croisé vendit son duché de Bouillon à l'évêque de Liége, moyennant quatre mille marcs d'argent (1) et une livre d'or. Féodal désormais sans fief, Godefroy de Bouillon quitta sans regret son manoir pour les conquêtes dans la Palestine ; il convoqua ses Lorrains, race germanique et sauvage comme lui ; quelques hommes du comté de Boulogne sous Eustache son frère ; Godefroy était habitué à la vie errante ; il avait suivi les gonfanons des empereurs ; il appartenait à la race voyageuse des barons du moyen âge.

Si le roi de France Philippe Ier était excommunié, Hugues son frère, surnommé *le Grand* à cause de sa stature élevée, partait pour la croisade : ainsi le voulaient les mœurs du moyen âge ! Fils puîné de Henri Ier le roi des Français, il n'avait pas de fief de son chef, le digne comte Hues ou Hugues ; mais il avait épousé Adélaïde, fille d'Herbert IV, duc de Vermandois ; Adélaïde lui apporta en dot le fief de Valois et la châtellenie de Mouchi-la-Gâche ; il devint ainsi comte de Vermandois. C'était le seul titre de Hugues, cherchant fortune dans les coups d'épée : caractère tout féodal comme Godefroy, Hugues s'était jeté dans le pillage et le dépouillement des clercs ; il prenait à toutes mains les fiefs d'Église, et il s'était fait excommunier par les assemblées d'évêques (2), comme mécréant et ravageur de mo-

(1) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* tom. II, p. 372.

(2) Comparez le Cartulaire de Saint-Pierre de Beauvais,

nastères. Au temps où la force du corps était tout, on remarquait le comte Hues de Vermandois dans les rangs au milieu même de cette grande milice de féodaux qui allaient conquérir le sépulcre. Les chroniqueurs, qui aimaient à comparer les qualités physiques de l'homme, disaient « que tout ressentait en lui l'origine royale (1) », car la pensée souveraine, l'idée du commandement se mêlaient alors à la conviction d'une supériorité matérielle.

Tous ces dignes barons quittaient leurs terres pour la croisade; ils vendaient leurs fiefs pour acheter des chevaux de bataille et grossir leurs équipages de guerre. Est-ce qu'on s'imagine qu'ils allaient aux batailles confusément, comme les pèlerins de Gauthier sans Avoir ou de Pierre l'Ermite? Les féodaux prenaient toutes les précautions militaires pour faire réussir l'expédition lointaine; on sentait que les vieux envahisseurs des Gaules allaient s'agiter; ils avaient les rangs pressés de lances, des compagnies de forts archers, d'arbalétriers et de balistaires, à l'abri de leurs boucliers pointus et hauts : si les compagnons de Gauthier sans Avoir et de Pierre l'Ermite comptaient à peine quelques hommes à cheval, les féodaux, au contraire, mon-

f° 85, et les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*. Guibert et Robert le Moine parlent aussi du duc de Vermandois.

(1) *Regalem de quâ ortus erat commendabat prosapiam.* (ROBERT MONACH., lib. II.) *Apud inertissimos hominum Græcos, de regis Francorum prævolârat infinita celebritas.* (GUIBERT, lib. II, cap. XIX.)

taient leurs grands coursiers caparaçonnés de pied en cap ; ils avaient des instruments de siége, de longues poutres pour construire des ponts, et des machines de guerre pour abattre les remparts. Tous étaient habitués aux guerres, aux fortes expéditions ; les uns avaient combattu en Italie, les autres en Flandre ou en Allemagne ; l'obéissance existait parmi eux comme une règle féodale ; ils reconnaissaient les supérieurs ; la bannière flottante était le signe commun ; cette chevalerie devait marcher avec ordre ; il y avait sous la tente des vivres pour les lointaines marches, et on empilait les marcs d'argent destinés pour les dépenses du long itinéraire, comme les paysans empilent les fruits de la récolte (1). Les pauvres pèlerins avaient commencé la croisade avec un enthousiasme irréfléchi, comme il arrive toutes les fois qu'une expédition se fait peuple ; les seigneurs à cheval venaient après pour régulariser la guerre sainte. Si l'on voulait éviter les catastrophes, il y avait des règles, des disciplines à observer, des précautions à prendre ; on ne devait pas courir à la croisade, guidé par le seul entraînement : que de malheurs n'avaient pas éprouvés les compagnons de Gauthier sans Avoir ? que de fautes n'avaient-ils pas commises ? Le baronnage féodal avait à se garder contre de tels périls. Allez, nobles chevaliers, et que Dieu soit en aide à vos armes ! Après le peuple du Christ venait l'armée des barons du Christ.

(1) Robert le Moine, liv. II.

CHAPITRE XXXIV.

PHILIPPE Ier AU TEMPS DE LA CROISADE.

Développement de l'excommunication.—Voyage d'Urbain II dans la Langue d'oc et la Langue d'oil. — Visite des monastères.— Éducation de Louis le Gros.— Association à la couronne. — Premières guerres féodales. — Police des conciles. — La monarchie pontificale.

1090 — 1098.

Tout ce mouvement féodal, qui s'agitait dans le royaume pour la croisade, se faisait en dehors du roi Philippe Ier. C'était un curieux spectacle de voir les grands vassaux saisir les armes, caparaçonner leurs coursiers pour une expédition lointaine, sans que le roi, le sire et seigneur suzerain, exerçât la moindre influence sur le pèlerinage armé (1). Le

(1) Les chroniques parlent à peine de Philippe Ier durant toute la croisade; il ne suivait pas la pensée de la génération, et on l'oublia. Consultez le Cartulaire de l'abbé de Camps. (*Règne de Philippe Ier*.)

duc de Normandie rassemblait ses vassaux sous ses bannières; le comte de Champagne faisait retentir les joyeuses villes de Troyes, d'Arcis-sur-Aube, de Bar, de Vitry-le-Français, des chants de Geste et cantilènes pour le départ de la croisade; les comtes de Flandre et de Toulouse levaient leurs gonfanons; et pendant ce temps le roi Philippe Ier restait dans ses domaines, et la féodalité ne prenait garde à ses commandements ou à ses volontés.

D'où venait cette situation si précaire du roi Philippe Ier? qui l'avait jeté dans un si grand abaissement? comment se faisait-il que Hugues, le comte de Vermandois son frère, partait pour la croisade comme un simple chevalier, tandis que le roi restait dans ses domaines comme s'il n'avait pas porté l'épée? Cela tenait d'abord à l'existence naturellement abaissée du pouvoir royal, au caractère un peu insouciant du roi. Puis Philippe Ier avait été frappé d'excommunication; le pape Urbain II avait jeté la solennelle sentence, le concile de Clermont l'avait approuvée. Le roi était ainsi accablé sous l'anathème, comme incestueux et concubinaire; s'il ne repoussait Bertrade du lit nuptial, il était flétri comme un lépreux dans l'ordre moral. Qui aurait voulu tenir la bannière du roi dans cette abjection, quand il était confondu parmi les mécréants et les hérétiques? Et qu'on remarque combien le moment était parfaitement choisi pour faire éclater la puissance du pape : les croisades avaient inspiré une ferveur nouvelle pour les idées catho-

liques; Urbain II avait appelé une milice à lui parmi les pèlerins du peuple et les barons; il s'était placé comme le chef de la guerre en Palestine, comme la parole qui dirige le glaive. Il unissait ainsi à la tiare la puissance de la force, et les féodaux se seraient mis au service d'Urbain II pour combattre leur suzerain, comme ils lui prêtèrent leurs bras pour chasser l'antipape Anaclet dans leur passage en Italie (1).

Il faut voir l'impression profonde que produisait, même dans le domaine royal, l'excommunication du suzerain ! Un sentiment d'horreur se rattachait à lui; les actes sont datés d'une manière sinistre. Le cartulaire de Saint-Serge, dans l'Anjou, contient une chartre qui porte la suscription suivante : « Écrite et scellée par moi (2), l'an du Seigneur 1095, indiction troisième, le samedi 25 de la lune, sous le pontificat d'Urbain II; la France étant souillée par l'adultère de l'indigne Philippe. » Et que pouvait-il y avoir de commun dès lors entre ce roi adultère et les preux chevaliers qui partaient pour la croisade? Le mouvement féodal se fit tout en dehors du suzerain; on marchait vers Jérusalem, tandis que le roi était frappé d'excommunication comme hérétique et relaps; le pape avait son armée enthou-

(1) Comparez Guibert de Nogent, liv. Ier.— Robert le Moine, liv. Ier.

(2) Cette chartre est une donation faite par Foulques, comte d'Anjou, *ex Cartul. S. Sergii Andeg.* Dans l'abbé de Camps, ann. 1095.

siaste et populaire. Urbain II était le véritable suzerain du baronnage féodal de France ; quand tout s'armait pour la croisade, il continuait sa visite pastorale des monastères. Chose curieuse ! le pape expulsé de Rome par Anaclet, exerça un si grand ascendant moral sur les populations gauloises, qu'il put répéter l'anathème contre Philippe Ier et ses serviteurs, tous frappés d'excommunication, parce qu'ils servaient le roi. Le pape Urbain II, le dictateur catholique, acheva son voyage triomphal au milieu des abbayes et des monastères ; il était partout accueilli avec pompe, les croix et les bandières allaient au-devant de lui flottantes, l'encens parfumait les églises, et sa bénédiction avait plus de puissance que les prescriptions suzeraines, même les chartres scellées de l'anneau du roi (1). Tant la parole du pontife fut retentissante dans la Langue d'oil et la Langue d'oc, que Philippe Ier se résolut d'abandonner Bertrade, au moins momentanément, jusqu'à ce qu'il fût réconcilié avec le pape et les évêques. La dictature pontificale allait à ses fins ; les censures furent ainsi levées ; Urbain II s'empressa d'annoncer avec joie cet heureux événement à l'Église catholique (2).

A cette époque le roi Philippe était dans toute la puissance de la vie ; il avait quarante-trois ans à

(1) *Annal.* de Baronius et Pagi, ad ann. 1095-1096.

(2) *Chronique* Malliac, ann. 1096, et Yves Carnot. *Epistole* 211, *Spicileg.*, tom. v, pag. 518.

peine; la force de son corps se déployait dans tous les exercices militaires des cours plénières. Les vieux chroniqueurs disent qu'il avait la tête belle, la tournure majestueuse, quand il montait surtout un fort cheval de bataille; comme tous les barons, il était homme de chair, de plaisir et de brutalité; il aimait à porter à ses lèvres la coupe emplie; il s'asseyait avec joie dans les festins; le sensualisme de la vie le dominait, et néanmoins Philippe Ier abaissa son cou fier et hautain devant Urbain II, qui parcourait les provinces avec sa seule croix. Le catholicisme était si puissant sur les âmes, et les croisades avaient imprimé un énergique mouvement qui faisait fléchir la tête du suzerain sous la volonté du pape, le dictateur de ce peuple qui allait par multitude en pèlerinage.

De son mariage avec la reine Berthe, Philippe Ier avait eu un fils né en 1078; la Vie de saint Arnould raconte, dans le pieux style légendaire (1), toutes les circonstances mystiques de la naissance de Louis, le fils aîné du roi : la reine Berthe, la première femme de Philippe, était stérile; pauvre épouse, elle priait Dieu nuit et jour de lui donner un fils; elle se recommanda donc aux prières de saint Arnould. Or, le jour que saint Arnould fut intronisé évêque, il envoya un de ses religieux informer la reine qu'elle était enceinte d'un fils, et le

(1) Extrait du manuscrit de l'abbé de Camps; *Collect.* Fontanieu, tom. VIII.

saint lui écrivit que ce fils serait nommé Louis et qu'il succéderait à son père (1). Ainsi disaient les naïves légendes des monastères, pour annoncer la venue d'un enfant dans les races : n'était-ce pas doux à ouïr conter que ces merveilles dans le foyer domestique? Louis enfant fut très-gras et très-gros de corps; quand il fut séparé des femmes, on le mit dans le monastère de Saint-Denis, siége de la science et de la piété; il apprit beaucoup à l'école des clercs; à dix ans il montait fortement à cheval, il lisait un livre couramment, ce qui faisait merveille parmi les religieux; à peine touchait-il sa douzième ou treizième année, et l'on disait partout que Louis le Gros, fils du sire roi, serait un bon gouverneur pour le royaume de France : il reçut alors comme fief Mantes, Pontoise et le comté du Vexin, en apanage destiné à soutenir les dépenses de son hôtel; l'enfant obtint ainsi gage et participation dans l'administration royale.

Ce fut à quinze ans que Louis le Gros fit ses premières armes dans la guerre contre Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, ce Guillaume si rapace et si fin, à qui le duché de Normandie avait été engagé par le duc son frère. Comme à l'époque de l'excommunication le roi était frappé d'impuissance, les barons ne voulaient plus le suivre en guerre; il n'y avait pas un seul seigneur féodal qui consentît à

(1) *Vita sanct. Arnulf. Suession. Episcop.*, Duchesne, tom. IV, pag. 166.

déployer sa bannière à côté de la sienne, car il était adultère et relaps ; tout était ainsi dans la confusion. Louis le Gros, à quinze ans, leva le gonfanon du roi, lui, le digne fils de Berthe, la première et légitime épouse (1) ; Philippe Ier n'aurait pas trouvé trois chevaliers pour le suivre, tandis que Louis son fils réunit assez de forces pour résister à l'invasion normande de Guillaume le Roux. Ainsi l'enfant royal commençait les efforts de guerre contre le roi des Anglais à la tête de ses batailles de lances. L'excommunication avait enlevé toute la force morale au roi ; il n'avait plus qu'à se hâter de faire pénitence : « qu'il se fît donc religieux et bon ermite. » Les chroniques ne s'occupent plus que de son fils ; les gestes de cette enfance sont suivis pas à pas par les chroniqueurs de Saint-Denis ; les bons moines n'avaient-ils pas assisté au développement de cette jeune intelligence ? « Dans la fleur de son printemps, et à peine âgé de douze ou treize ans, le glorieux et célèbre Louis, fils du roi Philippe, avait de si louables mœurs et de si beaux traits, et se distinguait tellement, soit par une admirable activité d'esprit, présage de son caractère futur, soit

(1) Suger a écrit la vie de Louis le Gros avec entraînement ; on doit un peu se défier de son enthousiasme ; mais où trouver des renseignements plus précieux que dans un contemporain qui assista à tous les actes de la vie de son seigneur ? Cet ouvrage de Suger est adressé à Gosselin, évêque de Soissons ; il a été la source de la chronique de Saint-Denis. *Voyez* DUCHESNE, tom. IV.

par la hauteur de son agréable stature, qu'il promettait à la couronne, dont il devait hériter, un agrandissement prompt et honorable, et à l'Église, ainsi qu'aux pauvres, un protecteur assuré. Cet auguste enfant, fidèle à l'antique habitude qu'ont eue les monarques, Charles le Grand (1) et autres excellents princes, et qu'attestent les testaments des empereurs, s'attacha d'un amour si fort, et pour ainsi dire héréditaire, aux reliques des saints martyrs qui sont à Saint-Denis et à celle de ce saint lui-même, que pendant toute sa vie il conserva pour l'église qui les possède, et prouva par une honorable libéralité, les sentiments nés chez lui dès son enfance; et qu'à son heure suprême, espérant beaucoup dans ces saints après Dieu, il résolut pieusement de se lier à eux corps et âme, et de se faire moine dans cette abbaye, s'il en avoit la possibilité. A l'âge dont nous parlons, cette jeune âme se montrait déjà tellement mûre pour une vertu forte et active, qu'il dédaignait la chasse et les jeux de l'enfance, auxquels cet âge a coutume de s'abandonner, et pour lesquels il néglige d'apprendre la science des armes. Dès qu'il se vit tourmenté par l'agression de plusieurs des grands du royaume, et surtout de l'illustre roi des Anglais, Guillaume, fils de Guillaume, plus illustre encore, vainqueur et monarque des Anglais, le sentiment d'une énergique équité

(1) Le souvenir de Charlemagne comme grand protecteur des églises vivait partout. SUGER, liv. Ier.

l'échauffa, le désir de faire l'épreuve de son courage lui sourit; il rejeta loin de lui toute inertie, ouvrit les yeux à la prudence, rompit avec le repos, et se livra aux soins les plus actifs. En effet, Guillaume, roi des Anglais, habile et expérimenté dans la guerre, avide de louanges et affamé de renommée, avait, par suite de l'exhérédation de son frère aîné Robert, succédé heureusement à son père Guillaume; après le départ de ce même frère pour Jérusalem, il devint maître du duché de Normandie, chercha comme duc de cette province à étendre ses limites qui confinoient aux marches du royaume, et s'efforça, par tous les moyens possibles, de fatiguer par la guerre le jeune et fameux Louis. La lutte entre eux était tout à la fois semblable et différente : semblable en ce qu'aucun des deux ne cédait à son adversaire; différente en ce que l'un était dans la force de l'âge mûr, et l'autre à peine dans la jeunesse; en ce que celui-là, opulent et libre dispensateur des trésors de l'Angleterre, recrutait et soudoyait des soldats avec une admirable facilité; tandis que celui-ci, manquant d'argent sous un père qui n'usait qu'avec économie des ressources de son royaume, ne parvenait à réunir des troupes que par l'adresse et l'énergie de son caractère, et cependant résistait avec audace. On voyait ce jeune guerrier, n'ayant avec lui qu'une simple poignée de chevaliers, voler rapidement et presque au même instant au delà des frontières du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne, n'être pas pour cela

moins prompt, s'il apprenait que son ennemi rentrait dans le Vexin, à s'opposer courageusement avec trois ou cinq cents hommes à ce même roi Guillaume, marchant à la tête de dix mille combattants, et enfin tantôt céder, tantôt résister pour tenir en suspens l'issue de la guerre (1). »

Voilà donc ce que les chroniques racontaient des merveilles de l'enfant royal et de ses premières armes; on l'opposait, lui, élevé religieusement dans un monastère, lui, le protecteur des moines et de la sainte église de Saint-Denis, à Philippe Ier son père, l'homme sensuel et excommunié. Dans l'ordre monacal, Louis le Gros commençait à déployer ses connaissances de clerc et sa piété d'Église; et c'était sur le champ de bataille qu'il apprenait le métier des armes. L'invasion des Normands et des Anglais dans les domaines du roi se rattachait à l'excommunication de Philippe Ier. Guillaume le Roux, si rusé, si matois, rêvant toujours d'accroître son domaine, voulait profiter de l'affaiblissement du roi Philippe pour envahir ses terres. Louis enfant pourrait-il résister aux lances pressées du suzerain d'Angleterre? Cette guerre fut toutefois très-mollement conduite, car il n'y avait alors d'ardentes pensées que pour la croisade; c'était à remarquer : les trois grands suzerains de l'Europe restaient paisiblement dans leurs domaines; l'Empereur laissait partir les croisés allemands sans se joindre à leur

(1) *Ludovic. Vita, apud* SUGER, liv. Ier.

expédition ; le roi des Anglais, Guillaume le Roux, était trop préoccupé de conquêtes et d'agrandissement de ses domaines pour prendre part au grand pèlerinage; il recevait en gage le bien de ses vassaux, se faisait usurier ; et Philippe Ier voyait s'éloigner avec une joie secrète les barons de la monarchie (1). Le progrès vint plus tard et s'étendit; le pèlerinage, d'abord populaire, se fit ensuite féodal; il ne reçut une sanction royale, il n'entraîna les suzerains eux-mêmes que plus tard lors des croisades de Conrad d'Allemagne, de Louis VII de France, de Richard d'Angleterre et de Philippe-Auguste. Ainsi marchent toujours les idées enthousiastes, elles prennent leur source dans les masses pour s'élever et s'imposer ensuite aux pouvoirs!

La prédication de Pierre l'Ermite, le voyage d'Urbain II, avaient produit dans la société une impression si profonde, une agitation si soudaine, que le peuple ne s'occupe d'aucun autre intérêt. Quand une idée dominante est ainsi jetée dans le monde, tous les autres intérêts s'effacent et s'absorbent; aussi ne trouve-t-on qu'un petit nombre de chartres émanées des rois, des barons et des abbés pendant cette période; il ne reste plus que les prescriptions des conciles qui forment comme un ensemble de lois pour la police politique. Les conciles règlent les devoirs respectifs de la famille et de la propriété en l'absence de toute loi civile. On trouve des ca-

(1) *Chroniq. de Saint Denis,* ad ann. 1095.

nons provinciaux de cette époque ; dans le concile de Rouen (1) les évêques renouvellent les serments pour la paix de Dieu et du peuple, afin que la trêve générale soit observée : « Nul baron ne pourra porter les armes que pour le service de la croix, nul ne pourra exiger de dîme du peuple, nul ne pourra envahir le fief ecclésiastique, la manse abbatiale. Le concile défend aux clercs de reconnaître la supériorité des laïques, ils ne doivent point hommage aux barons; tous se lient à l'Église et ne doivent reconnaître de lois que les siennes (2). Ensuite, et comme pénitence, les Pères rassemblés dans la grande cité de Normandie défendent aux clercs comme aux laïques de porter les cheveux longs et flottants; voudroient-ils ressembler aux histrions et aux baladins des contrées méridionales ? » Voici ce que prescrit le concile de Nismes, présidé par Urbain II : « Les évêques, même métropolitains, ne pourront aliéner les bénéfices des églises; et qu'importe qu'il y ait vacance? ils nommeront le clerc qui doit remplacer, mais ils se garderont bien de vendre les bénéfices ecclésiastiques, propriété inaliénable de l'Église. Quant aux abbayes, qu'on respecte leurs droits sur tout ce qu'elles possèdent depuis trente ans; les moines sont clercs, ils peuvent faire le service divin comme les prêtres,

(1) Février 1096.— ORDERIC VITAL, DUCHESNE, pag. 723.

(2) Ce concile a seize canons; il est de 1096, et se trouve dans le *Spicileg.*, tom. IV, pag. 236.

ils peuvent administrer les sacrements, et délier les âmes, car la solitude n'enlève point à l'homme le caractère indélébile de prêtre du Seigneur (1). »

Ainsi Urbain II grandit, autant qu'il le peut, la monarchie pontificale; l'entraînement des croisades favorise l'unité de l'Église, en elle se trouve la puissance et la force. L'époque est à la solitude, au désert, à la vie monacale ou à la pieuse émigration; tout ce qui ne marche pas vers l'Orient se renferme dans les monastères; les deux forces sont dans la double milice ecclésiastique et militaire; la société est morte en dehors de ces deux idées. Chaque époque porte avec elle-même ses préoccupations : aussi les chartres et les diplômes sont-ils rares pendant dix ans; on ne trouve que quelques donations pieuses dans la pensée du pèlerinage en Palestine, ou bien des affranchissements, ventes, aliénations qui sont amenés par le besoin d'argent imposé dans la croisade : ventes de fiefs, chartres municipales, tout est rédigé sous l'influence du saint voyage (2); la société en est partout préoccupée comme d'un fait dominant. Point d'ordonnances générales, point de prévoyances qui touchent à tout le royaume : commune, monastère ou croisade, voilà la trilogie du onzième siècle. En ce moment tous les vassaux

(1) *Voyez* aussi la curieuse correspondance d'Yves de Chartres, ad ann. 1097-1099.

(2) Parcourez les tables de Bréquigny, ad ann. 1095-1099.

ont pris les armes, et le retentissement des clairons et buccines annonce leur départ dans tous les grands fiefs du domaine. Beau spectacle que ce départ du baronnage de la vieille Gaule !

CHAPITRE XXXV.

ITINÉRAIRE DES GRANDS FÉODAUX POUR LA CROISADE.

Marche militaire de Godefroy de Bouillon à travers la Pannonie et la Bulgarie. — Les Flamands sous leur comte.— Robert de Normandie. — Les Normands de Sicile. — Bohémond et Tancrède en Thessalie. — Itinéraire du comte de Toulouse et des Provençaux.

1096.

Le pieux sentiment qui portait les comtes féodaux au grand pèlerinage avait son origine dans un principe commun ; c'étaient la même exaltation de pensée, le même enthousiasme. La parole de Pierre l'Ermite avait remué l'Occident ; la délivrance du tombeau du Christ et des frères de l'Asie était la destination des barons, des vassaux et du peuple ; mais tous ces nobles hommes à la cuirasse étincelante, au casque d'acier, n'appartenaient pas à la même race ; qu'avait de commun le Flamand avec le Provençal du comté de Toulouse, qui parlait la

langue d'oc? quelle était la similitude entre le Normand qui se nourrissait de cidre vert (1), et le Champenois ou le Bourguignon dont la coupe s'emplissait incessamment des vins des côtes brûlées et rôties? Le sentiment catholique formait le seul lien intime entre tous ces peuples qui marchaient à la croisade pour le triomphe d'une idée et d'une même croyance, patrimoine sacré de toute la génération du onzième siècle.

Godefroy le Lorrain avait convoqué ses lourds et grossiers compagnons de race germanique, qui formaient sa principale bande féodale, au mois d'août, époque fixée pour le départ du pèlerinage; ses parents, ses amis, presque tous comme lui indomptables pour leurs ennemis et pénitents pour l'Église, entouraient sa personne; on y comptait son frère Baudouin, fils d'Eustache le pirate de Boulogne; Garnier de Gray, l'un des grands pilleurs de monastères; Renaud, comte de Toul; Dudon et Henri de Acheris, et une foule d'autres comtes, chevaliers et barons de ces contrées sauvages qui s'étendaient de la Forêt-Noire aux Ardennes, des Alpes à la Meuse. Cette troupe passa le Rhin, se dirigeant à travers les joyeux coteaux de la Souabe,

(1) Cette distinction entre les races se manifeste même dans les chroniques; chaque comte a son historien. Raymond d'Agiles est le chroniqueur de la race du Midi; Raoul de Caen l'est des Normands; Robert le Moine, des Francs; Albert d'Aix, de Godefroy et de la race lorraine. (Voyez *Gesta Dei per Francos*, BONGARS, 1re partie.)

la Bavière et l'Autriche (1); son premier campement fut à Tollenbourg sur la Leytha; les Lorrains et les Allemands placèrent là leurs tentes de toile grossière, et tous se réunirent pour arrêter un ordre de marche à travers la Hongrie; ils choisissaient cette route, car que pouvaient craindre les Germains des peuples à demi sauvages qu'ils allaient traverser? Godefroy était familier à toutes ces terres d'Allemagne, il y avait fait la guerre de château à château, de ville à ville. Une fois arrivé sur les frontières de Hongrie, l'indomptable conducteur de la croisade voulut, avant d'aller plus loin, connaître quelles étaient les causes sinistres qui avaient empêché le roi Coloman, chrétien comme les pèlerins, d'accueillir en frères les compagnons de Gauthier sans Avoir, le digne précurseur de Pierre l'Ermite. Godefroy manda auprès de lui un comte franc du nom de Acheris, qui avait visité la Hongrie et en parlait l'idiome : « Comte, lui dit-il, prends douze hommes forts, et va vers le roi Coloman pour lui porter les plaintes de tous les barons des Gaules, car il y a eu des massacres et des trahisons en route. » Le sire de Acheris n'hésita point, et partit pour joindre Coloman à Presbourg (2); il portait

(1) Albertd'Aix est le plus précis des chroniqueurs sur la croisade de Godefroy de Bouillon; clerc d'Aix-la-Chapelle, il a dû tout voir et tout suivre sur les bords du Rhin. *Voyez* Albert d'Aix, liv. ii.

(2) *Voyez* Albert d'Aix, qui est le chroniqueur principal du pèlerinage de Godefroy de Bouillon, liv. ii.

en son escarcelle une chartre scellée aux armes du duc ; elle était ainsi conçue : « Au roi des Hongrois Coloman, Godefroy duc de Lorraine, et les autres premiers seigneurs de la Gaule, salut et tout bien en Christ ! Nos seigneurs et nos princes s'étonnent qu'étant attaché à la foi catholique, vous ayez fait subir un si cruel martyre à l'armée du Dieu vivant, que vous lui ayez défendu de passer sur votre territoire et dans votre royaume, en la chargeant de tant de calomnies ; c'est pourquoi, frappés maintenant de crainte et d'incertitudes, ils ont résolu de s'arrêter à Tollenbourg, jusqu'à ce qu'ils apprennent de la bouche du roi pourquoi un si grand crime a été commis par les chrétiens, se faisant persécuteurs d'autres chrétiens. » Et pendant à la chartre était le scel de Godefroy, où se voyaient deux chevaliers à toute armure. Cette chartre fut lue et récitée par le comte franc d'une voix forte ; le roi répondit en présence de toute l'assemblée des Hongrois réunie sous la tente (1) : « Nous ne sommes point les persécuteurs des chrétiens ; mais tout ce que nous avons montré de cruauté, tout ce que nous avons fait pour la ruine de ces gens, nous y avons été poussés par la plus dure nécessité ; nous avions

(1) Albert d'Aix, liv. ii. L'itinéraire de Godefroy, et ses rapports avec les Hongrois et les Bulgares, ne se trouvent que dans Albert d'Aix. Foucher de Chartres donne également quelques détails topographiques sur la croisade : *Fulcherii Carnotensis gesta peregrinantium Francorum cum armis, Hierusalem pergentium.* (Bongars, pag. 381.)

donné toutes sortes de choses à votre première armée, celle qu'avait rassemblée Pierre l'Ermite; nous lui avions accordé la faculté d'acheter en toute probité de poids et de mesure, et de traverser paisiblement le territoire de la Hongrie; mais les gens de cette armée nous ont rendu le mal pour le bien; non-seulement ils ont emporté de notre pays de l'or et de l'argent, et emmené avec eux des chevaux, des mulets et des bestiaux, mais encore ils ont renversé les villes et les châteaux; ils ont mis à mort quatre mille hommes des nôtres, ils leur ont enlevé leurs effets et leurs vêtements. Après les innombrables offenses que nous ont faites si injustement les compagnons de Pierre, l'armée de Gottschalk, qui les a suivis de près, a assiégé notre château de Mersebourg, le boulevard de notre royaume; voulant, dans son orgueil impuissant, arriver jusqu'à nous, pour nous punir et nous exterminer, elle vient d'être détruite naguère, et vous l'avez rencontrée fuyant en déroute; mais ce n'est qu'avec peine et par le secours de Dieu que nous avons réussi à nous protéger. » Coloman se défendit ainsi contre les graves accusations que les chrétiens faisaient peser sur lui; car c'était un crime horrible que d'attenter à la vie des pèlerins (1)! La réponse du roi fut donnée avec calme et modération au comte franc, qui l'accueillit avec la fierté de sa race;

(1) *Voyez* dans DUCANGE, v° *Peregrinat.*, les priviléges des croisés.

le roi ordonna de traiter honorablement les députés des comtes de Lorraine et de la Germanie, de les loger dans son palais ou sous les tentes, « et pendant huit jours consécutifs on leur servit en abondance, de la table même du roi, toutes les choses nécessaires. » Puis Coloman ayant pris l'avis de ses principaux seigneurs au sujet du message du duc, renvoya les députés avec de nobles Hongrois couverts de peaux et d'épaisses fourrures. Le roi se hâtait de répondre au chef militaire de la croisade sur la demande d'un passage ; sa chartre était écrite par un clerc et en latin, et le roi s'efforçait d'apaiser la colère des Allemands et des Lorrains irrités. « Le roi Coloman au duc Godefroy et à tous les chrétiens, salut et amour sans dissimulation ! Nous avons appris que tu es un prince puissant sur ton territoire, et que tu as été trouvé constamment fidèle par tous ceux qui t'ont connu (1); aussi, t'ayant toujours aimé pour ta bonne réputation, j'ai désiré maintenant te voir et te connaître. J'ai donc décidé que tu aies à te rendre auprès de nous au château

(1) Une circonstance constate toute la sauvagerie du pèlerinage de Godefroy ; c'est que les autres comtes, Francs, Champenois, Normands, Provençaux, avaient des chapelains, des chroniqueurs ; tous écrivaient des chartres, épîtres ; le pèlerinage de Godefroy jusqu'à Constantinople n'a qu'un historien, Albert, chanoine dans le chapitre d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire d'une cité des bords du Rhin. Il ne reste pas une seule chartre du barbare seigneur de Bouillon.

de Ciperon, sans redouter aucun danger, et nous arrêtant sur les deux rives du marais, nous aurons ensemble des conférences sur toutes les choses que tu nous demandes, au sujet desquelles tu nous crois coupable (1). »

Le roi de Hongrie sollicitait une entrevue du chef lorrain seul à seul, cheval contre cheval, avec la loyauté des races nomades, pour arrêter les conditions du passage. Le roi redoutait les excès et la vengeance des pèlerins de Germanie qui marchaient avec Godefroy, car les chevaliers verraient partout la trace du massacre des compagnons de Pierre l'Ermite et de Gauthier sans Avoir, et les monceaux d'ossements empilés. Godefroy n'hésita pas à se rendre de sa personne, avec trois cents chevaliers choisis, au lieu fixé par Coloman, afin de régler toutes les clauses d'une convention de passage. Triste et longue route encore pour ces hommes d'armes! ils traversèrent la Pannonie sauvage, pleine de marais; mais qu'importe la fatigue à qui touche le but! et les chasseurs des Ardennes ou de la Forêt-Noire devaient se plaire dans un territoire boisé et peuplé de gibier! Le chef lorrain fut reçu par le roi de Hongrie sous la tente; ils se pressèrent la main, se saluant à la façon des races nomades; leur idiome était divers, et des clercs servirent d'interprètes. « Que veulent donc les tiens en si grande troupe?» dit Coloman. — « Le passage à travers les terres de

(1) Albert d'Aix, liv. ii.

Hongrie et de Pannonie pour se rendre à Constantinople, et combattre ensuite les mécréants à outrance. » Telle fut la réponse de Godefroy, duc des hommes d'Occident. « J'y consens, répliqua le roi; mais les tiens sont si nombreux, et les autres pèlerins ont fait tant de mal au peuple, que je te demande des otages; ils te seront fidèlement rendus après que tu auras traversé mes terres. » — « Ceci sera fait comme tu le dis », répliqua Godefroy, et la convention fut scellée de l'anneau ducal. Godefroy promit de livrer son frère Baudouin avec sa femme et sa race pour otages : « Que puis-je te donner de plus que mon propre sang? » Alors le roi répliqua : « Eh bien! je m'engage à fournir des vivres pendant toute la traversée, et va en paix (1)! » Ainsi Godefroy revint à sa tente, et lorsqu'il dit à Baudouin : « Frère, il faut aller auprès de Coloman », Baudouin, plein de colère, refusa d'abord; mais les évêques le supplièrent de sauver l'armée de Dieu, et il se résigna à servir d'otage auprès du roi Coloman et de ces Hongrois qui, un siècle plus tôt, avaient ravagé la Gaule!

Le pélerinage germanique se mit donc en marche

(1) Albert, le chanoine d'Aix-la-Chapelle, a suivi jour par jour tous ces détails. Aucun des historiens modernes des croisades n'est entré dans ces détails; comme ceux-ci voulaient donner à Godefroy de Bouillon une physionomie digne de la *Jérusalem délivrée*, ils se seraient bien gardés de le présenter au milieu de cette barbarie. *Voyez* ALBERT D'AIX, liv. II.

avec les rangs serrés et la lance haute ; les Hongrois paisibles accouraient, d'après les ordres du roi, pour vendre leurs vivres aux pèlerins, tandis que Coloman suivait avec une nombreuse cavalerie nomade, caracolant sur les flancs des diverses troupes de croisés pour surveiller leurs mouvements. Les Lorrains marchèrent ainsi jusqu'à la Save, qui fermait la frontière de la Hongrie ; là Godefroy apprit qu'une armée de Turcomans, de Warenges, de Petscheneges, peuples nomades encore, partis de Constantinople, devaient s'opposer à l'entrée des pèlerins sur les terres de l'empire ; ces multitudes, qui s'amoncelaient comme un orage, effrayaient tant Alexis (1) ! Trois mille chevaliers couverts de cuirasses, à la mine haute comme la race lorraine et germanique, suffirent pour mettre en fuite ces cavaliers qui combattaient à la manière des Scythes, l'arc en main ! Pouvaient-ils résister à la fière chevalerie de Souabe, à ces barons des bords du Rhin si retentissants dans les chroniques? Bientôt la renommée s'en répandit au loin, et l'empereur reçut la nouvelle de l'invasion des barbares ; quelles étaient les intentions de ces races germaniques? que demandaient-elles à l'empereur? Des officiers du palais sacré furent envoyés auprès de Godefroy,

(1) *Voyez* dans l'*Alexiade,* liv. x, les précautions prises par l'empereur à la nouvelle de l'arrivée de Godefroy. Anne Comnène dit peu de chose de Godefroy ; elle compte dans son armée dix mille chevaliers, et soixante et dix mille archers ou arbalétriers.

porteurs d'une chartre pourprée écrite en caractères d'or : « Alexis, empereur de Constantinople et du royaume des Grecs, au duc Godefroy et à ceux qui le suivent, parfait amour ! Je te demande, duc très-chrétien, de ne pas souffrir que les tiens ravagent et dévastent mon royaume et mon territoire, sur lequel tu es entré. Reçois la permission d'acheter, et qu'ainsi les tiens trouvent en abondance dans notre empire toutes les choses qui sont à vendre ou à acheter. » Godefroy possédait assez de science militaire pour reconnaître la nécessité d'une grande discipline à travers des terres perdues, tout entourées de populations nomades; quelle retraite était assurée en cas de revers (1)? Il reçut le message de l'empereur avec respect, et promit d'exécuter en tout point les ordres qui lui étaient adressés; il fit publier partout que l'on eût à s'abstenir de rien enlever de vive force, si ce n'est les fourrages pour les chevaux. « Marchant ainsi conformément aux ordres de l'empereur, les pèlerins arrivèrent à Nissa, l'une des frontières de l'empire; ils y trouvèrent une étonnante abondance de vivres en grains et en orge, du vin et de l'huile en quantité; on offrit beaucoup de gibier au duc de la part de l'empereur, et tous les autres eurent pleine liberté de vendre et d'acheter. Ils se reposèrent pendant quatre

(1) Albert d'Aix explique encore les motifs qui portèrent Godefroy de Bouillon à accepter une convention avec Alexis. *Voyez* liv. II.

jours au milieu des richesses et de la joie. De là le duc se rendit avec son armée à Sternitz, et n'y trouva pas moins de sujets de satisfaction et de beaux présents de l'empereur. En étant parti au bout de quelques jours, il descendit vers la belle ville de Philippopolis, et y demeura pendant une semaine, comblé de même des dons de l'empereur, et trouvant avec profusion toutes les choses nécessaires (1). » Ainsi marchaient les Lorrains et les Allemands de la Forêt-Noire et de la Souabe à travers les races de Hongrie, les Bulgares et les Grecs ; les envahisseurs n'étaient pas plus policés que les peuples envahis ; c'étaient *barbares contre barbares ;* mais la fermeté de Godefroy empêchait les excès, et maintenait fortement la discipline militaire, nécessité d'une marche lointaine à travers des pays inconnus qui frappaient si vivement l'imagination des pèlerins.

Pendant ce temps, les autres comtes féodaux, Robert de Flandre avec ses châtelains, ses archers et ses hautes bannières, et à côté de lui la *Courte-Heuse*, le brave duc de Normandie ; puis encore Hugues, comte de Vermandois, avec les Francs, tous pèlerins de la langue du Nord, s'étaient dirigés vers les Alpes ; ces comtes avaient choisi l'itinéraire de l'Italie (2) par plusieurs motifs : d'abord les Alpes

(1) Albert d'Aix, liv. II.

(2) « Nous autres Français, dit Foucher de Chartres, après avoir parcouru la France, nous passâmes en Italie, et nous arrivâmes à Lucques, où nous trouvâmes le pape Urbain,

étaient le chemin le plus fréquenté pour le pèlerinage; là étaient marquées les stations, les oratoires qui devaient abriter les pieux voyageurs. L'Italie avait Rome pour capitale, et si les comtes marchaient avec enthousiasme vers Jérusalem, ils n'en étaient pas moins désireux de saluer les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans les basiliques de Rome; la renommée des saints apôtres et des reliques leur donnait une si grande physionomie! C'était la première station pour la sainte entreprise, et, d'ailleurs, le pape Urbain II avait indiqué cet itinéraire aux nobles hommes qui prenaient la croix. Au moment où l'Italie, et Rome surtout, était agitée par la guerre civile, quand l'antipape Anaclet siégeait à Rome, Urbain II devait avoir un profond désir de montrer à ses ennemis les miracles que sa parole avait produits. Cette armée avait obéi aux inspirations du pape; et comment la puissance de la tiare ne serait-elle pas grandie en présence du mouvement belliqueux qu'elle avait suscité (1)?

La *Courte-Heuse* aussi avait ses motifs pour traverser l'Italie; le duc de Normandie devait trouver dans la Pouille et dans la Sicile de valeureux com-

avec lequel s'entretinrent le comte Robert, le comte Étienne, et tous ceux qui le voulurent. Nous reçûmes sa bénédiction, et nous allâmes à Rome. » *Fulch. Carnotens. gest. peregrinant. Francor. cum arm. Hierus. pergent.* (BONGARS.)

(1) Comparez BARONIUS et PAGI, ad ann. 1096-1097, et ROBERT LE MOINE, liv. 1er.

pagnons, des frères d'origine et de généalogie, avec les souvenirs de la commune terre. Les Normands qui habitaient encore les frais herbages de Caen, de Bayeux et de Vire, ne devaient-ils pas se trouver tout joyeux de revoir leurs bons cousins, leurs parents de lignage dans les riches châteaux et dans les merveilleuses conquêtes de la Pouille et de la Sicile avec ses plaines de blé, ses vignes et ses oliviers? N'auraient-ils pas là toute la satisfaction et tous les plaisirs des cours plénières, avec le vin de Syracuse, si préférable au cidre vert et au poiré? Les Normands établis en Italie saisiraient aussi avec enthousiasme l'occasion de conquérir des terres dans la Grèce et dans l'Orient, ce qui était le vœu de leur vieille ambition. Combien de motifs n'existait-il donc pas de diriger le pèlerinage vers l'Italie!

Voilà donc les grandes troupes des comtes et des chevaliers partant pour le pélerinage, qui s'acheminaient vers les Alpes; c'était dans les premiers jours de mai, la fleur s'épanouissait aux champs, les oiseaux gazouillaient, comme le disaient les lais et chants des trouvères. Les croisés flamands, français ou normands marchaient par troupes qui se suivaient à peu de distance les unes des autres (1): chaque comte avait sa bannière déployée, qui servait comme de signe de ralliement; tous portaient

(1) Sur l'itinéraire des pèlerins, lisez FOUCHER DE CHARTRES, liv. Ier, en le comparant toujours à ROBERT LE MOINE, liv. II.

sur leur écu, sur leur casque; sur leur brassard des figures étranges, échiquier, pal, merlette sur émaux de sinople, sable ou gueules, de telle sorte qu'on pouvait reconnaître à quelle race appartenait tel chevalier, quel était son pays, sa langue, chose utile dans une si grande foule (1); chaque soir on dressait les tentes près d'une ville, d'un château, quelquefois au bord d'une rivière, dans les prairies riantes et épanouies : là se pressait autour des pèlerins une population naïve et rieuse qui apportait des fruits, des vivres en abondance pour sustenter les dignes comtes et les soldats du Christ, qui allaient délivrer le saint tombeau. A chaque station venaient se réunir quelques nouveaux chevaliers avec leurs bannières pour grossir la troupe; quand la pieuse armée s'approchait d'un bourg, d'un monastère, d'une cathédrale, les cloches sonnaient à plein vent; les clercs, revêtus d'étoles et de surplis, venaient

(1) On a dit que l'origine des armoiries se reportait aux croisades; je crois qu'il faut distinguer : à toutes les époques, il y eut des signes pour reconnaître les chevaliers entre eux, quand ils avaient la visière baissée; mais le blason héréditaire ne se montra, par tradition de race, qu'après la première croisade. Alors seulement commença la famille féodale. Je regrette vivement qu'on n'ait pas établi une école de blason, plus utile peut-être que d'autres travaux politiques; dans l'histoire, le blason était le certificat de civisme des familles. *Voyez* le beau travail de d'Hosier, nom modeste et qui mérite une si grande place dans la mémoire historique.

au-devant de cette procession armée où l'on voyait briller la croix, les mitres d'or à travers les casques d'acier. On entendait réciter les hymnes, et les cris de *Dieu le veut! Dieu le veut!* retentissaient au milieu des cantiques d'actions de grâces (1). Hugues de Vermandois, le comte à la haute taille, était en tête avec les Francs, sur des chevaux au fort poitrail; puis marchaient les Normands sous la *Courte-Heuse*, le noble duc; enfin les Flamands et les Frisons suivaient comme arrière-garde. Les populations dont on traversait la campagne, les bourgs et les cités, étaient chrétiens et amis; si Godefroy le rude duc, à la tête de ses Lorrains sauvages, de la race germanique née dans la Forêt-Noire ou dans les Ardennes, était en marche à travers les pays inconnus des Hongres et des Bulgares, la fleur de la chevalerie normande et franque allait traverser le gai pays de l'Italie et saluer le beau ciel.

Les pèlerins descendirent en masses pressées du sommet des Alpes dans la Lombardie; elles étaient belles à voir, ces cuirasses reluisantes, ces armures qui resplendissaient aux feux du soleil, ces lances si serrées qu'elles ressemblaient, selon les chroniqueurs, aux épis de blé dans les vastes plaines de

(1) Sur la marche des Francs, comparez ROBERT LE MOINE, liv. Ier. FOUCHER DE CHARTRES, si curieux, liv. Ier. Albert d'Aix n'offre plus aucun intérêt; il n'a suivi que les Lorrains et Godefroy de Bouillon.

la Beauce (1). Les pèlerins visitèrent Milan et sa basilique de l'art byzantin; Florence au delà des Apennins, avec Pise la ville des marchands, la rivale de Gênes et de Venise; puis ils marchèrent vers Rome avec cet esprit de contrition chevaleresque qui apaisait la fougue des armes. Ce fut à Rome que ces pèlerins annoncèrent leur arrivée et leur dessein aux Normands de la Sicile et de la Pouille; c'étaient de braves et joyeux compagnons qui arrivaient pour demander passage (2); les Normands suivraient-ils dans leur itinéraire leurs frères d'au delà les Alpes? La *Courte-Heuse* de Normandie n'hésita point à se rendre à Salerne avec ses compagnons du duché de Normandie, tandis que Hugues, le comte de Vermandois, hâtait son embarquement pour se rendre au plus vite à Durazzo, et de la Grèce à Constantinople. Lui, le fier comte franc, irait-il se livrer aux Normands? Les hostilités entre les deux races étaient anciennes; pourquoi dès lors Hugues viendrait-il se jeter aux bras de ces Normands qui s'étaient fait un si bel État en Sicile? Ceci répugnait au chef des Francs. Les Normands étaient entièrement maîtres du midi de

(1) Foucher de Chartres regrette quelquefois les belles prairies autour de sa cathédrale, liv. Ier.

(2) Ici commence le poétique chroniqueur de la race normande, Raoul de Caen; il a été publié par dom Martenne, *Thesaurus novus anecdotorum,* tom. III, pag, 108; mais la meilleure édition est celle de MURATORI, *Scriptor. rerum Italic.,* tom. V, pag. 285.

l'Italie, ils l'avaient conquis par les pèlerinages armés et les coups de lances ! Presque un siècle s'était écoulé depuis que les Hauteville avaient fondé leur puissance dans ces contrées si belles, que la mer baignait depuis Canosa et Bari dans la Pouille, jusqu'à Syracuse et Girgenti. Bohémond, élu prince des Normands et chef de la colonie militaire, était fils de ce Robert Guiscard ou le Rusé, qui avait consolidé la puissance normande en Sicile et dans la Pouille; il avait en propre fief tous les châteaux et villes qui bordaient le littoral, Manfredonia, Otrante, Gallipoli, villes opulentes en face de Durazzo et de Scutari, déjà convoitées par les Normands (1). Bohémond avait suivi Robert Guiscard dans toutes ses guerres contre les Grecs, et lui-même, envahissant alors la Macédoine, courait de rochers en rochers comme la chèvre sauvage jusque dans le vieux berceau de la Grèce. Tandis que son père Robert Guiscard était à Rome pour soutenir les intérêts du pape, Bohémond était au siége de Larisse, et brisait un dernier rempart de l'empire grec du côté de l'Italie.

Parmi ces Normands de la Pouille, il était un homme puissant, sire de plusieurs châteaux, issu de bonne race, car Eudes ou Guillaume son père

(1) *Voyez*, sur la domination des Normands en Italie, la chronique du Mont-Cassin, publiée par M. Champollion-Figeac, liv. I à III. Sur cette famille des Guiscard, consultez également le travail de DUCANGE (les Familles normandes). Mss. Biblioth. royale, suppl. français, n° 1224.

était marquis, c'est-à-dire défenseur des marches ou frontières; son nom de race était Tancrède, souvenir de Normandie où il se trouve souvent cité dans les chartres; il n'était ni bavard, ni diseur de hauts faits ; son éducation avait été toute féodale ; Tancrède montait un puissant coursier, se couvrait de rudes armures et brisait des lances; son caractère était sombre, méfiant, irritable au dernier point et aucunement sociable; il portait avec lui le type agreste et indomptable des montagnards (1). Bohémond, plus rusé que lui, le dominait par son adresse, et il lui manda : « Beau neveu, veux-tu venir en Palestine en traversant la Grèce avec les pèlerins du Christ, sous mes ordres?» Et il accompagna cette chartre de présents en chevaux, mulets, marcs d'or et d'argent. Pour les Normands, c'était tout profit que cette croisade: en traversant les terres de la Grèce, les Normands avaient tout à gagner et rien à perdre ; un magnifique sol se déployait devant eux, des terres abondantes et plantureuses, des villes opulentes, pleines de richesses et de commerce. Scutari, Salonique étaient ici là semées sur la route ; la guerre contre les Grecs était pour les Normands une habitude (2); ils avaient plus d'une

(1) Les Familles normandes, par Ducange, Bibliothèque royale, suppl. français, n° 1224.

(2) Anne Comnène, liv. v, parle longuement de la guerre des Normands contre la Grèce; la jeune princesse avait présente à sa mémoire la renommée de Bohémond. *Alexiade*, liv. v.

fois refoulé dans leur rencontre les myriades de ces Grecs couverts de soie, qui s'étendaient et se déployaient en grandes et molles armées. Bohémond convoitait depuis longtemps la Macédoine et l'Épire, et la croisade servait de prétexte pour envahir ces terres et les mettre au pouvoir des Normands. Les voilà donc marchant à travers les terres de la Grèce, les chevaliers normands, avec Bohémond et Tancrède à leur tête (1); rien ne résiste à leur impétuosité; il faut lire dans le poétique Raoul de Caen la description de cette marche chevaleresque des Normands qui s'avançaient vers Constantinople; quel redoutable adversaire pour Alexis! Aussi des messagers pleins d'alarme annoncèrent l'invasion nouvelle des redoutables compagnons de Robert Guiscard. Voici ce qu'écrivaient les officiers de l'empire à la majesté sacrée dans le palais du Bosphore: « Bohémond, de la race de Guiscard, a traversé l'Adriatique et s'est même emparé de la Macédoine; déjà plus d'une fois tu as ressenti sa grande force, et celle qu'il déploie aujourd'hui n'est pas moins élevée au-dessus de celle qu'il a déployée auparavant, que l'aigle n'est élevé au-dessus du passereau. Autrefois, en effet, la Normandie lui fournissait des cavaliers, la Lombardie des hommes de pied; les Normands allaient à la guerre pour remporter la victoire, les Lombards pour faire nombre; de ces deux peuples, l'un venait comme

(1) Consultez Raoul de Caen, chap. II à V.

guerrier, l'autre comme serviteur; en outre, levés à prix d'argent, forcés par un édit, ils ne marchaient point volontairement, ils ne combattaient point par ardeur pour la gloire (1). Maintenant, au contraire, la race entière de la Gaule s'est levée et s'est associé dans sa marche toute l'Italie; au delà et en deçà des Alpes, depuis la mer d'Illyrie jusqu'à l'Océan, il n'est point de contrée qui ait refusé ses armes à Bohémond; les chevaliers, les archers, les frondeurs, par leur infinie multitude, n'ont laissé aucune place dans l'armée à la foule de ceux qui ne font pas la guerre. Le blé d'en deçà des mers ne suffit pas à ces armées, pas même celui qu'elles retirent des fosses creusées dans la terre; si le petit peuple, qui n'a point d'armes, ne renonce à son oisiveté et à son abondance pour se livrer au travail, il pourra endurer la disette. Tous ceux qui servent dans le camp de Guiscard sont armés, belliqueux et savent supporter les fatigues; ajoutez-y encore quelques hommes de la race de Guiscard, Tancrède et les deux frères Guillaume et Robert, dont le courage est pareil à celui des lions de Phénicie, et qui sont alliés de Bohémond autant par les liens du sang que par leur ardeur à faire la guerre; celui-ci n'a point, comme jadis, forcé aucun d'eux à le suivre; vaincu par leurs supplications, il les a transportés au delà de la mer: aussi ne pourront-ils être que bien difficilement séparés,

(1) Raoul de Caen, chap. viii.

ceux qu'une seule volonté, des intentions pareilles, un zèle semblable ont liés ensemble d'une étroite amitié. » De tels messages firent une profonde impression sur Alexis ; la Grèce était envahie déjà de tant de côtés! Les Normands qui arrivaient avaient plus d'une fois effrayé son empire ; ces hommes durs à la peine, ces bras vigoureux pouvaient fracasser ce qui restait de puissance à la vieille Byzance (1); les Normands imprimaient partout une grande terreur ; nul Grec n'osait soutenir leurs regards quand ils se rencontraient sur un champ de bataille. Ils avançaient avec fierté vers Constantinople ; qui pouvait résister à la ruse dans la force, véritable caractère des Normands (2)?

Pendant ce temps le pèlerinage des Provençaux, bannière déployée, se mettait en marche ; le comte de Toulouse et ses dignes chevaliers, suivis d'Adhémar, évêque de Puy en Velai, le prédicateur de la croisade dans la race méridionale, les barons et clercs de la Langue d'oc, avec leurs saints de Provence brodés sur leurs gonfanons, prenaient aussi la route de l'Italie, en traversant le mont Jouy, déjà si célèbre par les ermitages (3). Raymond n'a-

(1) Raoul de Caen, *Tancred. Gest.*, chap. viii.

(2) Alexiade, liv. x. Anne Comnène reconnaît l'indomptable caractère des Normands ; les femmes même combattaient. Voici ce qu'elle dit de Gaïta, la femme de Robert Guiscard : Παλλὰς ἄλλη χαὶ μὴ Ἀθήνη, *Alexiade,* liv. ier.

(3) Si pour la race normande j'ai trouvé Raoul de Caen, la race provençale a son chroniqueur spécial dans Raymond

vait pas suivi les hommes de Flandre, de Normandie et de France; les comtes et les vassaux qui l'accompagnaient parlaient une langue inconnue dans le nord de la Gaule; leurs mœurs étaient dissemblables, leurs costumes différents; on eût dit des peuples si divers, qu'on ne pouvait comprendre comment ils marchaient dans une même expédition avec les comtes barbares de la Langue d'oil; que pouvait-il y avoir de commun entre le dur Godefroy de Bouillon, l'homme de la forêt Noire et des Ardennes, et Raymond comte de Toulouse, le gai seigneur des troubadours et des contrées méridionales, des villes du Midi tant visitées par le soleil? Les Italiens et les Provençaux étaient, au contraire, d'une commune race. Après avoir passé les Alpes, les compagnons du comte de Toulouse trouvèrent des habitants qui parlèrent avec eux l'idiome roman, et ils purent dès lors s'entendre, se communiquer leurs idées, et le pèlerinage fut des plus gais. Le comte irait-il joindre les Normands en Sicile pour se réunir à la grande bande des pèlerins qui suivaient Bohémond? Il ne le fit point, car il y avait répugnance du Provençal pour le Normand, pour le Franc ou le Flamand; pourquoi marcher sous une même bannière, quand on avait si peu de sympathie? Il n'y avait que le lien de la croix qui pût les réunir. Raymond continua

d'Agiles. Sa chronique a été publiée dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars, pag. 425.

sa route par le nord de l'Italie ; il visita Vérone la Romaine, Venise sur l'Adriatique, puis il s'achemina à travers la route de l'Esclavonie par Laybach jusque sur la Drave (1). Les gais Provençaux eurent besoin de tout leur caractère pour soutenir une route dépourvue de chemins tracés et de soleil; Raymond d'Agiles, le chapelain du comte, s'écrie en pleurant : «Nous ne vîmes durant trois semaines ni animaux ni oiseaux; pendant quarante jours, telle fut notre marche dans l'Esclavonie, à travers des brouillards tellement épais, que nous pouvions les toucher et les pousser devant nous en faisant le moindre mouvement. Voilà, ajoute le pieux chapelain du comte, tout ce que j'ai à vous dire sur l'Esclavonie. » Les Provençaux arrivèrent enfin à Simendia ; les officiers de l'empire se hâtèrent d'annoncer à Alexis cette nouvelle invasion des barbares, comme ils avaient mandé l'arrivée des Normands à Durazzo. L'empereur écrivit en toute hâte au comte de Toulouse pour lui offrir la paix et l'adoption, un échange loyal de vivres et de services; mais ces lettres de l'empereur ne pouvaient empêcher les populations nomades de courir sur les Provençaux et de les accabler de tous côtés! Ce fut donc encore une marche pénible que celle du comte de Saint-Gilles et de l'évêque du Puy en

(1) Anne Comnène suppose un combat naval contre le comte de Toulouse : les chroniques n'en disent rien. Voyez *Alexiade,* liv. x.

Velai à travers les terres de l'empereur; à chaque moment on entendait pousser le cri de *Toulouse*, qui était le signe de ralliement (1), quand un point de l'armée était menacé. Cependant les messages se succédaient de la part de l'empereur, et tant de promesses furent faites, que le comte quitta l'armée à Thessalonique pour se rendre directement à Constantinople, afin de conférer avec l'empereur et les autres comtes. A peine le gonfanon de Saint-Gilles avait-il quitté les rangs, qu'un grand désordre se mit parmi les Provençaux. En rappelant ce cruel découragement, le chroniqueur Raymond d'Agiles le chapelain se couvre la tête de cendre et s'écrie : « Parlerai-je de l'artificieuse et de la détestable perfidie de l'empereur? dirai-je la fuite de notre armée et le désespoir auquel elle s'abandonna? Voici la seule chose véritablement mémorable que je crois ne devoir point passer sous silence (2) : c'est que, tandis que tous les nôtres méditaient d'abandonner le camp, de prendre la fuite, de quitter leurs compagnons, de renoncer à toutes les choses qu'ils avaient transportées de pays si lointains, des pénitences et des jeûnes salutaires leur rendirent enfin tant d'énergie et de force, que le souvenir seul de leur désespoir et des projets de fuite qu'ils avaient auparavant formés les accablait de la plus profonde douleur; qu'il vous suffise de

(1) Raymond d'Agiles, liv. 1er.
(2) Ibid.

ce que je viens de dire... (1). » Les Provençaux n'avaient point abandonné leur caractère national, la vive impression des événements agissait sur leur imagination mobile ; ils passaient de la joie à l'abattement, de la force à la faiblesse; la moindre espérance qui paraissait comme un arc-en-ciel, ils la saisissaient; ils se jetaient dans le désespoir et la désolation lorsqu'ils rencontraient la moindre résistance. Maintenant les pèlerins marchaient bannières déployées vers Constantinople !

Jugez de ce soulèvement de l'Europe; l'empire des Grecs était menacé par tous les côtés : les féodaux arrivaient en nuées, les uns par mer, les autres par la Macédoine, les Provençaux par l'Esclavonie, les Lorrains par la Bulgarie, à travers les terres barbares, sous l'impitoyable duc Godefroy de Bouillon. Tous étaient chrétiens sans doute ; ils avaient fait vœu de pèlerinage à la terre sainte, mais allaient-ils respecter Constantinople et les villes grecques ? l'empire n'était-il pas à leur discrétion ? quelle force pouvait-on leur opposer ? quelques troupes nomades pouvaient-elles suffire pour contenir d'innombrables armées cuirassées d'acier, le casque en tête, le glaive en main, montées sur leurs grands chevaux caparaçonnés de fer ? La haute féodalité n'était plus en France, elle était sur le territoire grec ; Constantinople et ses trois cent soixante tours carrées allait voir le baronnage des Gaules campé au pied de ses murailles !

(1) Raymond d'Agiles, liv. 1e.

CHAPITRE XXXVI.

GUERRE CONTRE LES COMTES ET CHATELAINS DU PARISIS.

Montmorency. — Luzarche. — Beaumont. — Clermont. — Montfort-l'Amaury. — Corbeil. — Brie-Comte-Robert. — Pillage des féodaux contre les églises. — Protection de Louis le Gros. — Répression contre les sires châtelains du duché de France. — Les comtes Buchardus, — Roussy, — Montaigu, — Montlhéry.

1100 — 1104.

La vieille cité de Paris, au onzième siècle, était entourée de châtellenies féodales; lorsque le clerc ou le bourgeois, traversant les petits ponts sur Seine, s'acheminait vers la campagne, il était exposé à mille pilleries; se tournait-il vers Sainte-Geneviève, au midi des murailles, ou vers Saint-Denis au nord, ou bien encore vers le mont des Martyrs, si célèbre, il trouvait partout des châteaux crénelés, formidable demeure des seigneurs. Aussi loin que l'œil pouvait aller, on voyait s'élancer des tours hautes comme les géants des chansons de

Geste, ici sur des rochers entourés de rivières ou d'étangs, là au milieu de vastes forêts. Ces châteaux, dispersés sur le territoire, obéissaient à des sires féodaux, fiers hommes d'armes et qui arboraient leurs gonfanons à dix lieues tout autour de la cité (1).

Le pays du Parisis était rempli de dures carrières de plâtre ou de pierre ; les prairies s'étendaient verdoyantes tout auprès des rivières de Seine et de Marne ; des bois touffus, des forêts profondes coupaient ce territoire où l'on voyait des accidents, des rochers de granit qu'on aurait dit transportés par la main des fées. Dans cette terre si accidentée les féodaux avaient choisi les endroits les plus inaccessibles pour élever leurs manoirs fortifiés ; l'enceinte de ces châteaux était peu étendue ; ils se composaient alors de quatre tours carrées, selon la forme romaine et byzantine ; au centre de la muraille principale était une porte ou poterne garnie de fer, tellement dure qu'elle était plus inexpugnable que la muraille même (2). Quand le châ-

(1) Je regrette vivement qu'un travail spécial n'ait pas été fait sur la féodalité du Parisis. Dom Félibien l'avait commencé ; il est déplorable de voir que l'histoire des environs de Paris ait été livrée à des plumes sans intelligence, comme celle de M. Dulaure. Il y avait là sujet pour des recherches toutes colorées par l'époque féodale. Sur les premières années de Louis VI, comparez ORDERIC VITAL, liv. III, et SUGER, *Vita Ludovic. VI*, cap. II et III.

(2) J'ai visité en France, en Espagne, en Allemagne, en

teau couronnait un rocher, on n'y montait qu'à travers un escalier taillé au vif comme une échelle de pierre, et suffisant pour le passage d'un seul chevalier ou d'un seul archer. Si la tour s'élevait au milieu d'une plaine, alors des étangs empoissonnés, de larges fossés pleins d'eau, environnaient le nid de pierre des hommes d'armes; un pont-levis avec de lourdes chaînes était dressé à la moindre menace de guerre, ou si le cornet retentissant faisait entendre un bruissement sinistre dans la campagne. Il y avait double château : l'un s'élevait au ciel : l'autre se plongeait dans les ténèbres ; les vieilles églises avaient en leurs catacombes pour abriter les catéchumènes et les martyrs dans les temps de la persécution ; la féodalité avait ses souterrains, aussi taillés dans le roc profond ; jamais la lumière du jour n'y pénétrait, et plus d'une fois, lorsqu'à la lueur de la poix ou de la lampe on jetait un regard effrayé sur ces longues voûtes, on entendait le gémissement des captifs et le bruit des lourdes chaînes, vieilles traditions qui font frissonner encore, lorsque dans les fouilles de ruines on rencontre quelques débris de squelette avec l'anneau de fer rouillé par le temps.

Tous les environs de Paris étaient peuplés de

Italie la plupart des vestiges des vieux châteaux, car j'aime ces ruines où le vent siffle; tous sont à peu près bâtis sur un plan commun. Le P. Montfaucon en a reproduit plusieurs dans ses belles recherches. *Monuments de la Monarchie française*, tom. 1er.

ces châtellenies; au nord, tout à côté de Saint-Denis en France, s'élevait Montmorency dont on salue encore la tour secouée par le temps; plus au nord, Beaumont-sur-Oise, dont le sire était si redoutable et toujours en dispute avec le châtelain de Clermont. A droite, sur la route, vous voyiez s'élever les créneaux de Luzarche, si redoutable aux habitants de Gonesse! Luzarche, noble manoir aux tours noircies! expression des vieux âges de chevalerie et de grande noblesse, tu fais contraste avec ce Champlâtreux aux embellissements maniérés qui se ressentent de la double juiverie du parlement et des finances. Un peu plus loin s'élevait la tour de Gournay-sur-Marne, aussi redoutable aux pauvres moines de Champigny que Luzarche l'était aux fariniers de Gonesse; puis Brie-comte-Robert, la nourrice des comtes féodaux de Champagne, le berceau de la grande chevalerie dans la famille champenoise. Ensuite la châtellenie de Corbeil; Corbeil-sur-l'Essone avec sa vieille église du onzième siècle et le tombeau du comte couché sur les dalles (1). Voici la tour de la Ferté; ses vieux sires sont éteints au profit de quelques familles nouvelles de robe et de finances; car, au lieu de ces braves comtes qui avaient conquis leurs châteaux à coups de lances, il arriva plus tard une

(1) Les petites églises des environs de Paris, sans en excepter celles de Vincennes, de Boulogne, méritent la plus grande attention historique. *Voyez* l'admirable travail de dom Félibien sur le diocèse de Paris, tom. 1er.

invasion de parlementaires et de financiers dans les fiefs des environs de Paris. Quel pauvre temps que celui-là! l'argent et la chicane vinrent tacher le blason des hommes de bataille qui offraient leurs poitrines à la mort. Ainsi le corbeau vint croasser dans le noble nid du faucon (1). A Étampes et à Dourdan, c'était maison royale comme à Rambouillet la grande forêt; et tout à côté vous aviez Montfort-l'Amaury. Vous dirai-je l'histoire des comtes de Monfort, qui acquirent plus tard une si grande gloire dans les croisades du Midi contre les Albigeois (2)? Par Mantes on approchait de Normandie sous des ducs indépendants qui n'étaient plus dans la mouvance des rois du Parisis.

Chacune de ces châtellenies était située presqu'à côté d'une cathédrale ou d'un monastère dont elle était la terreur. Les moines de Saint-Denis voyaient avec effroi les gonfanons des sires de Montmorency pendre sur les hautes tours; abbés et sires étaient perpétuellement en dispute pour une terre, pour une manse ou pour un serf. Hélas! les cathédrales de Senlis et de Beauvais, avec leurs reliquaires,

(1) Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la plupart des familles de robes, la noblesse de procureurs et de traitants achetèrent les châteaux des environs de Paris; les nobles gentilshommes se ruinaient par leur prodigalité aventureuse; mais les parlementaires, avares de leurs huches, acquéraient Bâville, Champlâtreux, et les meilleurs fiefs de la vicomté du Parisis.

(2) *Voyez* mon *Philippe-Auguste*, tom. III.

n'avaient-elles pas à trembler devant les châtelains de Luzarche, de Beaumont et de Clermont? Et la sainte abbaye de Pontoise, comment pouvait-elle se défendre contre les sires de l'Isle-Adam, de la race des Buchardus de Montmorency? Si l'on traversait la Marne pour se rapprocher de la Brie, dites-nous, pauvres moines de Melun ou du vieux Corbeil, tout ce que vous aviez à souffrir des sires d'Arpajon et de Boissy Saint-Léger! vous, pauvres solitaires de Sainte-Geneviève des Bois; vous, serfs et manants de Lonjumeau et de Palaiseau; vous, chanoines d'Étampes, étiez-vous jamais en repos quand les sires de Mérévil, de Fontenay-le-Vicomte, de Montlhéry faisaient entendre leurs cors à travers la campagne fleurie ou la forêt solitaire (1)?

Partout s'était donc établie la lutte entre la féodalité et l'Église, entre la tour carrée des sires et le clocher des cathédrales. Dans cette guerre longue et intestine, les rois avaient toujours pris le parti de l'Église; ils étaient les avoués féodaux de la plupart des grandes cathédrales; les abbés et les clercs recouraient à eux; quand un sire châtelain menaçait la cathédrale du voisinage, elle s'empressait d'écrire au roi son protecteur : que de chartres existent pour implorer la commisération du suzerain! que d'épîtres pour appeler les lances du roi au soutien de la clergie! Ne fallait-il pas défendre

(1) Consultez sur cette longue lutte des féodaux et des églises, le Cartulaire de l'abbé DE CAMPS, ad ann. 1070, 1120.

les églises, le laboureur et les pauvres, comme le dit Suger (1)? Voici d'abord Adam, abbé de Saint-Denis; il réclame aide et protection contre le sire Buchard, seigneur de Montmorency; ils en étaient venus aux armes, les campagnes étaient brûlées par des hommes de guerre farouches qui vinrent jusqu'au pied de Montmartre. Sur la plainte de l'abbé, le roi somma Buçhard devant la cour suzeraine au château de Poissy; Buchard à la longue barbe fut condamné à restituer les terres réclamées par l'abbé de Saint-Denis; mais qu'importait à un féodal fougueux le jugement de la cour? Il résista, continua ses ravages, s'emparant des terres de l'abbaye; il fallut le réprimer, et voici comment Suger raconte la guerre de Louis le Gros contre le sire de Montmorency: « Le jeune et beau prince porta sur-le-champ ses armes contre lui et contre ses criminels confédérés: Mathieu, comte de Beaumont, et Dreux de Mouchy le Châtel, hommes ardents et belliqueux qu'il avait attirés à son parti. Dévastant les terres de ce même Buchard, renversant de fond en comble les bâtiments d'exploitation et les petits forts, à l'exception du château, Louis désola le pays et le ruina par l'incendie, la famine et le glaive; de plus, comme les ennemis s'effor-

(1) La vie de Louis le Gros par Suger est le monument qui fait le plus exactement connaître les mœurs féodales. (Voyez *Vita Ludovic. VI, auctor. Suger.* DUCHESNE, tom. IV.)

çoient de se défendre dans le château, il en forma le siége avec les Français et les Flamands de son oncle Robert et ses propres troupes. Ayant, par ce coup et d'autres semblables, contraint au repentir Buchard humilié, il le courba sous le joug de sa volonté et de son bon plaisir, et termina, moyennant une pleine satisfaction, la querelle, cause première de ces troubles (1). Quant à Dreux, seigneur de Mouchy le Châtel, Louis l'attaqua en raison de la part qu'il avoit prise à cette guerre, d'autres faits encore, et surtout des dommages causés à l'église de Beauvais. Dreux avoit quitté son château, mais sans beaucoup s'en éloigner, afin de pouvoir s'y réfugier promptement si la nécessité l'exigeoit; il s'avança, suivi d'une troupe d'archers et d'arbalétriers, à la rencontre du prince; mais le jeune guerrier, fondant sur lui, l'accabla si bien par la force des armes, qu'il ne lui laissa pas la faculté de fuir et de rentrer dans son château sans s'y voir poursuivi, se précipitant vers la porte au milieu des gens de Dreux et avec eux; ce vigoureux champion, d'une rare habileté à manier l'épée, reçut et porta mille coups, parvint au centre même du château, ne s'en laissa pas repousser, et ne se retira qu'après l'avoir entièrement consumé par les flammes jusqu'aux fortifications extérieures de la tour, avec ce qu'il contenoit d'approvisionnements en tous genres. » Ainsi fut finie la guerre contre le sire Buchard,

(1) Lisez la chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105.

le dévastateur des fiefs de Saint-Denis, tout à côté des îles de la Seine aux belles prairies verdoyantes ! Le sire de Montmorency et ses confédérés furent contraints à l'hommage (1).

Accourez, brave prince, héritier de la couronne, au secours de l'église d'Orléans ; le sire de Meûn, du nom de Léon, noble homme et vassal de l'évêque d'Orléans, avait secoué le joug de l'Église et s'était emparé de nombreuses châtellenies. Comment supporter de tels outrages? la mitre d'or de l'abbé serait-elle brisée par le fougueux homme d'armes? Noble prince de France, venez au secours de l'abbé et de la cathédrale dont vous êtes chanoine, comme le roi Robert votre aïeul ! « Louis accourut à la tête d'une forte armée, dompta Léon, et le contraignit à se renfermer dans ce même château avec beaucoup des siens. Le château pris, Léon s'efforça de se défendre dans une église voisine de sa demeure et qu'il avoit fortifiée. Mais le fort fut subjugué par un plus fort que lui ; Léon se vit accablé par une telle nuée de flèches et de traits enflammés, qu'il ne put résister. Il ne fut pas seul victime de l'excommunication qu'il avoit encourue depuis longtemps, car beaucoup d'autres, au nombre de près de soixante, se précipitèrent avec lui du haut de la tour qui surmontoit la flamme, et percés par le fer des lances dirigées contre eux et des flèches qu'on leur décochoit, ils exhalèrent leur dernier soupir, et

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. ii.

rendirent douloureusement aux enfers leurs âmes criminelles (1). »

A présent c'est l'église de Reims qui demande aide. Connaissez-vous Ebble de Roussy et son fils Guichard? savez-vous bien que ces pillards mécréants ont menacé de brûler l'église de Reims, la cathédrale des Gaules? Quel fougueux baron que ce seigneur de quelques terres agrestes et pelées! rien ne l'arrêtait néanmoins, et, à la manière des rois, il allait ici là porter les armes; on le vit courir en pèlerinage en Espagne pour combattre les Sarrasins, et conquérir fiefs en Aragon et en Castille; puis, à son retour, tout fier de ses exploits, il menaça de briser les portes de l'église de Reims. « Les plaintes les plus lamentables contre cet homme si redoutable par sa bravoure, mais si criminel, avoient été portées cent fois au seigneur roi Philippe, et tout récemment deux ou trois fois à son fils; celui-ci, dans son indignation, réunit une petite armée à peine composée de sept cents chevaliers, mais tous choisis parmi les plus nobles des grands de la France; il marche en toute hâte vers Reims, venge en moins de deux mois, par des combats sans cesse renouvelés, les torts faits anciennement aux églises, ravage les terres du tyran et de ses complices, et porte partout la désolation et l'incendie; justice bien louable qui faisoit que ceux

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. vi. *Voyez* aussi les éclaircissements des Bénédictins sur la chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105.

qui pilloient étoient pillés à leur tour, et que ceux qui tourmentoient étoient pareillement ou même plus durement tourmentés. Telle étoit l'animosité du seigneur prince et de ses soldats, que, tant qu'ils furent dans le pays, ils ne prirent aucun repos, et qu'à l'exception du dimanche et du très-saint sixième jour de la semaine, à peine s'en passa-t-il un seul sans qu'ils en vinssent aux mains avec l'ennemi, qu'ils combattissent avec la lance et l'épée, ou sans qu'ils vengeassent par la destruction des terres du baron les crimes dont il s'étoit rendu coupable (1). On eut à lutter là, non-seulement contre Ebble, mais encore contre tous les barons de cette contrée auxquels leurs alliances de famille avec les plus grands d'entre les Lorrains donnoient une troupe renommée par le nombre de ses combattants. Cependant on mit en avant plusieurs propositions de conciliation; alors le jeune seigneur Louis, dont des soins divers et des affaires d'une haute importance exigeoient impérieusement la présence sur d'autres points du royaume, prit conseil des siens, força le tyran d'accorder bonne paix pour les églises, la fit confirmer par la foi du serment, et prit des otages. C'est ainsi qu'il renvoya Ebble dûment puni et humilié, et remit à un autre temps à prononcer sur ses prétentions à l'égard de Neuf-Château. »

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. v, avec les notes des Bénédictins sur la statistique du Parisis.

Le prince Louis le Gros se faisait ainsi le protecteur de l'Église ; le voici maintenant aux prises avec les féodaux eux-mêmes, et se posant comme médiateur. Mathieu, comte de Beaumont, s'était emparé du château de Luzarche, qui était fief de Hugues de Clermont. C'était ainsi guerre de féodal à féodal, de comte à comte. Pourquoi Hugues ne baissait-il pas fièrement la lance pour combattre le sire de Beaumont? il était vieux et le cœur lui manqua ; il préféra donc recourir à son suzerain ; il vint à la cour, et dit à Louis le jeune homme : « J'aime mieux, très-cher seigneur, que tu reprennes toute ma terre, puisque je la tiens de toi, que de voir le comte de Beaumont s'en rendre maître, et je désire mourir s'il faut qu'il m'en dépouille (1). » Touché jusqu'au fond du cœur de sa lamentable infortune, le jeune prince lui tend la main, promet de le servir, et le renvoie comblé de joie et d'espérance. Cette espérance n'est pas déçue : sur-le-champ partent en toute hâte des messagers qui vont trouver le comte, lui enjoignent, de la part du protecteur de Hugues, de remettre ce dernier en la possession habituelle du bien dont il était si étrangement dépouillé, et ordonnent que tous deux viennent ensuite à la cour du prince plaider et soutenir leurs droits (2). Le comte ayant refusé d'obéir,

(1) Suger, *Vita Ludovic. VI*, cap. III.

(2) Comparez aussi avec le Cartulaire de l'abbé de Camps, ad ann. 1105.

le défenseur de son adversaire s'empresse d'en tirer vengeance, rassemble une armée considérable, vole contre le rebelle, attaque le château, le presse tantôt par le fer, tantôt par le feu, s'en rend maître après plusieurs combats, place dans la tour même une forte garnison d'hommes d'armes, et, comme il l'avait promis, la rend à Hugues après l'avoir ainsi mise en état de défense.

Voici une autre chronique féodale : écoutez, vous tous qui aimez les vieilles histoires de châtellenie ! Il y avait au pays de Laon un très-fort château nommé Montaigu ; il était la demeure de Thomas de Marle, pire que le loup le plus cruel, car il se précipitait de droite et de gauche, et dévorait jusqu'aux entrailles du peuple. Qu'importe cela, puisqu'il était fort et indomptable ! Il avait pour adversaire Enguerrand de Boves, noble aussi, qui fit confédération et pacte pour dompter le fougueux Thomas de Marle. Enguerrand de Boves voulut prendre cette bête fauve dans son nid même ; il s'entend avec Ebble de Roussy pour entourer le château de Montaigu ; ils placent des pieux et des bouleaux les uns sur les autres, de sorte qu'il n'y avait plus qu'un côté par où l'on pouvait sortir de Montaigu. Cette issue suffit à Thomas de Marle ; il se précipite en dehors de sa châtellenie, brise les pallissades, et s'établit dans le camp même d'Enguerrand de Boves (1) ; puis, comme une nombreuse chevalerie

(1) Chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105. C'est tou-

l'entoure de nouveau, Thomas de Marle vient demander secours à son suzerain en sa cour de Poissy. Le suzerain aimait ces recours à sa juridiction, elle constatait sa puissance et son droit. Bien en prit à Thomas de Marle, car immédiatement Louis le Gros partit pour délivrer le château de Montaigu ; sa chevalerie galope dans la plaine, on entend la terre trembler sous les pas des nobles coursiers. Le jeune sire est aux prises avec Enguerrand de Boves ; il le dompte, et avec lui Ebble de Roussy et Hugues le Blanc, ses compagnons de bataille. Thomas de Marle fit hommage, et le roi acquit ainsi une belle seigneurie !

C'était une terrible tour que celle de Montlhéry ! elle était convoitée par le roi Philippe et son fils Louis. Le sire de Montlhéry, du nom de Milon, n'avait qu'une seule fille, et il la donna à Philippe le Second, issu du sang royal, le frère puîné de Louis le Gros. De cette manière, Montlhéry tombait par mariage aux princes. « Ils s'en réjouirent, dit Suger, comme si on leur eût arraché une paille de l'œil (1), ou qu'on eût brisé des barrières qui les tenoient enfermés. Nous avons entendu, en effet, le père de Louis dire à son fils : « Allons, enfant

jours la source la plus curieuse pour l'histoire du Parisis.

(1) SUGER, *Vita Ludovic. VI*, chap. VIII. Consultez toujours, pour la topographie de ces demeures féodales, les savantes notes ajoutées par les Bénédictins. *Collect. Gall. Histor.*, tom. XI et XII.

« Louis, sois attentif à bien conserver cette tour « formidable, d'où sont parties des vexations qui « m'ont presque fait vieillir, ainsi que des ruses et « des fraudes criminelles qui ne m'ont jamais permis « d'obtenir une bonne paix et un repos assuré. » En effet, les maîtres de ce château, par leur infidélité, rendoient les fidèles infidèles, et les infidèles très infidèles; ils savoient, de loin comme de près, réunir ces hommes perfides, et faisoient si bien qu'il ne se passoit rien de mal dans le royaume qu'avec leur assentiment et leur concours. Comme d'ailleurs le territoire de Paris étoit entouré, du côté du fleuve de la Seine, par Corbeil, à moitié chemin de Montlhéry, et à droite par Châteaufort, il en résultoit un tel embarras et un tel désordre dans les communications entre les habitants de Paris et ceux d'Orléans, qu'à moins de faire route en grande troupe, ceux-ci ne pouvoient aller chez ceux-là, ni ceux-là chez ceux-ci que sous le bon plaisir de ces perfides. Mais le mariage dont on a parlé fit tomber cette barrière, et rendit l'accès facile entre les deux villes. »

Montlhéry et Châteaufort étaient donc bien redoutables, ainsi que Rochefort dans les environs d'Orléans; car, pour gagner les sires de ces deux châteaux et les mettre dans les intérêts de la couronne, Philippe Ier fut obligé de confier à Gui l'administration de l'État, afin qu'il ne pillât plus les pèlerins et pauvres seigneurs. Il fit de Gui son sénéchal. Quel royaume! quel pouvoir! « La mu-

tuelle intimité du sénéchal et des princes s'accrut à ce point que le fils, le seigneur Louis, consentit à recevoir solennellement en mariage la fille de ce même Gui, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile; mais cette Adelaïs, qu'il avoit acceptée pour fiancée, il ne l'eut point pour épouse; avant que l'union ne se consommât (1), l'empêchement pour cause de parenté fut opposé au mariage et le fit rompre après quelques années. Cette amitié subsista si bien pendant trois ans, que le père et le fils avoient en Gui une confiance sans bornes. »

Voilà donc quelle était la royauté même dans le Parisis, terres environnantes de Paris en l'île; que de peines, que de soins pour mettre un peu d'ordre, un peu d'obéissance dans le territoire à quelques lieues de la cité! quelle pauvre souveraineté que celle qui lutte ici avec une tour, là avec un château fortifié, avec un comte ou avec un arrière-vassal! Est-ce là le suzerain des Francs? est-ce là le roi tel que son pouvoir s'étendit après Philippe-Auguste surtout (2)? On gagnait jour par jour un fief, on abaissait un seigneur indomptable, on défendait une église violemment attaquée par un

(1) Chronique de Saint-Denis, ad ann. 1105, et Suger, *Vita Ludovic. VI.* C'est le même texte; les grandes chroniques de Saint-Denis ont ajouté très-peu de chose au travail de Suger, cap. VIII.

(2) C'est sous le rapport des acquisitions de droits et terres du royaume que le Cartulaire de l'abbé de Camps offre de l'intérêt. Voyez *Règne de Louis le Gros,* cart. 2.

féodal hautain. Il n'y avait aucun droit, aucune puissance incontestée; l'office du roi était de lutter et de combattre pour acquérir terre ou donation (1). Le pèlerinage de la terre sainte avait favorisé l'accroissement de cette police et de la suzeraineté royale; tout ce qui était puissant visitait la Palestine; l'attention était toute portée sur l'Orient, il ne restait plus que quelques seigneurs turbulents, sans force morale, et qui n'avaient pas salué la prédication d'Urbain II et de Pierre l'Ermite. Ces comtes, ces châtelains, quelle puissance d'armes pouvaient-ils avoir, eux qui n'avaient pas voulu suivre les pèlerins dans la croisade? Le roi Philippe Ier et son fils Louis le Gros profitèrent donc de cet abaissement de la petite féodalité; le suzerain avait besoin de dompter les châtelains des environs de Paris, et il réussit dans cette œuvre de police. Triste séjour pour les pauvres habitants et bourgeois, pour le clerc, le laboureur et le serf, que ces terres du Parisis, car cette forêt de créneaux et de tours qui ceignait la cité à dix lieues à la ronde était pleine de mécréants ou de sires vagabonds! Digne prince, l'enfant du roi Philippe, le noble Louis le Gros, abaissa les gonfanons de toutes ces seigneuries, et il fit un peu respecter la suzeraineté des rois francs dans le territoire de Paris en l'île!

(1) Voir mon travail sur *Philippe-Auguste*, et le comparer avec le Cartulaire de l'abbé de Camps, ad ann. 1095, ad ann. 1108.

CHAPITRE XXXVII.

SÉJOUR DES FRANCS ET DES FÉODAUX A CONSTANTINOPLE.

L'empereur Alexis.—Anne Comnène.—Récit de l'*Alexiade.* —Première excursion des Francs sur les côtes de Bithynie. — Désordre et défaite. — Arrivée des grands féodaux à Constantinople. — Entrevue avec Alexis. — Hugues de France. — Godefroy.— Bohémond. — Le comte de Toulouse. — Combat devant Constantinople. — Hommage des croisés. — Lettre du comte de Blois sur le séjour des hommes d'armes à Constantinople.

1096 — 1097.

Lorsque les comtes féodaux, à la tête de leur milice de fer, débordaient sur Constantinople, l'empereur Alexis jetait ses regards inquiets sur cet effrayant orage. Tous les officiers du palais envoyés dans les provinces à la rencontre des chefs barbares, rapportaient l'aspect sauvage de ces féodaux couverts de leur armure noircie (1) : ils disaient la

(1) Le plus curieux des récits sur le séjour des croisés à

haute stature des cavaliers, la fierté de leurs regards pleins de feu, la ferme attitude des archers à l'abri de leurs boucliers et l'arbalète en main, arme terrible; ils décrivaient la force des chevaux de Lorraine ou de Normandie aux crins roux et épais; combien les rangs étaient pressés de lances! quelles étaient les paroles hautaines des barbares! Chose inouïe pour les *papas* pacifiques de Constantinople, les clercs et les moines latins maniaient l'épée et le glaive : on avait vu des prêtres l'arc en main comme de farouches guerriers! Ces rapports circulaient parmi les officiers du palais et parmi le peuple plein de surprise et d'inquiétude.

L'empereur Alexis avait vu le danger de cette irruption subite et presque sauvage; prince d'une haute dextérité politique, il apercevait la faute qu'il avait commise en attirant par trop grandes masses les Francs sur son territoire (1). Ces hommes indomptables de Normandie, de Champagne ou de Lorraine, à l'aspect des immenses richesses de Constantinople avec ses palais de marbre et ses églises dorées, allaient-ils rester paisibles spectateurs? Et si leur enthousiasme les appelait à délivrer le saint sépulcre, une ambition plus matérielle n'allait-elle pas les appeler à la conquête de Constan-

Constantinople se trouve dans l'*Alexiade,* liv. x. Consultez l'édition de Ducange et ses admirables notes dans la *Byzantine.*

(1) Les lettres d'Alexis au comte de Flandre ont été rapportées chap. xxviii.

tinople, la merveille qui resplendissait sur le Bosphore ? Le cœur devait s'épanouir à l'idée de tant de richesses (1) ! Alexis ordonna comme une précaution indispensable les préparatifs d'une grande défense militaire ; il concentra dans son palais les soldats auxiliaires de l'empire ; les portes de bois de cyprès aux gonds d'airain furent fermées ; les murailles et les tours se garnirent de balistes et de machines de guerre, comme pour soutenir un siége ; toutes les forces impériales furent confiées à Nicéphore Brienne, d'une grâce toute personnelle et d'une brillante illustration de naissance, ce prince qu'Anne Comnène appelle son César (2), car il lui était destiné pour époux (3).

Anne Comnène avait treize ans à peine lorsqu'elle vit les premiers gonfanons des féodaux francs apparaître dans l'empire (4). Sa vive imagination de jeune fille fut profondément frappée par les dangers de son père, et il faut lire dans l'*Alexiade* les réflexions tour à tour pleines de mépris et de fierté, de terreur et d'orgueil qu'excite dans l'âme de la fille d'Alexis l'approche de ces hommes à l'aspect terrible qui venaient des contrées d'Occident. Dans son enthousiasme pour la belle langue d'Homère, elle s'excuse plus d'une fois « d'être obligée de rap-

(1) Albert d'Aix, liv. II.

(2) Τὸν ἐμὸν Καίσαρα, *Alexiade*, liv. X.

(3) *Alexiad.*, liv. X.

(4) Anne Comnène était née le 1er décembre 1083, et on était alors en 1096-1097.

peler des noms d'une prononciation si dure. Le divin chantre d'Ilion a écrit lui-même des phrases incultes pour la plus grande exactitude de son récit; il a cité des peuples barbares dans une langue barbare. » C'est à l'occasion du pèlerinage de Pierre l'Ermite qu'Anne Comnène parle pour la première fois de l'invasion des Francs dans les provinces de l'empire. Cette fatale nouvelle arriva au palais du Bosphore quand l'empereur Alexis venait de vaincre les Comans et de les soumettre autour d'Andrinople; Alexis faisait creuser un canal à Nicomédie pour le desséchement des marais et l'écoulement des eaux qui croupissaient stagnantes dans de vastes plaines : les traditions de l'administration romaine avaient survécu, et Constantinople imitait la ville éternelle. Les empereurs de Byzance avaient succédé aux Césars de Rome; d'immenses richesses de civilisation subsistaient dans les palais du Bosphore (1); les merveilles des arts s'y groupaient comme dans le grand dépôt de la vieille Grèce et de Rome impériale; Constantinople, digne fille d'Athènes, en réunissait les chefs-d'œuvre dans sa vaste enceinte tourellée. « Au milieu des soins de son empire, dit Anne Comnène, l'empereur Alexis eut à subir cette furieuse inondation; les Francs étoient conduits par Pierre l'Ermite; ils étoient

(1) *Voyez* dans NICÉTAS la description de Constantinople. J'ai cité dans *Philippe-Auguste* l'admirable fragment conservé par Fabricius. *Biblioth. Græc.*, tom. VI, pag. 414. Quelle érudition que celle de Ducange et de Fabricius !

aussi nombreux que le sable et que les étoiles du firmament; on les voyoit passer de toutes parts comme des ruisseaux qui se joignent pour faire un grand fleuve : cette inondation étoit précédée d'une armée de sauterelles qui, par une rencontre fort surprenante, épargnèrent le blé et infectèrent les vignes, ce que certaines personnes adonnées à de superstitieuses observations prirent pour un présage que les armes des Francs devoient épargner les chrétiens et se tourner contre les infidèles adonnés au vin et sujets à l'ivrognerie (1). Cette multitude innombrable arrivoit en Lombardie par bandes séparées, les uns devant et les autres après, et ils passoient le trajet de même. Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que chaque bande étoit précédée par ces troupes de sauterelles, ce qui, ayant été remarqué plus d'une fois, fut cause que l'on dit qu'elles étoient comme les précurseurs des Français. Quand l'empereur sut qu'il y en avoit déjà un grand nombre qui avoient passé la mer, il envoya quelques capitaines aux environs de Durazzo et d'Aulone, avec ordre d'établir des marchés pour fournir des vivres aux troupes, et de les empêcher de piller. Il envoya aussi des personnes qui savoient la langue latine, pour apaiser les différends qui pourroient naître (2). »

(1) *Alexiade*, liv. x, et Ducange, *Famil. Byzantin.*, tom. vii.

(2) *Alexiade*, liv. x, ch. vi.

C'était à l'aide des secours de l'empereur que Pierre l'Ermite, en effet, et ses pèlerins s'étaient avancés vers Constantinople. On se rappelle que les compagnons de Gauthier sans avoir, peuple franc et vagabond, s'étaient campés autour de Constantinople en attendant les moyens de passage. Ils étaient là dans un peu d'aisance et beaucoup d'oisiveté; l'empereur leur envoyait de temps à autre quelques boisseaux de la petite monnaie de tartarons! Le peuple était impatient de passer le Bosphore, car il restait enthousiaste pour l'idée qui lui avait fait prendre les armes (1). En vain Alexis conseillait aux chefs d'attendre les fortes armées de féodaux; la multitude, toujours audacieuse, insista : de petits navires furent fournis par l'empereur; Pierre l'Ermite et Gauthier sans avoir, suivis de leurs ardents compagnons, de tout ce peuple errant qui avait quitté les villages de Normandie et de Champagne, débarquèrent près des montagnes qui couvrent Nicomédie, hélas! si loin des clochers d'Europe! Ils s'établirent au petit port de Civitot; là tout leur fut fourni généreusement par l'empereur; des bateaux à rames et à voiles traversaient sans cesse le Bosphore et leur apportaient des vivres en abondance. Le système de l'empereur était évidemment de coloniser les Francs dans les provinces asiatiques de l'empire et de leur donner des terres, comme il avait fait pour les autres barbares, les

(1) ALBERT D'AIX, liv. I.

Bulgares, les Warenges, les Petscheneges. Alexis, avec un empressement généreux, satisfaisait à tous les caprices des chefs de ces multitudes ; il leur conseillait sagement de demeurer là et d'y attendre les forces réunies d'Occident. Que pourrait, en effet, une multitude désordonnée? Les pèlerins francs y restèrent deux mois; mais l'ardeur des combats avait saisi l'imagination de cette multitude, l'oisiveté la fatiguait ; les pèlerins se répandirent en masses sur le territoire de Nicée, enlevant ici là les moutons, les brebis à ces populations de Turcomans qui campaient jusque sur le rivage (1). L'ermite Pierre n'était plus maître d'une multitude rêvant le pillage et la conquête sur les infidèles. De jeunes hommes francs ou allemands se répandirent dans les provinces qui environnent Nicée ; ils y venaient par troupes avec bannières dressées, à la couleur rouge comme le feu, pour s'emparer des bœufs et des brebis qui paissaient dans la plaine ; ils coururent assiéger un château crénelé à trois milles de Nicée, où pendait l'étendard de Soliman et la queue de cheval tartare, signe de suzeraineté pour les Seljioukides : les Turcs prirent les armes ; on pillait leurs troupeaux et leurs tentes ! Soliman convoqua dans les plaines du Khorasan et de la Romanie toute la race tartare campée autour des villes grecques à la manière nomade (2), les pèlerins furent à leur tour attaqués,

(1) Albert d'Aix, liv. Ier.

(2) Albert d'Aix entre seul dans de grands détails sur cette

et l'on entendit partout les cris de guerre des enfants du prophète. Il y eut un premier massacre de trois mille Allemands, jeunes hommes imprudents pris du vin recueilli aux belles vignes du Bosphore : pour les venger, tout le peuple chrétien se leva! Les pèlerins s'étaient réunis en tumulte autour de Renaud de Breis, de Foucher d'Orléans, de Gauthier sans avoir, leurs chefs; ils demandèrent qu'on marchât en avant pour repousser les mécréants ennemis des chrétiens : fallait-il laisser des frères égorgés sans vengeance? Godefroy Burel, l'homme de la multitude, chevalier sans terre et sans fief, leur dit qu'il les trouvait bien timides de ne pas « venger les chrétiens morts dans les combats! » Tout était confusion dans le camp; Pierre l'Ermite était à Constantinople, et d'ailleurs l'influence de sa parole s'affaiblissait, il était trop calme, trop politique avec l'empereur. Le peuple se mit tumultueusement en marche avec une indicible ardeur pour venger ses frères; les cornets, les trompettes et buccines firent retentir le signal de la guerre; on se réunit, on s'excita, puis les pèlerins, bannières déployées, se précipitèrent dans les campagnes qui environnent Nicée. Que de malheurs n'éprouvèrent pas ces hommes enthousiastes! Les

croisade des pèlerins de l'autre côté du Bosphore; Robert le Moine en parle à peine. Les chroniques orientales ne disent rien encore sur les pèlerins chrétiens. *Voyez* les extraits latins de dom Berthereau, traduits par M. Reinaud. *Biblioth. des Crois.*, tom. II.

Turcs coururent impétueusement contre eux et les entourèrent; en vain Gauthier sans avoir, Foucher d'Orléans, se battirent en vrais dignes chevaliers; ils succombèrent percés de flèches, d'autres se sauvèrent dans les bois (1); il y eut d'indignes trahisons, et le peuple, qui exagère toujours les accusations de perfidie, imputa à quelques-uns de ses chefs, à l'empereur Alexis, à Renaud de Breis surtout, les malheurs qui les avaient accablés. Les Turcomans se précipitèrent sur les chrétiens, s'emparèrent des jeunes filles et des jeunes garçons pour les réduire à l'esclavage sous leurs tentes nomades; tout le reste fut massacré; et plus tard, avec leurs ossements, on bâtit une ville des morts, une nécropolis blanchâtre comme le sépulcre (2)! Un petit nombre de pèlerins se sauvèrent dans Civitot, et il fallut que Pierre l'Ermite implorât la pitié de l'empereur Alexis pour protéger les débris de l'innombrable armée du peuple chrétien.

Ce fut au milieu de ces tristes funérailles que les chefs féodaux arrivèrent successivement à Constantinople. Dès que l'on vit ces bannières déployées,

(1) ALBERT D'AIX, liv. Ier.—ROBERT LE MOINE, liv. Ier.

(2) Sur tous les malheurs des croisés, consultez DUCANGE, note sur l'*Alexiade*, pag. 360-366. Tudebode, le naïf chroniqueur, donne aussi quelques détails sur les souffrances des pauvres pèlerins; Anne Comnène se sert de cette figure, ὀστῶν Κολωνὸς, pour exprimer la forme de cet amas d'ossements. *Montis instar extiterit cum sublimi altitudine.* Ducange traduit ainsi le texte de l'*Alexiade.*

ces hommes de haute et forte stature, ces rangs pressés des chevaliers de Normandie ou de Flandre, les officiers de l'empire s'aperçurent qu'il ne s'agissait plus d'un peuple tumultueux de pèlerins, mais d'une armée régulière et fortement constituée. La politique d'Alexis avait été, lors de la croisade de Pierre l'Ermite, de s'emparer du chef, de dominer l'homme de la parole; et l'ermite Pierre s'était fait en quelque sorte le vassal de l'empereur Alexis; il ne quittait point son palais, il était l'intermédiaire pour porter les ordres et les secours aux pèlerins qui campaient au delà du bras de Saint-Georges. L'empereur voulut suivre la même politique à l'égard de ces chefs barbares accourus en armes vers Constantinople. La coutume féodale de l'hommage commençait à s'établir dans le droit public des Francs; l'homme lige devenait comme le défenseur du suzerain; se soumettant à l'obéissance filiale, il était considéré comme déloyal, sans cœur et sans énergie, s'il manquait aux engagements pris avec son suzerain. D'un autre côté, les coutumes impériales reconnaissaient des formes d'adoption, sorte de filiation mystique entre l'empereur et ceux qui recevaient la robe de pourpre dans les cérémonies du palais (1). La pensée d'Alexis fut d'attirer à lui

(1) L'immense Ducange est entré dans de grands détails sur la forme de cette adoption (*Dissertation sur Joinville*). Cet admirable savant a disserté sur tous les points de l'histoire. NICÉPHORE BRIENNIUS, liv. II, dit que l'adoption ne se

les chefs des Francs par la double cérémonie d'hommage et d'adoption; ainsi il disposerait d'eux, il pourrait les envoyer bannières déployées contre les populations nomades et tartares campées dans les vieilles provinces asiatiques de l'empire, et il leur donnerait des terres, des villes, de manière à les coloniser comme un obstacle et une barrière aux invasions des Turcs. Alexis montra dans cette crise difficile une certaine prévoyance et une grande habileté; il avait devant lui des chefs barbares, au caractère violent, aux mœurs indomptables; il ne voulait point les combattre, car ils étaient chrétiens, et de plus ils pouvaient lui servir d'auxiliaires contre les conquêtes envahissantes des Turcs. Il avait bien des méfiances à apaiser, bien des ambitions à satisfaire, et l'empereur se montra l'un des princes les plus capables de conduire un mouvement si difficile à diriger. Anne Comnène a décrit avec pompe l'ordre successif dans lequel les chefs des barbares, les comtes francs, arrivèrent à Constantinople. Le premier des chefs dont l'empereur apprit le débarquement à Durazzo fut Hugues de Vermandois, le propre frère du roi des Francs. La fille d'Alexis dit qu'il était extraordinairement enflé de sa vanité, et qu'il écrivit à son départ une épître fort dure au césar, sans respect pour la pourpre impériale. « Sachez, empereur, lui manda le bar-

faisait que par semblant de la loi, *μέχρι λέγου*. Voir liv. II, chap. XXXVIII.

bare, sachez que je suis le roi des rois, et le plus grand qui soit sous le ciel; il est donc juste que vous veniez me recevoir avec les honneurs qui sont dus à l'éminenee de ma dignité (1). » Quand l'empereur lut cette lettre, il écrivit à Jean, fils d'Isaac Sébastocrator, qui était alors à Durazzo, et à Nicolas Maurocatacalon, qui commandait la flotte dans le même lieu. Il dit à l'un d'observer l'arrivée du prince de France et de lui en donner avis, et à l'autre de veiller incessamment, de peur d'être surpris. Lorsque Hugues fut aux côtes de Lombardie, il envoya vingt-quatre chevaliers couverts de cuirasses d'airain et de cuissards, à Jean, gouverneur de Durazzo. Quand ils furent devant lui, ils lui dirent : « Sachez, duc, que Hugues, notre maître, est près d'arriver ici, après avoir pris l'étendard de saint Pierre à Rome; il est chef de toutes les armées des Français; préparez-vous donc à le recevoir d'une manière convenable à sa qualité, et allez lui rendre les honneurs qu'il mérite. » Cependant Hugues étant parti de Rome et s'étant embarqué à Bary pour passer en Illyrie, il fut attaqué par une furieuse tempête qui fit périr la plus grande partie de ses vaisseaux, de ses matelots et de ses soldats, et qui jeta son navire à demi brisé contre un lieu nommé Palus et Durazzo. S'étant sauvé de la sorte,

(1) O *βασιλεὺς τῶν βασιλέων, καὶ ἀρχηγὸς τοῦ φράγγικου στρατεύματος ἅπαντος* (*Alexiade*, liv. x). DUCANGE, *Dissertation sur Joinville*, pag. 315.

il fut rencontré par deux de ceux que le gouverneur de Durazzo avait envoyés pour épier son arrivée, qui lui dirent (1) : « Le gouverneur vous attend avec impatience et souhaite avec passion de vous voir. » Hugues ayant demandé un cheval, un de ces deux hommes descendit du sien et le lui donna. Jean lui fit de grands honneurs, et, après avoir appris de lui les circonstances de son naufrage, il voulut le consoler de cette disgrâce par l'espérance d'un avenir plus heureux ; il lui fit aussi un festin fort magnifique et le traita avec beaucoup de respect, quoiqu'il ne lui laissât pas une entière liberté. Il donna aussitôt à l'empereur avis de son arrivée. L'empereur envoya Bucéphore, officier de son palais, pour l'amener de Durazzo à Constantinople, non par le droit chemin, mais par Philippopolis, de peur de trouver d'autres troupes barbares. Alexis le reçut très-honorablement, lui fit de riches présents, et lui persuada de lui prêter le serment de fidélité en la manière que les Romains ont accoutumé de le faire (2). L'hommage que Hugues, comte de Vermandois, frère du roi des Francs, adressait à l'empereur Alexis, était un exemple de vasselage que devaient suivre les autres chefs de la croisade. Alexis l'avait attiré auprès de lui pour obtenir ce premier acte de soumission, et il mettait

(1) Anne Comnène avoue cependant la grande naissance de Hugues, εὐγενεία, liv. x.

(2) *Alexiade*, liv. x, chap. vii et viii.

une grande importance à le recevoir comme vassal de l'empire (1).

Hugues de Vermandois n'était pas le plus redoutable ni le plus barbare de ces chefs qui venaient de l'Occident. C'étaient surtout le féodal Godefroy des Ardennes et le rusé Bohémond qu'il fallait amener à une soumission pleine et entière. Godefroy arrivait avec sa troupe germanique et ses Lorrains à travers les terres sauvages de la Bulgarie; il avait la fierté des comtes; comment l'abaisser à faire hommage à l'empereur, dont la foi était si douteuse? Ce Bohémond avec ses chefs normands, si souvent victorieux des Grecs, comment l'attirer à l'obéissance envers l'empire? Le nom de Godefroy avait déjà retenti à Constantinople; on savait qu'il arrivait avec dix mille chevaliers et soixante et dix mille hommes de pied, archers armés d'arbalètes, tous à l'abri des atteintes de la flèche tartare par leurs énormes boucliers de fer et de peaux de bœufs, comme les héros d'Homère (2). On faisait d'épouvantables descriptions de leurs armures, « et surtout d'un arc (dit Anne Comnène) d'une fabrique inconnue aux Grecs et à l'usage des barbares. Ce n'est pas en attirant la corde avec la main droite et en repoussant l'arc avec la gauche

(1) Anne Comnène parle de l'étendard de saint Pierre et de la visite de Hugues de Vermandois à Rome, Ἀναλαβόμενος ἀπὸ Ῥώμης τὴν χρύσην τοῦ ἁγίου Πέτρου σκμαίαν, *Alexiade*, liv. x.

(2) *Alexiad.*, liv. x.

que l'on emploie ce terrible instrument ; celui qui s'en sert se couche à la renverse, et appuyant les deux pieds sur le demi-cercle, il tire la corde avec les deux mains ; au milieu de la corde il y a un tuyau en forme de demi-cylindre, de la grosseur d'un trait ; on met dedans des traits fort courts et garnis de fer; lorsqu'on lâche la corde, le trait part avec une impétuosité contre laquelle il n'y a rien qui soit à l'épreuve ; il ne perce pas seulement un bouclier, il traverse une cuirasse et un homme de part en part ; on dit même qu'il rompt des statues de bronze, et que quand les murailles des villes et des forteresses sont fort épaisses, il enfonce dedans si avant qu'on ne le voit plus ; quand quelqu'un en est frappé, il est plus tôt mort qu'il n'a senti le coup : l'invention de cette machine semble tout à fait digne de la malice des démons (1). » La description que fait Anne Comnène de l'arme terrible des Francs, l'arbalète normande et flamande, indique l'impression profonde qu'avait faite sur son esprit l'aspect guerrier des barbares ; on considérait leurs bras comme invincibles ; leurs corps couverts de cuirasses paraissaient gigantesques ; leurs casques surmontés d'une plume flottante relevaient leur stature, et Anne Comnène compare sans cesse ces populations d'Occidentaux géants de l'antiquité, aux fabuleuses créations de l'Odyssée.

Hugues le comte avait prêté serment de féauté à

(1) *Alexiade*, liv. x, chap. viii.

l'empereur Alexis, mais Hugues n'était qu'un féodal isolé; quoique d'une illustre origine, il n'était point à la tête d'une grande armée de barons et de chevaliers; on l'avait recueilli comme un pauvre naufragé sur le rivage de Durazzo. L'empereur voyait donc, je le repète, s'approcher avec plus d'effroi le farouche Godefroy avec sa race de Lorraine et de Germanie. Quels étaient ces hommes à la forte stature? quelle était leur origine? quels étaient leurs desseins? Cependant les banderoles flottantes de Godefroy et des comtes se déployèrent sous les murs de Constantinople; on pouvait les voir campées sur les rives du Bosphore; du haut des tours, les Grecs, comme les héros de Troie, pouvaient désigner les blasons, les couleurs, les signes de guerre (1). L'empereur Alexis avait semé çà et là des troupes d'arbalétriers et d'archers pour surveiller les mouvements des barbares; les machines étaient préparées sur le haut des murailles comme s'il agissait de soutenir un siége. Les Francs et les Germains se répandirent à leur tour dans la campagne, ravageant tout pour se procurer des vivres; les palais de marbre qui se miraient dans les eaux du Bosphore furent détruits; les cyprès, les sycomores, les bosquets de roses et d'orangers tombèrent sous la hache d'armes des barbares, qui vinrent insulter même les portes d'airain de Constantinople.

(1) *Alexiade,* liv. x.

Les bruits les plus étranges circulaient sous la tente des Francs ; on disait que le comte Hugues de Vermandois était captif dans le palais, et que l'empereur préparait des embûches contre les pèlerins. Tous les malheurs on les imputait à la mauvaise foi des Grecs : en vain une entrevue eut lieu pour s'expliquer ; la colère des Francs éclatant en mille injures, ils menacèrent d'escalader les murailles et d'assiéger la ville (1). Les comtes étaient excités à cette résolution vigoureuse par les conseils de Bohémond et des Normands d'Italie. Le fils rusé de Guiscard avait écrit à Godefroy l'indomptable : « Bohémond, prince très-riche de Sicile et de Calabre, te prie de ne point te réconcilier avec l'empereur, de te retirer vers les villes de Bulgarie, Andrinople et Philippopolis, et d'y passer la saison de l'hiver, certain qu'au commencement du mois de mars le même Bohémond marchera à ton secours avec toutes ses troupes pour attaquer cet empereur et envahir son royaume. » Ce conseil était bon ; Constantinople était une si belle proie ! il trouva plus d'un approbateur parmi les comtes ; les ravages continuèrent dans les fertiles campagnes autour de Constantinople : Alexis patienta beaucoup, car il craignait de se heurter contre ces nuées de Francs, de Provençaux et de Germains (2). « Mais, dit Anne

(1) Albert d'Aix, liv. II. Comparez avec Raoul de Caen, chap. V à VIII.

(2) Il faut rapprocher la version grecque de ces événements écrite par Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X, de la

Comnène, quand il vit que les Francs ne voulaient point de paix, et qu'ils commençaient l'attaque, il commanda à Nicéphore, mon époux, de monter sur les murailles et de tirer sur eux, de telle sorte néanmoins qu'on leur fît plus de peur que de mal. Il se prépara en même temps à une sortie, et rangea les gens de guerre proche de la porte de Saint-Romain: chaque soldat qui avait une lance était entre deux autres qui avaient des boucliers; au-devant de ceux-ci il y en avait de fort adroits à tirer de l'arc, qui avaient ordre de viser aux chevaux plutôt qu'aux hommes, tant pour épargner le sang chrétien que pour réprimer la fierté hautaine des Francs. Ils obéirent à cet ordre, et ne laissèrent pas néanmoins de blesser et de tuer un grand nombre de Francs: mon césar était au haut des tours avec les plus adroits; ils avaient tous des arcs fort justes; ils étaient tous jeunes, et avaient tous autant de valeur que le Teucer d'Homère. Le césar ne ressemblait pas à ces Grecs si vantés par le poëte, qui, pour se servir de leur arc, tiraient la corde jusqu'à l'estomac, comme s'ils eussent été à la chasse; il ressemblait plutôt à Apollon et à Hercule, et il lançait comme eux des traits mortels avec un arc immortel: il ne manquait jamais de frapper où il visait, et en ce point il surpassait beaucoup Teucer et Ajax (1). »

version germanique d'ALBERT D'AIX, liv. II, et du récit normand de RAOUL DE CAEN, chap. V à VIII.

(1) *Alexiade*, liv. X, chap. IX.

Ainsi l'enthousiaste et savante fille d'Alexis rappelait les souvenirs de la vieille Grèce et d'Homère ; elle aimait ces noms classiques. Son césar était Nicéphore Brienne, qui devint depuis son époux ; elle le peint beau et grand, fier et noble. Les images d'Hector et d'Ajax reviennent souvent dans le récit d'Anne Comnène ; elle s'est empreinte de ces belles études, des modèles de l'antiquité, et lorsque les formes magnifiques de quelques comtes francs s'offrent à ses yeux, elle s'arrête avec complaisance sur la description de ces têtes de barbares au port majestueux ; elle s'y complaît avec admiration (1). Ainsi les filles de la Grèce, habituées à étudier les chefs-d'œuvre d'Apelle et de Phidias, conservaient l'ardent amour du beau ! Nicéphore Brienne et les Grecs défendirent vaillamment les murailles, et les flèches pleuvaient jusque sur les tentes des pèlerins armés pour la guerre sainte. Qu'allait devenir le but de la croisade? Au lieu de conquérir le saint sépulcre, on s'arrêtait à combattre des chrétiens et à assiéger la ville de Constantin, le prince qui arbora le signe du Christ. On vit donc s'approcher des tentes de Godefroy le comte Hugues de Vermandois, qui vint conseiller aux barons et aux chevaliers de faire hommage à l'empereur. Godefroy, indigné d'abord, lui dit : « Comment as-tu été

(1) Les Normands, mêlés au sang italien, étaient magnifiques. *Voyez* la description qu'Anne Comnène fait de Bohémond, *Alexiade,* liv. XIII, chap. VI.

capable d'une lâcheté aussi infâme que celle de te soumettre à un prince étranger, après être venu ici avec une si puissante armée, et comment oses-tu me proposer une pareille bassesse? » Hugues lui repartit: « Nous eussions fait plus sagement de demeurer en France et de nous abstenir du bien d'autrui; mais puisque nous sommes engagés si avant dans une entreprise qui ne peut réussir sans la protection de l'empereur, il vaut mieux condescendre à ses volontés que de nous ruiner par une résistance opiniâtre (1). »

Ces conseils étaient salutaires et fondés sur la connaissance des forces d'Alexis. Quelques barons hautains pouvaient rêver la ruine de l'empire grec pour se partager en fiefs ses riches débris; mais était-il sage, dans une vigoureuse expédition contre les mécréants, de laisser dans les sentiments d'inimitié profonde des hommes aussi puissants, aussi rusés que les Grecs? L'empire n'était pas sans force militaire, on venait de l'éprouver; il avait à sa solde les Bulgares, les Turcopoles, d'origine mélangée grecque et turque, les Petscheneges, races tartares, archers habiles qui combattaient à la manière nomade et fatiguaient incessamment les ennemis; le feu grégeois brûlait les tentes, pénétrait dans les armures de cuir et de fer, et rien ne pouvait en arrêter le désastreux effet. Dans plusieurs combats essayés devant Constantinople par

(1) *Alexiade*, liv. x, chap. ix.

les comtes féodaux, les avantages avaient été de part et d'autre vivement disputés: on n'avait pas fait un pas au delà des faubourgs. Les conseils du comte Hugues de Vermandois furent donc entendus, et Godefroy n'hésita plus, quoique avec répugnance, à déléguer quelques comtes francs et germaniques chargés de traiter avec l'empereur : selon la coutume, des otages durent être échangés. et l'empereur Alexis, tant il était impatient d'en finir avec ces races du Nord, consentit à livrer pour otage Jean, le fils chéri de son cœur, jeune prince, frère d'Anne Comnène, et on le vit, encore adolescent, conduit par un officier du palais, avec ses cheveux noirs et tressés, sa veste étroite, comme s'il était prêt au pugilat, dit Guibert le chroniqueur dans son rude langage d'Occident (1).

Quand cet enfant eut été salué par les comtes, les principaux féodaux se revêtirent de leur hermine, des belles toques qu'ils portaient dans leurs plaids et cours plénières ; ils prirent leurs faucons au poing en signe de paix, et leurs lévriers en laisse; puis ils abordèrent ainsi le palais de Blaquerne où Alexis tenait sa cour, lui sur le trône d'or, et les officiers du palais prosternés la face contre terre. Les comtes féodaux s'avancèrent gravement avec leurs vêtements les plus somptueux tout fourrés, leurs bottes de daim éperon-

(1) Comparez ALBERT D'AIX, liv. II; FOUCHER DE CHARTRES, liv. Ier, et RAOUL DE CAEN, chap. VI et VII.

nées de fer, tandis que les écuyers les suivaient, portant leurs casques et leurs gantelets. Alexis demeura immobile sur son trône d'or, sa tête presque cachée sous sa tiare resplendissante de pierreries. A mesure qu'un comte s'approchait, l'empereur paraissait immobile encore, et tous les fiers barbares s'agenouillèrent pour rendre l'hommage selon les vieilles coutumes féodales. Godefroy baisa les genoux de l'empereur, mit ses mains dans les siennes, et il reçut sa propre chemise de lin, afin de ne plus faire qu'un de chair et de sang avec Alexis (1) : c'étaient ainsi l'hommage et l'adoption filiale tout à la fois. Quand les trompettes eurent retenti à trois reprises sous les longues voûtes de marbre, les eunuques noirs, revêtus de dalmatiques brillantes comme l'or sur l'ébène, jetèrent sur le parvis des boisseaux remplis de monnaies impériales, et chaque comte reçut des coupes ciselées en pierres précieuses, des vases d'émeraudes, des croix en diamants, des robes de pourpre si magnifiques qu'on eût dit les dépouilles de Tyr ou de Ninive chantées par les prophètes.

Ainsi Godefroy le Lorrain devint l'homme lige de l'empereur ; mais Bohémond, le redoutable ennemi de l'empire, le vainqueur des Grecs à Durazzo, lui qui avait conseillé à la race germanique

(1) *Voyez* la belle dissertation de Ducange sur Joinville, nº 22. L'admirable Ducange a parfaitement distingué toutes les formes de l'adoption.

de s'emparer de Constantinople, accepterait-il l'humiliation de l'hommage? Bohémond et ses Normands s'avançaient avec Tancrède, l'expression de la race sauvage et montagnarde, méditant la conquête de Constantinople! Tancrède, comme le faucon, volait de rochers en rochers, et voulait placer son nid sur le palais de Blaquerne ; il conduisait dix mille chevaliers normands qui portaient la lance haute. Quand ils approchèrent de Constantinople, Godefroy, avec vingt des comtes féodaux des plus sages, des plus expérimentés, marcha au-devant de Bohémond, et pressant sa main dans la sienne, il lui dit : « J'ai reçu ta lettre, mais il est mieux de faire hommage à l'empereur que de le combattre ; c'est l'avis des comtes. » — « Non, répondit Bohémond, tu ne connais pas cet homme rusé, mieux vaut le combattre que de subir ses embûches. » La nuit porta conseil, et les avis du Normand changèrent : les officiers grecs du palais portèrent des lettres pourprées à Bohémond ; Alexis promettait de lui donner au delà d'Antioche une principauté assez vaste pour qu'un homme à cheval ne pût la parcourir qu'en quinze jours en longueur et huit jours en largeur (1). A ces promesses de conquêtes et de suzeraineté, Bohémond ne tint plus de joie ; il se soumit à l'hommage comme Godefroy de Bouillon, tandis que le montagnard de la Pouille, le jeune et bouillant Tancrède, se séparait de son bel oncle pour ne pas

(1) Raoul de Caen, et Albert d'Aix, liv. II.

subir l'humiliation de l'hommage aux Grecs; il traversait le détroit pour mépriser les ordres de l'empereur. Depuis, Bohémond devint le vassal intime de l'empire; Alexis le vit à part, le caressa comme un ennemi redoutable, il le combla de prévenances et de richesses; Bohémond sollicita comme une faveur la dignité de grand domestique du palais (1), le gouvernement entier de l'empire. Alexis lui répondit avec douceur: « Le temps n'est pas loin où je pourrai t'accorder ce que tu me demandes; je le ferai lorsque ta valeur et ta fidélité seront généralement reconnues, et que les récompenses les plus magnifiques te seront déférées par la voix publique. » Bohémond espéra une sorte de mairie de palais qui souriait à son ambition (2).

L'impulsion était ainsi donnée pour tous les féodaux: à mesure qu'un comte arrivait à Constantinople, il allait au palais pour rendre hommage comme l'avaient fait Hugues de Vermandois, Godefroy et Bohémond, les principaux comtes de l'expédition d'Orient. C'était toujours avec une suite nombreuse, dans toutes les pompes des cérémonies orientales, que cet hommage avait lieu: on baisait les genoux de l'empereur avec une déférence respectueuse. Quelquefois aussi des scènes de hauteur et de fierté venaient rompre ces spectacles de sou-

(1) *Alexiade,* liv. x, chap. xi.

(2) Raoul de Caen ne dit rien de cette sollicitation de Bohémond, elle blessait la fierté nationale du chroniqueur. *Voyez* chap. iv à x.

mission et d'hommage, humiliants pour le baronnage. Il y avait parmi les chevaliers que conduisait au devoir féodal le comte de Flandre, un homme de haute stature, tout couvert de cottes de mailles, l'épée au côté; il était de race franque; on le nommait Robert, seigneur peut-être de quelques manses de terre dans le Parisis, fier et hautain comme tout le baronnage qui environnait Paris. Le comte monta quelques marches couvertes de soie, et s'assit avec hardiesse sur le trône de l'empereur; Alexis ne dit mot, mais il rougit de résignation. Alors Baudouin de Bourg s'approcha du comte de Parisis et lui dit: « Il ne t'appartient pas de te mettre à cette place, c'est un honneur qui n'est fait à personne; comme tu es dans ce pays, il faut en respecter les lois. » Le féodal ne répondit rien, mais il murmura: « Voilà un beau monarque pour être seul assis lorsque tant de nobles comtes sont debout ! » L'empereur suivit le mouvement de ses lèvres, et il demanda à un clerc de l'Église romaine ce que disait cet homme hautain; et comme on lui répéta les paroles insolentes du comte, il garda le silence, mais ne l'oublia pas. Alors Alexis s'approcha du barbare: « Qui es-tu donc ? » lui dit-il. — « Je suis Franc, répliqua le féodal, de la plus antique et de la plus pure race (1) : je ne sais qu'une chose; il y a en mon pays une église bâtie dans un lieu où se

(1) Le comte se dit lui-même, Φράγγος κάθαρος τῶν εὐγένων.

rendent ceux qui souhaitent de signaler leur valeur les armes à la main; là ils font leurs prières à Dieu en attendant qu'il se présente un ennemi, et j'y suis demeuré longtemps sans que personne ait osé se mesurer contre moi (1). »

C'était un défi de chevalerie; Alexis se garda de l'accepter, et répondit avec une douceur dissimulée: « Si tu attendais alors l'occasion de te battre, tu la trouveras au delà de la mer; j'ai un avis à te donner: ne reste jamais ni à la tête ni à la queue de l'armée, place-toi au milieu; j'ai une grande expérience de la manière dont les Turcs font la guerre, et je t'assure que c'est la meilleure place qu'on puisse prendre. » Cette insolence de Robert du Parisis n'est point oubliée par Anne Comnène; elle raconte avec une sorte de joie que le barbare mourut dans la première bataille de la croisade (2).

Voici maintenant de plus gais pèlerins : d'abord les Provençaux sous le comte de Saint-Gilles, un peu retardataires, car ils étaient paresseux, pleins de jovialité, s'arrêtant en route pour prendre plaisir et divertissements (3). Le comte de Saint-Gilles

(1) C'est Anne Comnène qui rapporte cette insolence du comte franc, *Alexiade*, liv. x. C'est par conjecture que les savants ont dit que ce comte était Robert de Paris.

(2) Cet insolent barbare, Λάτινος τετυφώμενος, fut tué à la bataille de Dorylæum, *Alexiade*, liv. xi. *Voyez* aussi les notes de Ducange.

(3) Il faut suivre dans Raymond d'Agiles l'itinéraire des Provençaux en Orient et dans la Syrie. *Voyez* liv. 1er.

acquit une grande renommée de prudence et de courage; Alexis le prit en confiance; c'était le seul avec qui il s'abandonnait, car les Provençaux étaient fins, habiles, et se mettaient bien partout. Anne Comnène dit « qu'Alexis tenait le comte de Saint-Gilles autant au-dessus de la vertu des Français, que le soleil est au-dessus de la clarté des autres étoiles. » Alexis le manda souvent après le départ des autres barbares, pour se délasser, dans sa conversation, de la fatigue que cette multitude turbulente lui avait apportée; il lui déclara les pensées qu'il avait de leur entreprise, et les défiances qu'il concevait de la conduite de Bohémond, l'exhortant à veiller sur ses actions, à le retenir dans le devoir, et à empêcher sa révolte. A cela le comte de Saint-Gilles répondit : « Bohémond ayant succédé aux tromperies et aux parjures de son père, je m'étonnerais s'il vous gardait la fidélité qu'il vous a jurée. Je ferai néanmoins ce qu'il dépendra de moi pour le porter à tenir son serment (1). » Ce comte de Saint-Gilles tient une grande place dans la croisade; les chroniques grecques et même les histoires sarrasinoises s'en occupent; les unes vantent son esprit, les autres sa vaillance (2); c'est que la race méridionale était gaie, alerte, et qu'elle avait beaucoup de rapports avec l'Orient; ne voyait-elle pas

(1) *Alexiade,* liv. x, chap. xi.

(2) « Tu as vaincu par l'épée du Messie. O Dieu, quel homme que ce Saint-Gilles! » (*Chronique du cadi* Mogireddin, *Extrait des Hist. arabes de M. Reinaud.*)

le même soleil? n'éprouvait-elle pas les mêmes sensations vives et ardentes?

A côté du comte de Saint-Gilles on peut aussi placer Étienne, comte de Blois; il fut un des derniers arrivants à Constantinople; accueilli avec bienveillance par l'empereur, seul des croisés il rendit témoignage des bons procédés qu'il avait trouvés à Constantinople. Quand sa tente fut posée sur les rives du Bosphore, il écrivit à Adèle, la noble comtesse sa femme, la magnifique réception qu'on lui avait faite dans le palais de Blaquerne; Étienne le Champenois avait trouvé inépuisables les munificences de l'empereur; lui qui vivait dans la cité noircie de Blois, il avait eu le cœur tout épanoui en voyant le Bosphore et ses belles eaux (1). Que pouvait être la Loire ombragée par de sombres forêts, à côté de ces rives riantes où se balançaient l'oranger et le citronnier, les bosquets de jasmin autour des palais de marbre?

Hélas! ces richesses somptueuses faisaient le danger de l'empire d'Alexis; quand les barbares d'Occident, les comtes féodaux, voyaient ces belles murailles, ces merveilles de l'Orient, ils devaient avoir désir de s'emparer de cet empire, et plus d'un de ces paladins qui montaient des chevaux aux larges poitrails, devait menacer dans sa pensée la

(1) Mabillon a donné le texte de ces épîtres et chartres, MABILLON, *Mus. Ital.*, tom. I, pag. 2 à 237; comparez aussi MART. *Ampliss. Coll.*, tom. I, pag. 621.

puissance d'Alexis ; tous désiraient sa tiare d'or et son trône d'ivoire, ce trésor assez riche pour verser l'abondance sur des myriades d'hommes. Alexis eut une grande habileté ; les officiers du palais reçurent l'ordre de séparer les croisés les uns des autres ; leur marche fut tellement tracée, qu'ils n'arrivèrent à Constantinople qu'épars et séparés. Quand les bannières d'un comte se déployaient sur le Bosphore, l'empereur cherchait à le gagner à sa cause ; il en sollicitait l'hommage par des présents, et comme la foi chevaleresque était inaltérable, ces comtes devenaient ses vassaux fidèles, et ne conjuraient plus contre lui. L'empire menacé pouvait trouver ainsi des auxiliaires au lieu d'ennemis ; on avait l'espoir de coloniser dans l'Asie ces races vaillantes, et d'établir une barrière contre les excursions des Turcs et des populations musulmanes. Alexis opposait barbares contre barbares, selon la vieille coutume des empereurs !

CHAPITRE XXXVIII.

DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

Le roi. — Bertrade. — Nouvelle excommunication.— Yves de Chartres.— Les légats.— Séparation de Philippe et de Bertrade.— Repentir et indulgence.— Développement de l'éducation de Louis le Gros. — Mort de Philippe Ier. — Sacre du roi Louis. — Ses batailles féodales. — Buchardus de Corbeil, roi des comtes.

1097 — 1108.

La génération active et voyageuse était au grand pèlerinage, la génération pieuse et méditative peuplait les monastères; il n'existait donc plus, dans la société féodale attachée à la cour et au fief, que des chevaliers sans renommée et des âmes sans énergie. Lorsqu'une idée, une passion préoccupe tout un peuple vivement ému, il ne reste plus en dehors que des événements décolorés et des hommes de peu de valeur; l'histoire des barons d'Occident n'était plus dans la patrie, elle était tout entière

dans le pèlerinage en Palestine ou dans les solitudes des monastères aux déserts (1).

Cependant l'affaire du divorce de Philippe Ier et de Bertrade jetait encore quelque agitation dans la vie du manoir. Philippe Ier vieillissait, mais des feux de ses passions primitives il conservait une ténacité violente de caractère; le roi avait préservé des ravages du temps les formes grandes et belles de sa stature, il était en tout point proportionné; la maigreur de son visage faisait contraste avec la mine rebondie et le large ventre de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre; naturellement adonné aux plaisirs, il négligeait les affaires du royaume pour les chasses bruyantes ou les festins somptueux. Les grandes chroniques disent que sa prédilection était pour les hures de sangliers farcies de grives; le vin d'Orléans faisait ses délices, surtout lorsque la vigne s'était colorée dans le clos de Beaugency. Hélas! si la vie matérielle se prolongeait joyeuse, le roi avait perdu toute sa force morale sur le gouvernement par l'excommunication! Comment un mécréant jeté en dehors de l'Église aurait-il pu exercer le pouvoir réel de roi des Francs sur les clercs et les laïques (2)?

On a vu que, pour éviter cette excommunication, Philippe Ier avait consenti à fuir Bertrade; c'était

(1) Préface des Bénédictins, *Historiens de France*, tom. XIV.

(2) *Voyez* les reproches d'YVES DE CHARTRES, *Epistol.* 11.

un sacrifice au-dessus de ses forces, et la séparation était à peine consentie que l'époux et l'épouse se réunirent, comme le dit un vieux chroniqueur. Le vigilant Yves de Chartres, le gardien des lois canoniques, s'en aperçut bientôt, et il dénonça une fois encore son suzerain comme relaps et excommunié. La messe fut interdite en sa présence, la maison royale fut désertée par les serviteurs les plus fidèles (1), et nul n'osa lui placer la couronne sur la tête dans les fêtes de l'Église. Cependant Urbain II, le pape de la croisade, n'existait plus; les basiliques de Rome retentissaient encore des acclamations soudaines pour l'intronisation de Pascal II; et dans cette circonstance d'un changement de pontificat, l'archevèque de Tours se hasarda jusqu'à saluer le roi Philippe Ier pour les solennités de Noël, à la Pâque et à la Pentecôte. Au milieu de l'encens qui brûlait dans le sanctuaire, l'archevêque de Reims osa également couronner d'or la tête du prince excommunié (2) : c'était un outrage à l'autorité des pontifes. Yves de Chartres éleva de nouveau sa voix puissante pour rappeler les canons de l'Église, et il dénonça à Pascal II et à ses légats en France l'infraction que les évêques avaient faite aux lois immenses du catholicisme (3).

(1) DUCHESNE, *Histoire des cardinaux français*, tom. II, pag. 18.

(2) YVES DE CHARTRES, *Epistol.* 66 et 84.

(3) Comparez avec *Baldrici carmina* dans DUCHESNE, tom. IV, pag. 276.

Yves de Chartres est le vigilant gardien de l'unité morale contre la brutalité des rois et des féodaux. Un concile se réunit à Poitiers ; Philippe Ier y fut excommunié pour la troisième fois, l'homme d'armes dut abaisser sa tête devant la crosse pastorale des évêques ; et tandis que Guillaume, duc d'Aquitaine, le féodal, disperse dans sa brutalité le concile (1) et fait poursuivre les légats, Philippe Ier se voit contraint d'abandonner Bertrade, car le peuple entier n'obéit plus à la voix du suzerain. Il fallut donc se soumettre à l'autorité du catholicisme, et Yves de Chartres se hâta d'écrire au nouveau pape Pascal II pour lui annoncer la soumission du roi. « Je déclare à Votre Sainteté que nous nous sommes assemblés, plusieurs évêques des provinces de Reims et de Sens, dans la ville de Beaugency, qui est une place de l'évêché d'Orléans ; Richard, évêque d'Albane, votre légat, nous y avait invités pour absoudre le roi, comme votre modération l'avait ordonné par ses bulles. Le roi et sa compagne s'y sont trouvés, et ont déclaré, ayant la main sur les saints Évangiles, qu'ils étaient prêts à se séparer l'un de l'autre, et à promettre qu'ils ne se verraient et ne se parleraient dans la suite qu'en présence de témoins non suspects, jusqu'à ce qu'ils en eussent obtenu la permission de Votre Sainteté. Comme

(1) Comparez Dubois, *Hist. Ecclésiast. de Paris*, p. 749. — Marlot, *Hist. Remens.*, tom. II, pag. 222, et *Vita Bernard. abbat.* dans Duchesne, tom. IV, pag. 167.

vos lettres portent que l'évêque d'Albane ne devait agir en cette occasion que par le conseil des évêques, il a voulu que cette affaire dépendît entièrement de nous; et les évêques, conjecturant je ne sais quoi, ont déclaré qu'ils ne voulaient que l'aider dans cette affaire, et qu'ils ne la consommeraient point. Ainsi elle est demeurée indécise, quoique le roi criât qu'on le maltraitait (1). »

C'était un engagement solennel, une garantie religieuse que cette séparation jurée sur l'Évangile; le pape pouvait-il alors hésiter à lever les censures et à absoudre le roi? Deux légats parcouraient les terres des Gaules au nom du pape Pascal II (2) : le premier était Richard, évêque d'Albane, l'homme de confiance du pape, celui qui exprimait le mieux ses intérêts. Puis Pascal II avait revêtu temporairement de la légation romaine Lambert, évêque d'Arras, l'un des prélats qui lui étaient restés fidèles dans l'affaire du divorce. Ce fut dans la cathédrale de Paris en l'île que la solennité de l'absolution eut lieu : le roi s'agenouilla devant le maître-autel, tandis que tous les évêques, la mitre d'or en tête, récitaient les prières de pénitence. Le roi dit d'une voix haute et sévère : « Écoutez, vous, Lambert, évêque d'Arras, qui représentez ici le pape; écoutez aussi, vous, archevêques, évêques et autres qui êtes présents. Je, Philippe, roi des Français, re-

(1) Yves Carnotens., *Epistol.* 144.

(2) Boulay, *Hist. universit. Parisiens.*, tom. II, p. 14.

nonce de tout mon cœur, et sans aucun désir de me rétracter, au péché et habitude charnelle que j'ai eus jusqu'à présent avec Bertrade, et promets de n'y plus retomber. Je déclare aussi que je n'aurai plus d'entretiens ni conversations avec elle qu'en présence de personnes non suspectes (1). Je promets de bonne foi d'observer toutes ces choses comme les lettres du pape le marquent et comme vous l'entendez ; ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles (2). »

Cet acte d'obéissance et d'abaissement devait satisfaire la souveraineté morale du catholicisme ; il y avait soumission de l'homme de chair et de batailles ; la force ne s'affranchissait plus de la loi morale, et dès lors le pouvoir de l'Église pouvait se montrer indulgent. Cet esprit se révèle dans les lettres d'Yves de Chartres ; l'évêque impérieux s'était posé comme l'adversaire le plus absolu du mariage de Philippe Ier avec Bertrade ; ce mariage était-il autre chose qu'une grande désobéissance envers l'Église ? Mais une fois la soumission faite, c'est l'évêque lui-même qui sollicite du souverain pontife les dispenses nécessaires pour la validité de l'union royale. « Car il faut condescendre à la faiblesse de l'homme, écrit-il à Pascal II, et ne pas

(1) *Nisi sub testimonio personarum minimè suspectarum*, DUCHESNE, tom. IV, pag. 233.

(2) Cette formule se trouve dans le *Spicil.* de d'ACHERY, tom. III, pag. 128 et 129. — *Gall. Christ.*, tom. II, p. 213.

heurter trop vivement les âmes malades (1). »

Pour arriver à l'absolution, Philippe le roi avait consenti à toutes les pénitences, et comme le catholicisme était la source des affranchissements de peuple, le suzerain promit d'abolir beaucoup de mauvaises coutumes dans les cités. Commune! commune! tel était déjà le cri qui retentissait. Le roi obtint les solennelles dispenses, il les appelait avec tant d'ardeur et depuis si longtemps! Il se réunit de nouveau à Bertrade, et on le voit parcourir les terres du domaine avec la reine, et confirmer par un même scel les chartres de donations dans les monastères. « Cette année, dit un vieux cartulaire, sont arrivés dans la ville d'Angers, au milieu des ides d'octobre, la lune étant nouvelle, le roi des Francs, Philippe, avec la reine nommée Bertrade; ils furent reçus avec honneur et révérence par Foulques le comte et par tous les Angevins, tant clercs que laïques (2). »

A cette epoque, de grandes pensées de piété et de remords s'étaient emparées du roi Philippe Ier, Comme tous les féodaux, la repentance et le désir de l'ermitage étaient venus après les fougues et les

(1) *Voyez* dans Duchesne, tom. v, pag. 233.

(2) « *Eodem anno* 1106, *ut constat ex cartulario Sancti Nicolai, ejusdem urbis Andegavensis, VI idus octobris, lunâ novâ, feriâ quartâ, venit rex Franciæ Philippus ad civitatem Andegavam cum reginâ nomine Bertradâ, receptusque est à Fulcone comite.* » *Chron. Andeg. ann.* 1106.

passions de la vie. Philippe Ier, devenu vieux, forma le dessein de se consacrer à la solitude dans un monastère; c'était l'invariable condition des hommes d'armes; il écrivit à Hugues, abbé de Cluny : « Vénérable père, dites-nous s'il y eut des rois qui se firent moines. » L'abbé répond : « N'hésitez pas longtemps à exécuter ce dessein pieux : votre existence a été si agitée, il n'est jamais assez tôt pour commencer une meilleure vie; imitez l'exemple de Gontran, roi des Français, qui s'abrita dans un monastère; craignez qu'en restant dans le monde, la mort n'arrive pour vous comme elle est arrivée pour Guillaume d'Angleterre et Henri d'Allemagne (1). »

C'étaient deux solennels exemples à rappeler aux féodaux que la fin de ces deux princes; ces morts rapides, malheureuses, étaient racontées comme à dessein par Hugues, l'abbé de Cluny. *Le Roux* venait d'être tué naguère dans une chasse bruyante, et une main inconnue lui avait décoché une flèche au cœur dans les solitudes de la forêt (2) : Henri d'Allemagne mourait excommunié et flétri; le Germain, homme de chair et de sang, la panse pleine de venaison, l'œil rouge et enflammé de concupiscence et de vin du Rhin, s'était couché dans le sépulcre, délaissé de tous, excommunié, et ne trouvant qu'un manteau pour sa sépulture. Henri

(1) D'Achery, *Spicileg.*, tom. II, pag. 401.

(2) Orderic Vital, ad ann. 1103.

avait blessé l'unité catholique, et fils de l'Église, il s'était pourtant révolté contre elle. Qu'arriva-t-il? C'est que le fils leva le glaive contre son père : comme lui, l'impétueux empereur avait déchiré de ses mains les entrailles de sa mère l'Église. Ainsi le racontaient au moins les chroniques du moyen âge (1).

Ces exemples avaient vivement frappé l'imagination de Philippe Ier : à la fin de son règne, il ne gouvernait plus; sa vie était entière à la piété et à Bertrade, alors devenue sa chaste épouse selon l'Église. Louis le Gros, son fils aîné, conduisait vigoureusement les batailles de lances, tandis que le roi des Français vivait dans le repos et la solitude; il avait renoncé aux armes. Philippe Ier avait cinq enfants : deux de sa première femme, la noble Berthe de Hollande, née au pays des Frisons. Le premier était Louis le Gros; élevé dans le monastère de Saint-Denis, sa renommée retentissait déjà dans les châteaux du Parisis; et Constance, dont les chroniques ont dit les beaux cheveux tressés et pendants jusqu'aux pieds. Constance épousa d'abord Hugues, comte de Champagne, puis elle s'unit à Bohémond quand il devint prince d'Antioche. Philippe Ier avait eu de Bertrade, l'épouse répudiée, plusieurs enfants : 1° Philippe, comte de Mantes,

(1) Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*, tom. II, 2e partie, pag. 108, in-4°. L'empereur Henri IV mourut le 7 août 1106.

vigoureux chevalier ; 2° Louis, qui eut le nom de *Fleuri* à cause de ses couleurs rosées : il épousa l'héritière de Nangis ; 3° une jeune fille naquit aussi de cette union ; sa destinée fut orientale ; elle vécut en Galilée parmi les nobles pèlerins, et mourut à Tripoli après son mariage avec Pons le Provençal, devenu comte de grands domaines sur le rivage (1).

Ainsi était dispersée au vent la famille de Philippe Ier ; la maladie affaiblissait le roi, il se faisait incessamment porter en litière de Paris à Melun ; les médecins et physiciens n'avaient plus aucun espoir de conserver sa vie ; il expira le 29 juillet 1108 (2), dans le château de Melun, et son corps fut enseveli en l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Philippe Ier était le vrai type féodal. Dans sa jeunesse, livré aux passions brutales, il fut toujours prêt à piller les églises et les monastères ; plus tard il se fit ermite et repentant. Guibert de Nogent l'appelle « un homme très-vénal dans les choses de Dieu. » Et en effet, jamais le roi ne s'était fait conscience de vendre les bénéfices et d'imposer les monastères. Tous les féodaux avaient le même caractère ; leur vie se partageait en deux périodes : la violence et le repentir. Philippe Ier ne se fit point

(1) *Voyez* le cartulaire de l'abbé de Camps, *Règne de Philippe Ier* (famille royale).

(2) C'est par erreur que des critiques ont fixé sa mort en 1107.

de scrupules ; il extorquait de l'argent des moines, des églises et des communes par les exactions et les impôts ! Il fut pieux chevalier ; et comment se fait-il que les chroniques parlèrent à peine de lui? C'est qu'il resta en dehors des grandes idées et du mouvement populaire de ce siècle. Quand l'Église catholique se posait comme la puissance dominante, Philippe Ier se faisait excommunier par cette Église. Quand Guillaume le Bâtard conquérait l'Angleterre, Philippe son suzerain, jeune homme plein de feu, restait paisible dans son domaine à guerroyer contre quelques comtes ; et enfin, lorsque tout l'Occident se levait pour marcher à la croisade, le roi se plaçait en dehors de cette immense impulsion populaire. Dès qu'on s'efface ainsi au milieu d'une génération, elle ne prend pas garde à vous, elle vous oublie. La mort de Philippe Ier ne fut donc point un événement dans la vie religieuse ou féodale ; on fit quelques épitaphes pour raconter sa fin et dire ses qualités (1) ; mais le passage d'un règne à un autre était déjà accompli depuis que Philippe s'était soulevé contre la pensée morale de l'Église, et Louis le Gros exerçait la puissance militaire dans le royaume : un excommunié pou-

(1) Voici une épitaphe du roi, recueillie par Petau :

Septem milleno centum simul adde resecto.
Tuncque scies annum, Regem subiisse Philippum.
Ingressum mortis diræ milli renuentis,
Augusto quartas orbi signante calendas,
In feriâ dictâ silvestri dobmale quartâ.

vait-il porter la couronne de roi au front (1) ?

Aussi, au moment de la mort de son père, Louis résolut de se faire sacrer. La tombe se fermait pour le roi le 29 juillet, et le 3 août Louis VI allait en pompe à Orléans pour recevoir la couronne des mains de l'archevêque de Sens, métropolitain, assisté des évêques de Paris, de Meaux, d'Orléans, de Chartres, de Nevers et d'Auxerre, ses suffragants. Pourquoi le sacre n'avait-il pas lieu à Reims? n'était-ce pas une prérogative de la vieille église de saint Remi ? Des plaintes arrivèrent; il y eut une protestation de l'archevêque de Reims pour préserver les priviléges de son église. Yves, évêque de Chartres, répond à ces plaintes dans une lettre pastorale écrite au souverain pontife. Yves est toujours le grand modérateur des affaires du roi et du pape. « Si les suzerains des Francs, dit-il, ont eu tant de respect pour l'église de Reims qu'ils ont mieux aimé y recevoir l'onction royale qu'ailleurs, nous ne leur envions pas cet honneur... mais la loi doit être possible, elle doit être convenable au temps et au lieu ; or elle n'était pas possible, parce que le sacre du roi ne pouvait être fait sans

(1) Le savant Mabillon, dans sa Diplomatique, a fait justement observer que Louis VI prenait le titre : « Louis fils du roi, et par la grâce de Dieu désigné roi des Français.» Mabillon, *de re diplomaticâ*, lib. vi, nº 170, pag. 594. Dans d'autres chartres on lit : *Anno ab incarnat.* 1105. *Philippo, Ludovico filio ejus, regibus Francorum.* — Martenn., *Monum. veter.*, tom. ii, pag. 45.

troublé par un archevêque qui n'est pas encore intronisé. Le lieu et le temps ne convenaient pas non plus, parce que la ville de Reims était en interdit, et qu'on ne pouvait différer le sacre du roi sans mettre le royaume en péril (1). »

Et comment d'ailleurs serait-on allé à Reims? comment pouvait-on exposer à mille périls la pauvre royauté de Louis le Gros? C'était déjà beaucoup d'être parvenu jusqu'à Orléans à travers les châtellenies féodales qui dominaient le Parisis. Louis VI ruisselait de sueur dans cette lutte incessante contre les comtes féodaux; il en avait beaucoup vaincu de ces farouches châtelains, mais il en restait encore de puissants et d'indomptables! Voici d'abord le châtelain de la Ferté-Baudouin; il se nommait Gui le Roux: quel homme que ce Gui! sa renommée était sinistre pour les pauvres voyageurs; mais le suzerain se porta avec tant de courage contre les murailles de la Ferté-Baudouin, qu'elles tombèrent devant lui! Maintenant c'est la Roche-Guyon que vous voyez s'élever sur le promontoire de la Seine; ce château est presque ras à sa surface, car il est creusé dans une roche à pic; on n'y pénétrait que par une étroite ouverture. Il y avait là d'affreuses chroniques à narrer: Guillaume, le vieux Normand, avait poignardé Gui son neveu pour s'emparer du château; il n'était pas une dalle de l'escalier féodal qui ne fût teinte de sang; Louis VI assiégea cette

(1) Yves Carnotens., *Epistol.* 114, H. F., t. xv, p. 144.

roche, il pénétra par le souterrain, et bientôt le comte Guillaume fut précipité dans la Seine, et son cadavre flotta jusqu'à Rouen. Quel spectacle pour les communaux que cette vengeance royale (1)!

A Mantes, à Montlhéry, d'autres seigneurs vivaient puissants; ils se révoltent contre le roi, qui occupe sa vie militaire à les assiéger comme naguère il assiégeait la Roche-Guyon. Vous dirai-je la chronique du château du Puiset, demeure féodale de Hugues, seigneur maudit? Hugues opprimait les pauvres églises. Plus d'une fois, réunissant ses hommes d'armes, Hugues le comte courait la campagne, et il en vint à ce point d'insulter les terres de la comtesse de Chartres et de son fils Thibault, pauvre enfant en minorité. Les opprimés demandèrent justice au roi contre le châtelain du Puiset. Voilà donc Louis le réparateur des torts, le digne chevalier, à la tête des hommes d'armes; il attaque le château avec les balistes, l'arc, l'arbalète et le glaive; le Puiset fut détruit de fond en comble: triste demeure, elle est maintenant le séjour du hibou et du corbeau, comme naguère elle l'était du faucon féodal et de l'oiseau de proie; le baron féodal n'était-il pas le faucon, et de son nid de roches ne fondait-il pas sur le pauvre pèlerin (2)?

Louis VI ne pouvait avoir de ménagements contre

(1) Toutes ces batailles féodales sont racontées dans Suger. (*Vita Ludovic. Gross.*, chap. x à xxi.)

(2) Ibid.

ces féodaux qui tenaient les terres du Parisis? Naguère un comte de Corbeil, du nom de Burchardus, comme le disent les chroniques, avait aspiré à la couronne. Les cartulaires racontent que ledit comte de Corbeil, prenant les armes contre son suzerain, se glorifia du titre de roi des Francs! Quand les cornets et buccines sonnèrent la guerre, le comte Burchardus tint son plaid féodal. « Noble comtesse, dit-il à sa femme fière et hautaine, donnez joyeusement au comte votre époux sa brillante épée, et celui qui la reçoit de vous aujourd'hui comme comte vous la rapportera comme roi (1). » Le fougueux Burchardus fut percé d'outre en outre par le comte Étienne de Champagne, qui défendait la cause du suzerain, et Burchardus mourut comte. Que vouliez-vous que fît Louis VI avec cette féodalité du Parisis? Il devait lutter, combattre, puis encore briser les murailles et les châteaux; il fallait que la couronne royale vînt se heurter contre ces rochers ou que ces nids de faucons fussent dominés par l'aigle aux serres royales. Louis VI fut le prince

(1) Voici ce texte : *Burchardus, comes Corboilensis... cum ad regnum aspirans, quâdam die arma contra regem assumeret, gladium de manu porrigentis recipere refutavit, astanti conjugi comitissæ, jactativè sic dicens. « Præbe, nobilis comitissa, nobili comiti splendidum ensem, lætabunda, quia qui comes à te recipit, rex hodie tibi reddet. » Verum, e contrario, Deo disponente, contigit, etc.* SUGER, *Vita Ludovic Gross.*, chap. XIX.

destiné à cette œuvre pénible ; par le beffroi de la commune et le clocher de l'église il dompta le château. La plaine entoura la montagne, le rustre et le manant furent émancipés pour briser sous le poids des masses la force vigoureuse et féodale. Là sont tout entiers le caractère et la mission de Louis VI !

CHAPITRE XXXIX.

LES CROISÉS EN ORIENT.

Diverses races à la croisade.—Destinées des Normands. — Colonie militaire en Syrie. — Antioche. — Laodicée. — Chronique et caractère des Provençaux. — Établissement à Tortose,— à Tripoli. — Race montagnarde. — Colonie à Édesse, sous Baudouin. — Multitude chevaleresque et pieuse en pèlerinage.—Constitution du royaume de Jérusalem.—Race grecque et Alexis.

1098 — 1101.

Tous les regards étaient alors portés sur l'Orient, théâtre des merveilles de la croisade et des grandes aventures de la race féodale; il n'y avait d'émotion dans les châteaux et les villes de la Langue d'oc et la Langue d'oil que pour les nouvelles du pèlerinage en Palestine : Où étaient les nobles frères de chevalerie? où étaient les beaux neveux, les cousins du manoir? ils avaient laissé tant de souvenirs aux châtellenies! Avaient-ils succombé sous les masses d'armes et sous les flèches aigues des Turcs et des

Sarrasins? ou bien, intrépides chevaliers, avaient-ils fondé là quelques principautés nouvelles? On recevait de temps à autre des chartres apportées par quelque pèlerin de retour de la Palestine ; tel chevalier *sans fief* avait obtenu autour d'Antioche et de Laodicée dix ou douze mille pas de terre plantureuse et cultivée ; tel autre *sans avoir* avait la souveraineté d'une ville, avec un peuple grec et sarrasinois à gouverner(1). Voilà ce que disaient les épîtres et chroniques venues d'Orient ! Or, dames et châtelains, vous tous qui prenez intérêt aux nobles enfants des Gaules alors loin de la patrie, je vais vous faire connaître les fortunes étranges de la chevalerie.

Le lien d'unité qui confondait les pèlerins entre eux était la croix, sainte image qui brillait sur leurs armes ; mais en dehors de ce signe universel, les races conservaient leur caractère à part, elles ne se confondaient pas plus sur la terre étrangère que dans le vol de chapon du manoir. Le Flamand parlait sa langue gutturale dans les déserts de la Syrie, comme le Provençal jargonnait son pur idiome roman de la Langue d'oc, et le Normand son dialecte national de Bayeux et de Rouen sur Seine. Il y avait des jalousies, des préventions de races

(1) *Voy.* Bréquigny, *Collect. des chartres et diplômes,* ad ann. 1110-1125. Martenne a publié diverses lettres des croisés, souvenirs glorieux de leurs exploits, *Amplissim. Collect.*, tom. II.

invincibles, et toutes gardaient les caractères distincts qui les séparaient dans l'origine (1).

Dirais-je d'abord la fortune des Normands avec Bohémond et Tancrède à leur tête? Bohémond portait dans son escarcelle de voyage la chartre pourprée de l'empereur Alexis, qui lui concédait un vaste territoire autour d'Antioche, et toute son ambition était de s'emparer des terres promises pour y établir son gouvernement de comte. La politique de la race normande se déploie dans cette expédition; Bohémond songe à peine à Jérusalem, au Christ, à la pieuse bannière qui se déploie sur le saint sépulcre; ses efforts se portent sur Antioche, la belle cité d'Orient (2); il en poursuit le siége avec les croisés; la race normande a besoin d'un riche établissement, d'une principauté puissante; le reste n'est que secondaire. La pensée fixe est de suspendre le gonfanon normand sur les murailles d'Antioche, la ville des Grecs. Bohémond fonde là sa principauté; il traite avec les Sarrasins et les Syriens, il n'a point de scrupule; le territoire d'Antioche s'étend jusqu'à Laodicée; les Normands s'en emparent. Laodicée, Antioche sont désormais leurs fiefs; c'est la belle terre fertile, la plus riche part du butin d'Orient, c'est l'escarboucle dans la riche

(1) Foucher de Chartres rappelle plus d'une fois la différence des langues. *Voyez* chap. IV.

(2) *Voyez* Raoul de Caen, le chroniqueur spécial de la croisade de Bohémond : *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

parure que féconde le soleil ; la race normande s'en saisit comme elle a conquis la Pouille, la Sicile, et plus tard l'Angleterre ; saluez Bohémond, prince d'Antioche et de Laodicée (1).

Dans ce mouvement général, que fait la race provençale? Elle est aussi rusée que les Normands, mais moins avide de conquêtes territoriales et d'établissements lointains, car elle aussi a un beau soleil comme en Syrie ; néanmoins elle convoite le littoral de la mer depuis Tortose jusqu'à Tripoli ; ces lieux lui plaisent, ils lui rappellent la patrie qui se mire dans les flots depuis Agde, que baigne la Méditerranée, jusqu'à Maguelone, Arles et Marseille, l'opulente république. Les Provençaux rêvent déjà leurs comptoirs de commerce, tandis que les échevins de la vieille Phocée préparent leur consulat dans les escales du Levant. Les Provençaux marchent sous leur chef, ils font bande à part, ils sont gens de jovialité, à l'imagination légère, toujours prêts à croire les belles légendes, les traditions dorées du ciel ; Raymond est leur comte, l'évêque du Puy leur prédicateur, Ponse de Balazun porte leur bannière, et Raymond (2) d'Agiles écrit leur chronique.

(1) Raoul de Caen a retracé dans le style épique l'*Histoire de la Croisade* de Bohémond. *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

(2) Je ne sache rien de plus poétique et de plus animé que le récit de Raymond d'Agiles. L'inspiration provençale s'y révèle belle et dorée. Raymond d'Agiles, *Gesta Dei per Francos*, Bongars, in-fol.

Quelle ardente tête que celle des Provençaux! Manquent-ils de vivres, ils s'en procurent toujours par la ruse et l'adresse (1); frêles hommes au teint noir et amaigri, ils jouent sans cesse de bons tours à la race du Nord, facile à tromper, car elle est lourde autant que grasse, blonde autant que fade. Que pouvait-on opposer à la dextérité bavarde du Gascon et à l'adresse industrielle du Provençal, toujours alerte comme la chèvre qui bondit sur les Pyrénées et les Cévennes? Faut-il relever le courage de l'armée au siége d'Antioche, vite une légende, et le pauvre Pierre Barthélemy ou Barthoumiou de Marseille trouve la lance sainte qui doit fortifier le courage des pèlerins (2)! Faut-il un témoin pour attester le miracle, Pierre Barthélemy se jette dans le feu et se sacrifie! Toute la chronique de Raymond d'Agiles n'est qu'une suite de légendes et de visions belliqueuses pour ranimer le courage souvent appauvri des pèlerins. Il y en a pour le siége d'Antioche; il en crée pour le siége de Jérusalem.

(1) Aussi Raoul de Caen, le Normand ennemi des Provençaux, s'écrie : *Franci ad bella, Provinciales ad victualia.* Anne Comnène, en souvenir des colonies grecques, a d'autres opinions sur les Provençaux !

(2) Les Provençaux l'adoptèrent tous unanimement. Les Francs furent plus incrédules. Foucher de Chartres dit : *Invenit lanceam, fallaciter occultatam forsitan.* Mais le chroniqueur poétique Raymond d'Agiles s'écrie : *Vidi ego quæ loquor et Domini ibi lanceam ferebam.* BONGARS, *Gesta Dei per Francos*, in-fol.

Raymond d'Agiles ne laisse pas à la crédulité le temps de se reposer; il la mène, il la conduit avec une incessante mobilité; c'est un poëte du Midi, à la langue naïve, qui orne son épopée des riches couleurs de la légende.

Les pèlerins provençaux s'établissent tous aux villes maritimes de Syrie, ils retrouvent en Orient leurs habitudes, ils dorment dans les longues chaleurs du jour, et les rêves viennent brillanter leur sommeil et dorer leur fatigue. Ici un vieillard à la barbe vénérable apparaît à l'évêque du Puy pour annoncer la victoire ou pour préparer les croisés à la pénitence ! là c'est un ange à la face rayonnante qui montre du doigt Jérusalem avec ses tours carrées toutes d'or et de saphir, son saint sépulcre, la grande maison de Dieu. La découverte de la lance qui releva le courage des soldats du Christ et brisa les portes d'Antioche est tout un poëme épique (1); le merveilleux de l'imagination provençale se déploie dans un poétique cadre d'invention où viennent se ranger le fantastique, le miracle, les apparitions, comme dans l'Odyssée d'Homère. La plupart des Provençaux fondèrent leur établissement sur les côtes de la mer, dans les châteaux et les villes de la Syrie commerçante. Jérusalem, pour

(1) Comme ce merveilleux de la lance correspondait à l'imagination des Orientaux, l'historien arabe Ibn-giouzi la rapporte tout entière. Voyez *Bibliothèque des Croisades*, de M. Reinaud (partie arabe).

beaucoup d'entre eux, fut oubliée; si les Normands s'étaient colonisés à Antioche, les comtes provençaux firent de Tortose le siége de leur féodalité commerciale.

Et les Lorrains, les Alsaciens, les habitants des solitudes des Ardennes ou de la Forêt-Noire eurent aussi leur principauté sous Baudouin : ceux-là avaient quitté la grande route du pèlerinage pour se diriger vers les montagnes d'Arménie (1). L'aspect de la mer ne leur plaisait point comme un souvenir de la patrie; ils aimaient les rochers montueux, les paysages agrestes; et dès la prise de Nicée, Baudouin s'était jeté, avec ses montagnards, à travers les défilés du mont Taurus, en traversant l'Euphrate, qui lui rappelait le fleuve du Rhin; il avait fondé sa principauté à Édesse, la ville écartée! Tancrède, né dans la Pouille, où la chèvre sauvage bondit dans les Abruzzes, prend également la route des âpres rochers de la Cappadoce et de l'Arménie. L'irruption des croisés est semblable à celle des fleuves qui suivent chacun leur cours; les populations maritimes s'établissaient au bord de la mer; ceux qui avaient vécu sans cesse dans la bruyère, la retrouvaient en Orient, plus desséchée par les feux du soleil; chacun cherchait ainsi à revoir la patrie comme un paysage ou un

(1) Kemal-eddin parle des mauvaises dispositions du peuple de l'Arménie à l'égard des musulmans, et de leur sympathie pour les chrétiens. (*An de l'Hégire* 491.)

souvenir qui soulage les yeux et console le cœur : chaque peuple allait à ses habitudes (1).

Au milieu de cette division produite par les habitudes et la nationalité de chaque race, il restait néanmoins une grande troupe de pèlerins qui continuaient leur route vers Jérusalem sans détourner la tête; des fleuves d'or pouvaient couler autour de ces hommes de pénitence, ils n'avaient qu'une pensée : la délivrance du pieux tombeau; ils avaient tout confondu dans le commun sentiment de l'expédition pieuse; ils restaient tous pèlerins sous Godefroy de Bouillon, l'expression du repentir catholique ; ils prenaient les peines, les fatigues de la sainte expédition comme un dur cilice qui brisait leurs os et pénétrait dans leurs chairs. Le duc de Lorraine avait au cœur un gémissement profond pour sa vie passée; il portait comme une pesante croix la conscience de ses révoltes contre l'Église et le pape ; il allait en pèlerinage par le même sentiment qui l'aurait déterminé à se faire ermite, si l'idée de délivrer le saint sépulcre n'avait pas alors dominé toute la génération. Godefroy s'achemina vers Nicée, de Nicée à Antioche, où se fit le siége meurtrier, et d'Antioche à Jérusalem, qui tomba au pouvoir des pèlerins. Qu'ai-je besoin de narrer cette croisade redite par mille chroniques? Ce furent

(1) Consultez spécialement Raoul de Caen pour cette expédition de Tancrède à Édesse ; Albert d'Aix parle des vives querelles entre Baudouin et le Normand, liv. III et VII.

des peines inouïes, des travaux supportés avec enthousiasme, des massacres qui ensanglantèrent le parvis du temple. Tel était l'esprit de ces guerres d'extermination de race à race, de peuple à peuple, de croyance à croyance! Toute lutte armée d'opinions est sanglante, parce qu'elle se rattache aux entrailles, à ce qui parle au cœur et à la tête.

Maintenant Jérusalem est au pouvoir des croisés; sur quel front ardent pour la prière, ridé par le repentir, reposera la couronne? Fera-t-on un roi pour la cité sainte ou un comte féodal pour la conquête? Si la pensée du tombeau avait exalté toutes les âmes, l'aspect du territoire de la Palestine avait désenchanté tous les esprits. Antioche, la Syrie, les villes maritimes depuis Tarse jusqu'à Tripoli, offraient un aspect séduisant de richesses et de fécondité: le cèdre aux vastes branches se mêlait aux beaux figuiers de l'Afrique, et ombrageait les bosquets de roses et d'orangers; aussi les races franque, normande et provençale se pressèrent pour s'établir dans ces contrées délicieuses, et la féodalité y fonda des établissements militaires. Mais quel était l'aspect de la Palestine avec ses ruisseaux desséchés, ses terres rougeâtres, ses sables mouvants, les montagnes pelées où quelques oliviers abritaient de temps à autre les troupeaux amaigris, et la brebis si triste à côté du chameau du désert (1)? L'imagination pieuse des pèlerins pou-

(1) La sécheresse et l'aspect de cette terre désolée frap-

vait bien dorer ce paysage et revêtir cet horizon de poétiques couleurs ; on désirait de voir Jérusalem et le tombeau du Christ ; mais quand il s'agit des réalités matérielles de la vie, quand il fallut fonder un régime de fiefs, se partager enfin les terres de la conquête, tous les comtes qui possédaient de riches territoires refusèrent la couronne ; elle fut offerte d'abord à Raymond, comte de Saint-Gilles (1). Jérusalem ne lui convenait pas, à lui le sire de la Langue d'oc ; les Provençaux s'établissaient sur les bords de la mer, et le comte qui avait tant de villes plaisantes en Europe et une cour si gaie, aurait-il préféré la couronne royale de Jérusalem à la riche et plantureuse vie de ses beaux comtés dans la Langue d'oc ? Hélas ! il ne les vit plus ses beaux comtés, la mort le saisit sur le rivage. La pesante couronne de Jérusalem fut également offerte à Robert, duc de Normandie, au comte de Flandre ; tous la refusèrent par humilité, disaient-ils ; la véritable raison peut-être, c'est que lorsqu'on avait

paient de douleur les pèlerins des pays riches en pâturages ; l'eau était si mauvaise, que les chevaux eux-mêmes la repoussaient. *Equi eâ odoratâ nares contractas rugabant et præ fastidio nausæ sternutabant.* (BAUDRI, lib. IV.)

(1) On s'est étrangement trompé en suivant encore la poésie du Tasse pour expliquer les motifs du refus de Robert, duc de Normandie : le chroniqueur Brompton seul les a très-bien indiqués. *Magis eligens quieti et desidiæ in Normanniâ deservire quàm regi regum in sanctâ civitate militare* (*Anglic. scriptor.*) *Collect.*, tom. I, p. 1002.

un bel état dans les cours plénières d'Occident, pourquoi aurait-on accepté le sceptre de Jérusalem et de la Palestine desséchée par les feux du soleil? Il n'y eut donc que Godefroy le pénitent, amaigri par le jeûne, le pieux comte, le barbare féodal repentant comme un ermite, qui se chargea du poids de cette couronne. Qu'avait-il à perdre en Europe? que laissait-il derrière lui? Rien, sans aucun doute, pas un seul comté libre et sans engagement; tout était vendu ou aliéné. Godefroy accepta la couronne de Jérusalem comme pénitence et comme fief; il avait tout délaissé en Europe; son bandeau royal fut un cilice; il était le chef de la multitude qui marchait sans vassalité et sans suzerain. Les Normands avaient leur duc, les Provençaux avaient leur comte; mais il y avait une foule qui n'avait de chef que la croix, d'autre pensée que le Christ, d'autre but que le saint sépulcre; c'étaient ou des féodaux pleins de l'idée de l'ermitage et de la pénitence, ou un peuple exalté. Godefroy s'en était fait le conducteur, et voilà ce qui explique sa royauté élue dans la ville sainte; il fut salué roi de Jérusalem par tous ceux qui n'avaient en pensée que la délivrance du pieux tombeau. Depuis, le royaume de Jérusalem se fonda comme une colonie militaire avec les lois franques et le régime des fiefs, des services de chevaliers et d'hommes d'armes; les *assises de Jérusalem* sont comme le droit public de la chevalerie transportée en Orient; elles obligent à un régime féodal très-sévère; c'est un

martyre auquel tous s'engagent comme un commencement du grand purgatoire de l'autre vie!

Voilà donc les races d'Occident qui se précipitaient dans la Syrie et la Palestine. Que devenait alors l'armée grecque? L'empereur Alexis l'avait promise aux pèlerins; elle s'était réunie après le bras de Saint-Georges sous un chef, officier du palais, du nom de Tatice; elle s'avançait précautionneusement vers l'Asie Mineure (1). Tatice appartenait à la race tartare; les Provençaux disaient en plaisantant « qu'il avait le nez coupé », tant il était aplati comme les serfs; il tirait cela de l'origine mantchoux, race du plateau de l'Asie. L'armée grecque, en touchant Nicée, se retrouvait au milieu d'une commune population; toutes les villes étaient occupées par les Grecs; la race turque et conquérante n'avait point effacé les vestiges de la belle famille hellénique; les Turcs campaient dans les campagnes sous la tente, les Grecs habitaient les villes. Dans toute l'Asie Mineure on parlait la langue d'Homère; tous les noms des vieilles cités s'y retrouvaient dans leur douce euphonie: Smyrne, Éphèse, Pergame, que la prédication chrétienne avait rendues si célèbres; Nicée, Antioche étaient aussi retentissantes dans les fastes de l'Église et de l'antique civilisation. Il y avait d'autres populations

(1) Sur la conduite des Grecs il faut mettre sans cesse en présence Anne Comnène et les chroniqueurs de la croisade, recueillis dans le *Gesta Dei per Francos* de Bongars. Les versions restent tout à fait diverses. (*Alexiade*, liv. x.)

encore, les Arméniens et les Syriens, qui toutes se prosternaient devant le *Christos* des Évangiles, qu'elles expliquaient dans des rites divers et dans les vieux livres des siècles primitifs. Toutes ces populations prêtaient secours aux pèlerins de la croisade; elles voyaient en eux des frères qui venaient les délivrer du joug, et accouraient, la croix en tête, en chantant le *Kyrie eleison* (1)! Les chroniques franques et provençales se sont élevées contre la perfidie des Grecs; il y avait là haine de race; les Latins n'avaient que peu de ressemblance avec ces Grecs au maintien sévère, au caractère grave et à l'esprit rusé. Toutefois les principaux secours vinrent de Byzance; les croisés auraient été vingt fois perdus sans Alexis; ce furent les flottes grecques de Chypre, de Rhodes et de Candie qui nourrirent les pèlerins. Tatice leur prêta secours devant Antioche; mais comme il vit tout le désordre du siége, les projets d'ambition, les misères de l'armée; comme il aperçut les méfiances que lui-même inspirait, Tatice se retira du pèlerinage pour agir contre les cités qui avaient secoué le joug de l'empereur.

Cette méfiance de races domine toute l'expédition d'Orient; les familles de peuples conservent leur

(1) Il existe de curieux mémoires sur l'Arménie, par M. Saint-Martin. On peut y trouver des détails sur la situation des Syriens et des Arméniens pendant la croisade. Le chroniqueur arabe Kemal-eddin en parle aussi. (*An de l'Hégire* 491.)

haine, leur instinct de répugnance; la croix, qui est le symbole commun, les réunit dans une même foi, mais le sang n'en reste pas moins bouillant : le Provençal, le Franc et le Normand se détestent, et il faut toute la puissance de l'Église pour les retenir sous une même bannière. Le Grec est en méfiance à tous ces hommes qui viennent de si loin pour un but de pèlerinage; les chroniqueurs se lancent de durs propos à chaque page de leurs livres; la pensée du Christ ne les apaise point, et quand le but du pèlerinage est atteint, chaque race reprend sa position naturelle. Bohémond devient prince d'Antioche avec ses Normands; Baudouin et ses montagnards s'établissent à Édesse; les Grecs restaurent l'autorité de l'empereur dans les grandes cités de l'Asie Mineure. Enfin la bande nombreuse des pèlerins repentants, des chevaliers sans fiefs, des barons armés qui ont aliéné leurs comtés en Europe, se groupe autour de la couronne d'épines de Godefroy. C'est une royauté de tristesse et de douleurs que celle de Jérusalem, il faut combattre incessamment; le pays qu'on va gouverner est comme un sépulcre vide; sa végétation, brûlée par le soleil, n'offre qu'une terre inculte et de pauvres produits. La royauté de Jérusalem (1) est le symbole de la vie de pénitence; là on n'a point les bosquets de roses

(1) L'histoire du royaume de Jérusalem est surtout exactement racontée dans Guillaume de Tyr, le plus impartial des historiens des colonies chrétiennes d'Orient, liv. IX et suivants.

ni les flots argentés de l'Oronte, comme à Antioche; la terre stérile de Judée n'a pas les bords de la mer qui baigne Tripoli, Laodicée ou Tarse; on ne savoure point le vin de Chio dans des amphores grecques. La terre de Jérusalem est ingrate : des cailloux brûlants, quelques rares oliviers, des palmiers solitaires et la source tarie de Siloë, tout se ressent du grand deuil chrétien. Les nobles comtes peuvent encore faire la vie douce et gaie de chevalerie à Antioche, à Nicée ou à Édesse; mais à Jérusalem c'est la vie de l'ermitage, c'est la pénitence sous la couronne d'épines, et voilà pourquoi Godefroy, le rude compagnon de l'empereur Henri IV, bourrelé de remords d'avoir porté la main sur Rome et l'Église, s'agenouille en pleurant devant le saint sépulcre; le Germanique repentant reçut comme pénitence l'héritage du sceptre de roseau et de la couronne sanglante du Christ!

CHAPITRE XL.

ÉMOTIONS POPULAIRES.—RÉGULARISATION DES COMMUNES.

Esprit de liberté produit par la croisade. — Le drame de Charles le Bon, comte de Flandre.— Les cités flamandes. — Leur comte, — bourgeois, — serfs. — Conjuration contre le comte. — Assassinat. — Vengeance. — Communes de France. — Noyon. — Laon. — Beauvais. — Tentative des serfs de Vezelay.—Chartres et ordonnances royales.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Quand le peuple fut au point d'exaltation produit par les croisades, il se fit un long frémissement contre le servage. L'Église abaissait la féodalité par le triomphe de la prédication, et les lois du Christ annonçaient l'égalité des hommes. Dans la fête du dimanche, lorsque les manants des cités écoutaient au moutier la vie et la mort de ce serf divin, de cet admirable ouvrier de Dieu qui annonça la liberté au monde, l'homme du corps ou de la terre devait se faire des idées plus hautes et plus émues d'un

avenir libre et d'une existence meilleure. Les croisades avaient éloigné la plupart des comtes féodaux; il n'y avait plus dans le donjon les hommes d'armes prêts à réprimer les révoltes ; la génération active était aux lieux saints; la prédication de la croisade avait réuni plus d'une fois les masses populaires sur un même point ; elles étaient habituées à se toucher, à se voir, à participer en quelque sorte au mouvement armé (1). Beaucoup de pèlerins du peuple étaient aussi de retour de la croisade; s'ils avaient eu des malheurs et de longs soucis, s'ils avaient éprouvé tous les accidents d'un voyage lointain, leurs âmes aussi s'étaient habituées aux périls, aux dangers ; elles s'étaient retrempées : ceux-là qui avaient bravé le cimeterre des Turcs pouvaient-ils encore abaisser leurs têtes sous le fouet du majordome? Après la grande expédition pour le Christ, il ne devait plus y avoir de servage; tous étaient égaux et libres. Les croisés du peuple, au retour de leur pèlerinage, ressemblaient à ces vieux soldats qui, après de longues campagnes, conservent toute l'énergie des batailles; ils pouvaient indiquer aux serfs des champs, aux manants des villes, les moyens de secouer le joug et de se servir des armes et des forces de leur corps; les pèlerins devinrent les chefs de ces colonies villageoises qui

(1) Les deux grandes assemblées du peuple furent à Clermont pour entendre Urbain II, et à Vezelay pour écouter saint Bernard. (*Voyez* Robert le Moine, ann. 1095, et Odon de Deuil, *sur la Croisade de Louis VII*, liv. 1er.)

conquirent plus tard leur liberté au cri populaire de *commune*; ils enseignèrent les batailles aux peuples, ils leur apprirent à braver les barons : tous fils de l'Église, ils éprouvaient un sentiment d'égalité à la face même du féodal; n'avaient-ils pas tous marché sous la bannière de la croix quand la plaine retentit des acclamations de *Dieu le veut* (1)!

Les grandes cités de Flandre formaient comme une fédération commerciale; déjà même, au dixième siècle, Bruges était renommé entre toutes pour ses métiers; à côté de Bruges était Ypres, puis Gand avec ses murailles et ses tours, ses corporations municipales; Namur la forte, puis Lille, nouvellement bâtie dans un marais desséché. Toutes ces cités avaient, pour s'enrichir et se glorifier, des métiers, des corporations avec leurs bannières, où se voyaient les saints evêques sur broderie d'argent. Dans les villes de Flandre, les métiers tissaient la laine, fourbissaient les armes d'acier et travaillaient les cottes de mailles. Il y avait au comté de Flandre, selon les traditions antiques, des juridictions diverses : dans la campagne, le paysan était serf du comte, c'est-à-dire soumis à son droit et à sa verge; dans les cités, il y avait d'abord des hommes qui dépendaient de la juridiction du même seigneur

(1) Il suffit de lire la collection des chartres, pour s'apercevoir qu'un nombre infini de pèlerins, fils du peuple, arrivaient chaque année de la croisade; ils avaient l'imagination toute remplie de l'Orient. (*Voyez* Bréquigny, *Collect. diplomat.*, ann. 1099-1150.)

comte, puis des gens de métiers, libres, quoique d'origine servile. Si les sergents d'armes du sire se déployaient avec leurs mines insolentes sous leurs casques fourbis et leurs pesantes cuirasses, comme pour faire menace, les hommes de métiers montraient leurs bras nerveux, leurs cuisses musclées, leurs poignets formidables, leurs épaules nues et épaisses, image de la force brutale qu'au jour de la révolte ils pourraient opposer à leur comte quand le beffroi sonnerait. Les métiers avaient leurs prévôts, leurs syndics, nés comme eux dans la classe ouvrière, fiers hommes qui avaient devant eux, hautains comme des licteurs, les ouvriers tisserands avec leurs outils de fer; les bouchers avec leurs coutelas et leurs chiens de garde; les fourbisseurs de cuirasses armés d'épées, de lances ou de poignards de miséricorde. C'était formidable quand les métiers processionnaient avec leurs prévôts, leurs bandières déployées, car ils avaient haine des hommes serviles de la campagne soumis au comte, tous de castes esclaves : les métiers étaient corporés, mais ils n'étaient pas serfs (1).

Le comte de Flandre était alors Charles le Bon, ainsi le surnommaient, au moins, les chroniques des monastères. Germanique d'origine, Charles avait succédé par héritage au comte de Flandre; il s'était

(1) Il y a évidemment à faire une histoire des corporations flamandes, dans leur origine et leur développement. (*Voyez* Meier, *Annal. Flandrens.* de 1100 à 1190). Rien ne prête plus à l'épopée.

croisé dans la grande expédition ; il visita l'Orient, et, à son retour, tant sa renommée fut retentissante, qu'on lui offrit la couronne de Jérusalem, et même les insignes pourprés de l'empire, la succession de Charlemagne. Charles le Bon avait conquis une réputation de bienfaisance, il était digne seigneur pour ses hommes surtout ; mais, comme tous les féodaux, on le disait enclin à la violence ; nul ne pouvait lui résister quand il n'était pas en ses jours de clémence. Si un bourgeois flamand insultait aux serfs du comte, les hommes de son corps, il n'hésitait pas à se défaire dudit bourgeois par la pendaison au haut de sa tour, ou par le dur fouet du majordome. Comme il aimait la chasse, il ne pouvait souffrir que ses lévriers fussent arrêtés, même sur les terres municipales ; il élevait ses faucons de manière qu'ils volaient sur les pigeonniers des gens de métiers, tréfileurs d'or, faiseurs de hauberts, vendeurs d'épices ou forgerons de cuirasses, comme saint Éloi. Tout cela inspirait beaucoup de haine contre monseigneur le comte. Ensuite, grand justicier, il observait les coutumes antiques contre les gens serviles qui voulaient se dire nobles. Si un chevalier se présentait au combat, il examinait les origines et les coutumes ; souvent il prohibait la bataille à outrance, quand des hommes de corps s'y présentaient ; tous devaient rentrer dans la condition de leur naissance (1).

(1) Tout ce grand drame de Charles le Bon se trouve dans

Or il y avait dans les villes de Flandre la dignité de prévôt de la cathédrale, qui était fort grande et fort exaltée; le prévôt était l'homme des clercs et de la bourgeoisie, le chef des métiers, le second après le comte. Au moyen âge, chaque classe avait son juge, son chef; les serfs mêmes avaient leurs syndics. Quand le prévôt convoquait les dignes ouvriers flamands, il avait plus de bannières déployées que dans la chevalerie; chaque métier avait son symbole, sa couleur et son saint. Le prévôt de Bruges se nommait Bertulfe, sa famille était nombreuse, son frère était châtelain, et tout son lignage portait les armes de chevalerie. Charles, le comte de Flandre, voulait abaisser le prévôt, parce qu'il était d'origine servile et qu'il prétendait tous les droits de chevalerie. Ce fut une forte indignation dans le cœur de Bertulfe: « Quoi! s'écria-t-il, c'est moi qui ai fait élire ce Charles le Germain, et maintenant qu'il est comte, il veut nous faire serfs! » Dès ce moment la guerre fut déclarée, les hommes d'armes du prévôt de Bruges pillèrent les serfs et les laboureurs du comte. Le chef de ces ravageurs des pauvres serfs aux champs se nommait Bouchard, proche parent du prévôt; et le comte, à son tour, ordonna qu'on détruirait la

le recueil des Bollandistes, *Acta sanctor., mens. mart.*, tom. 1, pag. 179-219. L'auteur de cette chronique est Galbert, syndic de Bruges. Il en existe une vieille traduction française.

maison de Bouchard comme représailles : las ! ladite maison fut bientôt rasée et brûlée (1) !

Voyez quelle rage parmi les parents du prévôt quand ils surent que l'hôtel de Bouchard, leur cousin, ami et confédéré, avait été brûlé ! Alors ils conjurèrent la mort du comte. Quatre chevaliers du prévôt, d'origine de métiers, mais très-versés au fait des armes, se réunirent à cet effet ; ils avaient noms Isaac, Bouchard, Guillaume de Werwich et Enguerrand ; tous avaient l'assentiment du prévôt pour le complot sanguinaire ; ils disaient qu'ils marchaient à la délivrance des cités de Flandre, soumises à la tyrannie du comte. Dans le silence de la nuit, les conjurés se réunirent : une simple lampe de suif brûlait, ils l'éteignirent, afin de ne point violer la coutume normande du couvre-feu, et de ne pas signaler leur présence. Ce fut dans les ténèbres qu'ils se lièrent par serment de frapper dur le comte au cœur et au visage jusqu'à la mort (2). Terrible vengeance ! Le crépuscule commençait à poindre, un brouillard épais couvrait la cité, et l'on ne pouvait distinguer à la longueur d'une lance. Les conjurés se rendirent à l'église Saint-Donatien, où le comte venait prier ; tous portaient des épées nues sous leurs manteaux ; ils se placèrent le glaive haut aux deux issues de la tribune, pour que nul ne pût échapper. Quand

(1) *Vita Carol. comit. Fland.*, chap. II.

(2) Ibid., chap. III, Bollandistes.

ils eurent ainsi entouré leur seigneur, de telle sorte qu'il ne pût se préserver de leurs coups, ils se précipitèrent sur lui, le frappèrent les uns au cœur, les autres au visage, comme cela avait été convenu dans le conciliabule, et ainsi fut fait du comte. Les assassins tuèrent aussi Thancmar, châtelain de Bourbourg. Le sénéchal de Flandre, toute la maison du comte fut pillée, ses serviteurs mis à mort ou obligés de prendre la fuite ; attentat sauvage de serfs à maître, atroce guet-apens de gens de condition servile ! Nul des amis du seigneur n'échappa, et bientôt la bannière des métiers flotta seule sur les murailles de Bruges. Comme le prévôt avait agi pour les corporations, une confédération se fit pour la défense de la cité ; le peuple se réunit autour du prévôt, les métiers fourbirent leurs armes, tous se décidèrent à vendre cher leurs priviléges (1).

Cependant la chevalerie flamande, les châtelains du comte, sa noble cour, s'étaient réunis contre les métiers et le prévôt pour venger la mort du comte ; tout ce qui avait au cœur la répression des serfs avait fait cause commune avec la châtellenie de Flandre ! on devait réprimer cette tourbe de peuple ; la comtesse de Hollande arrivait avec ses hommes de Frise, ennemi des Flamands. Le siége de Bruges commença ; le prévôt et les métiers, ré-

(1) Les Bollandistes rapportent des miracles éclatants lors des funérailles du comte de Flandre, *Vita Carol.*, chap. v.

fugiés dans le château, furent ensuite obligés de soutenir les assauts dans l'église, et puis dans cette tribune élevée où le comte avait été frappé. Les nobles hommes se tenaient tous dans la hiérarchie des fiefs contre les communaux. Ce fut un trait douloureux décoché contre le baronnage que la mort du comte de Flandre ; un seigneur avait été frappé par ses serfs ! quel exemple ! on courut le venger.

Louis le Gros, le roi des Francs, voulut aussi concourir à comprimer cette révolte servile ; les hommes d'armes de France vinrent devant Bruges(1); il y eut répression violente de ces séditions de métiers ; le prévôt Bertulfe, livré au bâtard d'Ypres, fut lapidé ; des supplices affreux devinrent la punition des meurtriers du comte ; les corporations furent frappées d'impôts ; on détruisit la hiérarchie des métiers, tous furent réduits au titre de serf. Bruges s'était révoltée contre la chevalerie, la cité avait méconnu les droits du comte et frappé son seigneur ! Ainsi s'accomplit la terrible vengeance féodale dont la chronique garde souvenir. La vie de Charles le Bon fut écrite comme celle d'un saint par les clercs et les moines surtout ; on exalta ses vertus, et les Bollandistes ont conservé cette lamentable histoire des communes de Flandre dans leur collection immense. J'ai narré la triste chronique

(1) Comparez aux Bollandistes, SUGER, *Vita Ludovic. Gross. ad fin.* Il n'y a plus de numéros pour les chapitres.

de Charles le Bon pour faire connaître l'esprit de la classe servile et des hommes d'armes, la vie des métiers et des corporations ; il fallait dire comment se manifestèrent alors les premières effervescences des masses.

Le mouvement populaire pour la conquête d'un système communal se produisit avec plus de régularité dans les cités du domaine royal en France. La municipalité était antique comme les colonies romaines dans les Gaules ; mais elle avait éprouvé des malheurs et des vicissitudes à travers les invasions et les races. Le municipe d'ailleurs, tel que la loi romaine l'entendait, n'était pas précisément la *commune ;* cette forme d'association populaire pour la défense du faible semble se manifester avec énergie au commencement du onzième siècle. C'est le type de gouvernement alors choisi pour les villes et la campagne ; il se produit partout un mouvement spontané ; la commune se mêla aux formes de la paroisse et au clocher. L'Église est encore le fondement de la liberté, le peuple se groupe et se réunit pour sa défense ; l'origine de la commune est essentiellement épiscopale ; ce furent les évêques qui favorisèrent l'armement des serfs et des manants contre les féodaux, afin de maintenir la paix publique. Orderic Vital, le chroniqueur contemporain, raconte l'origine de la commune avec un grand accent de vérité (1). « Louis VI,

(1) *Ludovicus in primis ad comprimendam ejusmodi*

pour comprimer la tyrannie des voleurs et des séditieux, demanda le secours à tous les évêques du royaume, et ce fut alors que les communes furent instituées en France par les évêques, de manière que les curés accompagnaient le roi dans les batailles ou dans les siéges en se faisant suivre de leurs paroissiens sous leur bannière. » Ainsi l'idée de commune et de paroisse fut intimement unie ; la bannière de l'Église fut l'étendard de la liberté pour les serfs ; on se groupa autour de la mitre épiscopale.

Les trois premières communes établies furent celles de Noyon, de Laon et de Beauvais (1), vieilles cités épiscopales de la monarchie ; les évêques en étaient seigneurs temporels. Les chroniques disent plus d'une fois que les clercs portaient le casque en tête, la lance au poing pour défendre leurs droits avec l'impétuosité des barons ; il y avait là un mélange de féodalité et d'épiscopat, une confusion qui

tyrannidem prædonum et seditiosorum, auxilium totam per Galliam, etc. Ergo communitas in Franciâ popularis instituta est à præsulibus ut presbyteri comitarentur regem ad obsidionem vel pugnam cum vexillis et parochianis omnibus. ORDERIC VITAL, ad ann. 1108, lib. XI. Dans DUCHESNE, *Hist. Normanor. scriptor.*, pag. 836.

(1) M. Henrion de Pansey, peu favorable aux évêques, avoue néanmoins que ce furent eux seuls qui donnèrent l'impulsion au système communal (nº 25). (*Voyez* aussi l'admirable préface des *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, in-fol.)

ne permet pas de distinguer précisément ce qui tient à la crosse et ce qui tient au glaive. Les évêques de Noyon et de Beauvais conservent leur caractère chrétien, cette protection de liberté et d'égalité envers leurs hommes, ils dotent et favorisent la commune; tandis qu'à Laon, Gaudri, dur féodal, quoique évêque, conserve son type normand et belliqueux au plus haut degré de fierté; il lutte avec les communaux, il emploie la force batailleuse, et, comme Charles le Bon, il tombe sous la colère et la révolte des serfs; Gaudri est moins évêque que baron.

Quel drame vivement coloré que l'origine et le développement de la liberté dans la Langue d'oil! La première commune dont le droit fut bien établi est celle de Noyon, vieille ville des temps primitifs de la monarchie, tout entourée de châteaux, depuis Guiscard que l'Oise arrose, jusqu'à Beauvais. Noyon était ville épiscopale sous Baudry son digne évêque; le peuple était considérable et ce fut contre les pilleries des barons que Baudry, du conseil des clercs et de ses hommes, établit une commune; il la confirma de son autorité épiscopale, et déclara, sous peine d'excommunication, que nul ne pourrait l'enfreindre; tous étaient tenus de l'observer (1). Voulez-vous savoir quelle était la chartre de la

(1) *Voyez* les *Annales de l'église de Noyon*, tom. 1, pag. 805. Ducange a savamment disserté sur les communes, comme sur toutes les grandes institutions du moyen âge. (*Voyez* Ducange, verb. *Commun.*, tom. 1, pag. 1118.)

commune de Noyon? « Nul n'aura juridiction sur les fossés, les fortifications et les portes de la ville que le conseil de bourgeois; tous ceux qui auront maison dans la cité, excepté les clercs et les hommes d'armes, doivent l'impôt à la commune et l'observation des coutumes (1); toutefois, s'ils sont infirmes, pauvres, ou s'ils demeurent chez eux à cause des douleurs de leurs femmes ou de leurs enfants, ils ne seront point punis pour avoir manqué à la commune. La juridiction appartient aux jurés; le juge est chargé de réprimer tous ceux qui manquent par faux poids ou fausses mesures; si le pain est plus petit que la coutume ne le veut, le panetier sera puni, le froment devra être vendu à bonne mesure; si quelqu'un blesse un communal, les jurés en feront vengeance. La juridiction extérieure reste à l'évêque et au châtelain. Si quelqu'un veut être de la commune, alors ce qu'il payera sera toujours dépensé pour l'utilité de la cité. Personne ne pourra être traduit devant les jurés en l'absence de son accusateur; les clercs qui seront dans la voie des saints, les veuves qui n'ont point d'enfants adultes, les jeunes filles sans avocats ne sont point tenus de la commune. Celui qui possède une terre pendant un an et un jour, en devient propriétaire incontestable; la vente qui ne s'élève pas à plus de

(1) Ce texte appartient à la chartre de confirmation de la commune, année 1181. *Voy.* les *Ordonnances du Louvre*, tom. XI, pag. 224.

huit deniers ne doit aucun droit. Enfin toute fausse mesure doit être brisée (1). »

On remarquera que, dans cette chartre primitive, la commune n'est pas toujours un droit, c'est plutôt une obligation pour tous ceux qui se lient; il y a des engagements d'argent et de services souvent très-onéreux; pour certains hommes, en être affranchi est considéré comme un privilége et une faveur. Si la commune offre les garanties d'une ligue contre la violence, elle impose de lourdes obligations; si les manants la demandent avec tant d'instance, si les bourgeois la sollicitent, c'est qu'ils sont de tous côtés pressés et torturés par les féodaux; ils sont obligés de se réunir par un lien commun de paroisse contre les exactions et les pilleries du baronnage; mais ce lien est souvent lourd, appesanti par les obligations de service et d'argent; la dure main du seigneur qui frappe explique seule l'ardeur avec laquelle la commune est appelée par les classes opprimées, comme un grand remède. Il y a un entraînement qui pousse les masses vers cette administration libre qui substitue un résultat d'argent à l'arbitraire des exactions.

Commune! commune! tel fut le cri poussé à Laon. La cité de Laon est la seconde commune qui s'élève dans l'ordre chronologique; Gaudri, on l'a

(1) *Chartre de l'église de Noyon. — Ordonnances du Louvre*, tom. XI, pag. 224. Elle fut confirmée par Louis VII en 1140. Voyez *Préface des Historiens de France*, t. XVI, pag. 6.

dit, est plus baron hautain qu'évêque de paroisses, l'homme de bataille dominait l'homme d'Église (1); incessamment en rapport avec le roi d'Angleterre, Gaudri portait la cuirasse et le brassard, c'était un féodal, et non pas un serviteur du Christ. Pauvres serfs de Laon, que pouvez-vous espérer d'un tel sire? Il était du nombre de ces clercs batailleurs contre lesquels Grégoire VII s'était si puissamment élevé! Dur seigneur, Gaudri pressurait les serfs et les bourgeois de la ville de Laon. Connaissez-vous Laon avec ses portes vermoulues, ses antiques monuments où tout respire les souvenirs de la paroisse et de la commune? Que faire contre l'impitoyable seigneur Gaudri? car ce n'était pas un évêque; il portait l'épée haute, et plus d'une fois il s'était mêlé dans les batailles d'Angleterre: les serfs, les bourgeois se révoltèrent donc en criant: *Commune!* Ils se précipitent vers le palais épiscopal, ils sonnent le beffroi de la paroisse, tout est soulevé; et comme cela s'était vu pour le comte de Flandre, il y eut une terrible tragédie de peuple et de clercs. Le dur féodal Gaudri fut frappé par les communaux; les serfs ne virent point en lui le prélat revêtu de la mitre et de l'étole, mais le

(1) Cette distinction n'a pas été faite par l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France*; elle l'aurait empêché de déclamer contre les evêques. L'histoire de la commune de Laon a été écrite par Guibert, *de Vitâ suâ*, liv. III. On trouve de grands renseignements dans le *Gall. Christ.*, tom. II, f° 620, act. 2.

seigneur et le baron qui les avait opprimés le casque en tête (1). La commune de Laon fut obtenue à prix de sang, et voici ce que disait la chartre: « Sachez tous, clercs, chevaliers et manants, que nul homme libre ou serf ne sera désormais arrêté que selon la justice de la commune; que si quelqu'un fait injure à autrui, clerc ou noble, marchand étranger ou indigène, qu'il vienne en justice devant les jurés pour se purger de sa faute, sinon il sera expulsé de la commune; le malfaiteur sera retenu jusqu'à ce qu'il ait fait satisfaction; si quelqu'un frappe un autre homme de son poing ou de sa main, qu'il paye des dommages arbitrés par les jurés et juges de la commune; s'il y a des coupables d'un crime, la peine du talion sera appliquée (2) tête pour tête, membre pour membre; si l'on s'empare d'un voleur, justice en sera faite par les jurés; le cens ou impôt sera exactement acquitté envers qui il est dû, autrement le débiteur sera poursuivi. Nul ne sera reçu dans la commune, s'il n'est libre ou s'il n'obtient la volonté de son seigneur; il pourra être revendiqué dans les quinze jours par son maître (3); il sera exclu de la commune, si pendant

(1) Le drame de la commune de Laon est rapporté par Guibert avec un accent d'indignation. Guibert, *de Vitâ suâ*, liv. iii.

(2) *Caput pro capite, membrum pro membro reddat.* (*Ordonnances du Louvre*, tom. xi, pag. 185.)

(3) La chartre de Laon est datée de Compiègne, ann. 1128, *Code du Louvre*, tom. xi, pag. 185.

l'année il n'achète une maison ou une vigne, un champ, ou s'il n'apporte un mobilier; dès ce moment, il payera la taxe et toutes les charges de la corporation : bien entendu que tous ces priviléges sont accordés, sauf les droits du roi et ceux de l'évêque, lesquels seront respectés par les communaux. »

Les dispositions générales de ces chartres de communes révèlent un commencement d'administration politique; le monastère avait été le type primitif sur lequel toutes ces administrations s'étaient modelées. Il y avait dans la commune priviléges et devoirs, avantages et soucis, droits et obligations. Souvent les charges de la commune étaient grandes; on devait de l'argent et des services militaires; le serf de corps, soumis à son seigneur, n'avait-il pas toutes les jouissances d'une vie résignée? Le féodal veillait sur lui, tandis que le communal, pour un peu de protection, avait tous les soucis de l'existence libre (1). Le serf travaillait brutalement ou machinalement au son de la cloche, depuis le soleil levé jusqu'à son déclin; le féodal devait prendre soin de lui. Hélas! l'homme de la commune était soumis à des taxes régulières, au guet et à la garde des murailles; il fallait sacrifier son repos, exposer sa vie, et ces obligations

(1) DUCANGE, v° *Commun.*, et la préface de Villevaut et Secousse. Les *Ordonnances du Louvre* donnent plusieurs exemples des communes qui demandent elles-mêmes leur révocation. (*Cod. du Louvre*, tom. XI.)

ne plaisaient pas toujours ! Il n'y avait pour l'ordre communal que le sentiment de liberté , grande puissance sur les âmes ; souvent on y sacrifie son repos, et cette pensée , « je suis libre » , fait noblement palpiter le cœur. L'esclavage est partout dans la société , mais il n'est pas visible et senti. Plus d'un serf resta en dehors de la commune pour s'affranchir de ces charges et vivre de la vie paresseuse et régulière dans les champs du seigneur. Cette impulsion effervescente de la commune se révélait dans quelques cités plus exclusivement menacées par les féodaux : le Parisis était si plein de châtelains et de barons pillards et belliqueux !

Plus loin , les querelles entre les évêques et les comtes favorisaient le soulèvement des multitudes pour la commune. Quand le comte avait besoin de bras nerveux pour briser le pouvoir des moines , il promettait aux manants la liberté (1) et la commune. Lorsque l'évêque , à son tour, élevait le gonfanon épiscopal contre le sire de la féodalité , il invoquait également les serfs et leur promettait la commune : c'était pour le grand nombre un appât, une récompense ; et comme la croisade avait imprimé dans les esprits des idées de liberté et d'égalité chrétiennes , le soulèvement se produisait partout avec une certaine énergie. Connaissez-vous le bourg

(1) L'histoire des querelles du comte de Nevers et des moines de Vezelay forme un grand épisode dans la chronique de Vezelay. (*Voy.* dans dom D'ACHERY, *Spicilegium*, tom. I, pag. 529.)

de Vezelay en Bourgogne, si renommé par son monastère? Le comte de Nevers et l'abbé de Vezelay sont en querelle sur leurs droits; ils prétendent l'un et l'autre la suzeraineté du bourg; leurs hommes d'armes s'étaient plus d'une fois rencontrés dans des disputes pour les fiefs; le comte de Nevers invoqua pour lui l'appui des manants et habitants du bourg qui faisaient des dégâts sur les terres de l'abbaye; le comte leur disait: « Pourquoi ne feriez-vous pas une ligue de communes contre le monastère (1)? » Ces idées de confrérie pour la défense mutuelle étaient partout! La révolte des communaux prit tous les caractères de violence des époques désordonnées. Longtemps cette querelle d'armes entre le féodal et le monastère se prolongea; on y voit intervenir, comme dans un drame, le peuple, l'abbé et le comte. Les trois éléments: la féodalité, le clergé et les communaux commencent à se disputer l'influence sur la société; ils sont confus encore: le serf réclame la liberté avec une énergie brutale et presque sans intelligence; le comte de Nevers favorise ou comprime le développement de la commune de Vezelay comme un instrument d'usurpation. Ici les moines de Vezelay s'opposent à la commune, parce qu'ils agissent, comme l'évêque

(1) Les habitants firent et instituèrent les consuls : *Principes vel judices quos et consules appellari censuerunt. Hist. Vizelliac. monast.*, D'ACHERY, *Spicilegium*, tom. I, pag. 529.)

de Laon, en qualité de seigneurs territoriaux (1), et non point comme corporation religieuse. Les monastères se lient par la terre au système féodal; ils sont empreints de deux esprits : comme organisation chrétienne, ils sont favorables aux serfs; mais comme seigneurs de la terre, ils en partagent les intérêts et les passions : voilà ce qu'il ne faut pas oublier dans l'histoire du moyen âge; les clercs se mêlent à la féodalité, comme la féodalité se mêle au monastère !

(1) Je renvoie, pour les faits qui justifient ce système, aux préfaces des *Ordonnances du Louvre*, tom. XI et XII. Les Bénédictins en ont également parlé dans leur prolégomène, au tom. XVI de leur *Collection des Historiens de France*.

CHAPITRE XLI.

LES ORDRES DE CHEVALERIE ET LA FÉODALITÉ.

Organisation des ordres de chevalerie. — Les serviteurs de Saint-Lazare. — Les hospitaliers. — Les templiers.— La grande chevalerie. — Droits et devoirs. — Loyauté. — Hiérarchie de la terre. — Grands fiefs. — La tenure. — Le vassal. — Le vavasseur. — Le symbolisme de la chevalerie. — La langue du blason.

DOUZIÈME SIÈCLE.

La commune fut, au moyen âge, l'organisation des serfs et des manants pour la défense mutuelle ; elle leur offrit une force pour se protéger dans la confusion de tous les droits, dans la lutte de toutes les violences; le monastère fut aussi la règle dans l'Église, quand la pensée religieuse se manifesta au milieu de la solitude et du désert (1). Les seigneurs

(1) *Voyez* le chapitre xxx de ce livre, où je développe l'histoire des ordres monastiques.

hautains, les barons, les châtelains, les hardis possesseurs de la terre, devaient-ils rester seuls en dehors de ce mouvement de fraternité du onzième siècle? Il se manifestait une tendance générale; tous les éléments de la société se portaient alors vers l'ordre et la hiérarchie; les forces confuses, désordonnées, cherchaient à se grouper; les féodaux seuls resteraient-ils dans leur situation effrénée, dans cette effrayante individualité qui les faisait courir aux armes à chaque insulte, à chaque offense, ou pour un but de pillage et d'ambition? Ce chaos serait-il la forme invariable de l'ordre féodal? la force pouvait-elle être à tout jamais le droit et le devoir? l'état sauvage pouvait-il être le but final de la Providence?

Au commencement du douzième siècle, il se révéla un besoin impératif de renoncer à cette vie tout isolée de la tour et du château; on court s'organiser en corporations; les croisades avaient réuni peuple, chevaliers et clercs; elles avaient imposé des devoirs d'obéissance militaire (1); on marchait sous un chef et sa bannière; tout tendait à fixer les rapports des hommes d'armes entre eux sous des règles pieuses; il y eut des corporations de barons et de chevaliers, comme il y en avait pour la commune ou les monastères, et pour les métiers : de là naquirent les ordres de chevalerie, les commu-

(1) *Voyez* Albert d'Aix et Robert le Moine, dans le *Gesta Dei per Francos*, de Bongars.

nautés armées, qui tinrent une si vaste place au moyen âge (1).

Le sentiment de repentance qui saisissait au cœur le farouche châtelain ne devait pas toujours le conduire vers la solitude et le désert; la croisade avait montré à la génération active qu'on pouvait servir Dieu les armes à la main, et cela convenait aux habitudes batailleuses des barons. Il se forma des corporations religieuses qui, tout en conservant leurs masses d'armes au poing, faisaient des vœux de pénitence et se soumettaient à une règle sévère. Le nom de *milice sainte* (2) leur demeurait, comme pour témoigner leur double caractère de chevalerie et de monastère; ils se consacraient au triomphe de la pensée catholique et de la pensée belliqueuse. Le mélange du clerc et de l'homme d'armes est continu dans le moyen âge; ce sont deux natures qui se confondent, quand elles ne se heurtent pas par les intérêts du sol et des fiefs. La constitution des ordres de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple est donc marquée de ce double signe : ce sont des hommes de guerre qui se font moines tout en conservant leur destinée de batailles; institution naturelle dans la Palestine, terre conquise récemment sur les infidèles; on se dévouait à vivre au milieu des barbares, entouré de mécréants et de Sarrasinois. Ne fallait-il pas incessamment se défendre?

(1) *Voyez* Ducange, *Glossaire*, v° *Miles*.
(2) Ibid.

Tout religieux à Jérusalem devait avoir les armes à la main et revêtir la cotte de mailles; il fallait se protéger sans cesse contre les infidèles qui attaquaient les hôpitaux des pèlerins et le Temple; la vie matérielle s'y mêlait à la vie morale, le chevalier au moine, la prière au bruit des armes, l'hymne sainte au chant de Geste des barons!

Le plus antique de ces ordres militaires fondés en Palestine fut celui de Saint-Lazare (1); moins vigoureux et moins brillant que les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, l'ordre de Saint-Lazare était sous la protection de ce grand saint ressuscité du sépulcre, qui proclama, le visage encore couvert des pâleurs du tombeau et le flanc rongé par le ver de la mort, la gloire du Christ. Les religieux de Saint-Lazare avaient mission de panser les pèlerins blessés ou malades; la route était si longue, le climat si brûlant, les besoins si nombreux! Quand les pauvres de Dieu visitaient Bethléem, Nazareth, lieux où demeuraient debout de si puissants souvenirs de la prédication chrétienne, ils trouvaient les lazaristes pour bander leurs plaies, étancher leur soif ou calmer la fièvre brûlante. Il y avait un hôpital de lazaristes à Jérusalem, tout à côté du saint sépulcre, le grand séjour des souffrances. Les lazaristes étaient chevaliers; tous conservaient leur

(1) Benoît IX, dans une bulle de 1045, parle déjà de l'ordre de Saint-Lazare. Urbain II le cite également dans une bulle de 1096. BARONIUS et PAGI, *Annal.* ad ann. 1045-1105.

caractère belliqueux quand il fallait défendre les conquêtes ou préserver les pauvres malades. Toutefois, dans les statuts de l'ordre, on distinguait trois classes de frères (1) : les chevaliers ne quittaient jamais le glaive ; ils portaient dignement la cotte de mailles, l'épée au poing et le manteau blanc de l'ordre, avec une croix de gueules sur la poitrine ; les servants étaient vêtus comme les infirmiers des léproseries ; c'étaient les humbles et les plus repentants ; lorsque le vent du désert soufflait, et que la peste, comme un cavalier de feu armé de flèches, arrivait sur la terre de Palestine avec ses désolations, les religieux de Saint-Lazare soignaient les souffreteux étendus sur leur lit, tandis que les prêtres lazaristes (le troisième ordre) se consacraient au service des autels ; triple et sainte union pour la défense de Jérusalem, sauver la santé du corps et fournir les remèdes, afin de guérir les douleurs de l'âme des pauvres pèlerins qui s'en allaient en Palestine !

Ils étaient bien modestes les lazaristes ! Il y avait plus de force et d'éclat dans les hospitaliers désignés dans les chartres primitives sous le nom de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem (2) ; la mis-

(1) *Regul. ordin. Sanct. Lazar. : Preuves de l'Histoire des ordres de chevalerie,* tom. Ier.

(2) Les *Annales* de Baronius sont encore le meilleur travail sur l'histoire des ordres religieux. L'histoire de Vertot sur l'ordre de Malte est partiale, souvent ridicule et imparfaite.

sion des hospitaliers était de recueillir les pèlerins égarés ou malades ; quand la cloche sonnait aux hospices de Nicée, d'Antioche ou de Jérusalem, tous les hospitaliers étaient debout ; c'est qu'il arrivait auprès du monastère un pèlerin venant de lointain climat avec son bourdon et sa panetière : ne fallait-il pas lui prodiguer les services et lui donner asile? Vous tous qui avez éprouvé le vide et la solitude des voyages, ce vaste désert que forme autour de vous la langue étrangère, le sol étranger, et l'absence de la patrie ; quand le cœur est serré de tristesse, vous savez quelle satisfaction on éprouve si une main s'étend vers vous, si l'hospitalité rayonne sur votre front assombri. Ce fut ce but de secours et d'appui qui détermina la fondation du pieux Gérard dans Jérusalem conquise, aux portes mêmes du Temple ! Beau nom que celui d'hospitalier, pour signifier que la maison était ouverte à tous venants sans distinction, à une époque surtout où les Italiens n'avaient point fondé encore les *alberga* dans leur égoïsme spéculateur ; froides hôtelleries où les soins s'empreignent d'une indifférence d'autant plus pesante qu'elle est attentive, où tout vous rappelle le vide d'un sentiment affectueux, où tout se perd dans la banalité de soins incessamment renouvelés pour tous. L'ordre de Saint-Jean conquit bientôt une grande renommée ; les premiers frères furent Raymond Du Puys, Dudon de Comps, Gaston de Bordeil, Conon de Montaigu ; ils étaient du Dauphiné, de l'Auvergne

et de la Provence; l'hospice s'agrandit par les dons des fidèles; ils s'organisèrent comme chevalerie et comme corps religieux, avec une règle et des prescriptions fixes. Les hospitaliers s'obligeaient à l'abstinence, tandis que les mets délicats étaient offerts aux voyageurs égarés; les statuts portaient l'obligation impérative de combattre à outrance les infidèles. A mesure que l'ordre grandissait, on le divisait par langues, c'est-à-dire par nationalité; il y eut donc Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne et Angleterre: partout où l'idée chrétienne se formulait, elle prenait un caractère d'universalité. Dans la pensée catholique, les nations ne devenaient que des provinces; l'institution religieuse empreignait son esprit d'unité sur la société tout entière. Les hospitaliers de Saint-Jean devinrent un grand ordre de chevalerie; ils portaient une robe de couleur noire, longue et pendante; un manteau à pointes descendait jusque sur leurs sandales; ils étaient encapuchonnés de bure comme les ermites (1), et sous ce vêtement noir reluisait une croix de toile blanche, large et à huit pointes. Les hospitaliers eurent un grand maître, un conseil de l'ordre, des commanderies, terres opulentes que la piété des fidèles laissait à l'hospice des pèlerins pour répondre aux besoins du pauvre.

(1) Plus tard, les chevaliers laïques purent porter une cotte d'armes de gueules avec la croix d'argent pleine. Bulle d'Alexandre IV (Bullar., *Magn.* ad ann. 1259).

C'était une de ces pieuses aumônes qui allaient aux hospices et aux léproseries (1).

Ainsi les lazaristes avaient le soin des malades, les hospitaliers devaient fournir le gîte et le toit aux pauvres pèlerins. Puis il se forma une milice plus puissante et plus hautaine autour du temple de Jérusalem, fière confrérie vouée à la défense de la Palestine et des pèlerins qui traversaient les pays infidèles et les combattaient à outrance. On appela ces frères les chevaliers du Temple; leur règle, approuvée par le concile de Troyes, leur donne le titre de *pauvres chevaliers du temple de Salomon* (2). Nobles paladins, ils avaient aussi leur grand maître, élu comme l'abbé des monastères; les prieurs, les visiteurs, les chefs de commanderies, dignitaires de l'ordre! Les obligations des templiers étaient immenses, et on les rappelait à l'instant des vœux solennels comme la règle mémorable de leur vie. Quand un néophyte se présentait, on lui demandait quelle était sa province, sa nation et son vœu : « Je veux le pain et l'eau, » devait répondre l'initié, comme dans les antiques mystères : « Mon frère, répliquait le grand maître, vous vous exposez

(1) Les hospitaliers eurent bientôt des mœurs très-relâchées. Le pape Innocent II leur en fait de grands reproches. (BULLAR., *Magn.* ad ann. 1135.)

(2) Le statut des templiers date du concile de Troyes; il fut approuvé sous ce titre : *Regula pauperum commilitonum templi Salomonis.* Ad ann. 1128.

à de grandes peines ; quand vous voudrez dormir, il faudra veiller ; quand la fatigue brisera vos membres, vous n'aurez pas de repos ; il vous faudra quitter votre famille, votre pays, votre manoir dans la campagne fleurie pour les plaines de sable et les horizons du désert sans bornes. » Si le néophyte persistait, le grand maître l'interrogeait sur sa vie et ses habitudes : « Es-tu sain de corps ? es-tu fiancé ? » Et le récipiendaire, la main haute, faisait vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ; puis il jurait de défendre la croyance et les mystères de la foi, à ce point de lutter de toutes ses forces contre le mécréant jusqu'à la mort. Les templiers portaient un étendard à l'émail d'argent, surmonté d'une croix de gueules, glorieux gonfanon déposé dans le sanctuaire ; on le nommait *Beauceant*, et on lisait en sa face cette légende d'humilité : « Seigneur, ce n'est point à nous qu'il faut attribuer la gloire, mais à ton saint nom (1). » Les frères du Temple vivent sans avoir rien en propre, « pas même leur volonté, » dit saint Bernard ; « vêtus simplement et couverts de poussière, ils ont le visage brûlé des ardeurs du soleil, un regard fier et sévère ; à l'approche du combat, ils s'arment de foi en dedans et de fer en dehors ; leurs armes sont leur unique parure ; ils s'en servent avec courage dans les périls, sans craindre le nombre ni la force des

(1) *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* Voyez *les Statuts*, 1128.

infidèles ; toute leur confiance est dans le Dieu des armées, et en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et honorable. O l'heureux genre de vie, dans lequel on peut attendre la mort sans crainte, la désirer même, et la recevoir avec fermeté (1) ! » C'est dans la milice du Temple et parmi ces prud'hommes de chevalerie au regard fier et hautain, que se faisaient recevoir les féodaux rassasiés du siècle, parce qu'ils avaient tout vu et tout goûté dans les joies du manoir et l'existence errante des batailles. Au temps où une empreinte de tristesse rendait toute la vie sédentaire, le baron n'avait d'autre pénitence que la solitude d'un cloître ; mais quand il y eut une grande issue pour le courage, lorsqu'on put se repentir les armes à la main et par une vocation de batailles, les chevaliers aimèrent mieux cette noble voie qui allait à leur goût, que le repentir paisible et silencieux des moines, dans les murs d'un oratoire au désert. Les chevaliers du Temple furent la forte milice chrétienne, et on les voyait partout dans les combats avec leur manteau noir et blanc, leur large croix, leur épée puissante et leur blason antique. Leurs commanderies, multipliées par les dons et legs pieux, se répandirent

(1) Saint Bernard a fait un opuscule tout exprès sous ce titre : *Éloge de la nouvelle milice*. Il remplit quarante-trois colonnes des œuvres générales. Il a été composé en 1130, selon Chifflet.

sur toute la surface du monde (1). Ils aimaient les frais ombrages, les vallées abritées ; ils y élevaient leurs églises au milieu de la commanderie, qui s'étendait au loin. Maintenant encore vous rencontrerez dans les provinces lointaines ces fragments des églises de templiers au milieu des bois retirés : les sanctuaires sont tous remplis de figures étranges et de symbolismes grossiers. Un saisissement indicible pénètre l'âme quand on se rappelle, au milieu de ces voûtes désertes, la catastrophe des templiers sous Philippe le Bel, et l'histoire mystérieuse de cet ordre qui traversa le moyen âge, comme l'expression du monastère féodal pour l'homme d'armes repentant ; on foule ces ruines avec une inquiète terreur, comme si le temps passé se levait debout pour révéler les sombres destinées des générations. Ces églises dans les bois, sous la feuillée frémissante, réveillent un mélancolique intérêt. Je me souviens d'avoir visité, il y a quelques années, une solitude profonde dans un vallon de Provence, où je trouvai les ruines d'une vieille chapelle de templiers ; des figures bizarres paraissaient encore en relief sur des murailles frappées par le temps, ou sur la pierre grisâtre enlacée de lierre ; j'apercevais çà et là des tronçons de colonnes, des poussières

(1) Molt sont prodomme li Templiers ;
Là se rendent li chevaliers
Qui ont ce siècle savoré
Et ont tot veu et tot tasté.

(*La Bible* Guyot.)

d'ogives; la couleuvre qui glissait dans la broussaille desséchée rappelait ces serpents de l'antiquité, symbole du génie des morts, car ils étaient morts, les dignes paladins! Sur chaque dalle de la chapelle en ruines il me semblait voir s'élever quelques-uns de ces chevaliers du Temple à la figure grave et noircie par le soleil de Palestine; ils me redisaient l'histoire de leurs prouesses dans la terre sainte! Depuis la croisade, les temps étaient changés, la pureté des chevaliers s'était altérée! la chair avait dominé l'âme, le corps avait absorbé l'esprit, et sous les vastes dortoirs de l'ordre on avait entendu le cliquetis des coupes dans le festin (1).

Les hospitaliers et les templiers formaient une milice particulière, un ordre militaire établi comme une règle de moines avec un grand maître élu, sorte de mélange de l'esprit féodal et des règles du monastère. Mais il se formait en dehors de la pénitence religieuse une puissante ligue de chevalerie dont l'éclat brilla pur au moyen âge. Si la com-

(1) Li frères, li mestre du Temple
Qu'estoient rempli et ample
D'or et d'argent et de richesse,
Et qui menoient telle noblesse,
Où sont-ils? que sont devenus
Que tant ont de plait maintenu,
Que nul à oiz ne s'osoit prendre.
Tozjors achetoient sans vendre;
Nul riche à oiz n'étoit de prise;
Tant va pot à eau qu'il se brise.

(*Roman* de Fauvel.)

mune fut l'union du serf et du manant contre la violence du seigneur, la chevalerie loyale et militaire, telle qu'elle naquit alors, devint comme la fraternité des hommes d'armes et des seigneurs châtelains pour protéger les droits du faible contre la violence du fort. Il faut suivre la vie de Louis le Gros telle que l'a écrite Suger; il faut voir ce roi continuellement en lutte contre les seigneurs du Parisis, pour se faire une juste idée de cet état social violent, où rien n'est respecté : la force dominait tout; le seigneur, la lance au poing, le casque en tête, pillait et dévastait ce qui était à sa convenance; il n'y avait aucun lien, aucune raison dans le droit. La commune s'était formée contre cette anarchie seigneuriale; les châtelains voulurent avoir leur confraternité, leur ligue de bien public, et de là naquit la chevalerie! Toutes les fois que les individus isolés sont trop faibles dans un ordre social, la corporation les groupe et se forme naturellement pour repousser la violence. La chevalerie fut donc une association d'hommes d'armes pour maintenir une foi commune, le droit et le principe moral violemment ébranlé par l'individualisme hautain des pilleurs d'églises et de manoirs. On s'unit contre le mécréant et le sire qui méconnaissaient les droits de l'orphelin et de l'innocence (1).

(1) Consultez, sur les mœurs de la chevalerie, l'admirable *Théâtre d'honneur* de Favin, pag. 84 et suiv., et le traité *de l'Épée française*, avec le bel ouvrage du candide et loyal marquis de la Curne de Sainte-Palaye.

Le moyen âge est l'époque des agrégations; on se corporait partout : dans le monastère, dans la commune, dans les métiers. La chevalerie devint la noble association pour défendre le faible; elle eut ses devoirs : la protection de ce qui souffrait contre les cœurs durs et les têtes méchantes. Ainsi se manifesta la cause première et enthousiaste, la constitution spontanée de l'ordre de chevalerie; c'est une sorte de ligue armée contre les dévastations et le désordre. Tout chevalier doit son courage à la répression du mal; il commence sa vie, jeune varlet, en écoutant les enseignements des dames dans les manoirs; il apprend le déduit d'amour et de la chasse presque à son berceau; à mesure que ses bras deviennent nerveux, on lui enseigne d'être courtois et de n'employer sa force que pour la protection du faible et la répression du méchant; sa pensée humble s'agenouille devant Dieu, il fait vœu de toujours combattre les oppresseurs, de défendre les orphelins, les femmes et les pauvres. Comme tout ce qui était faible était persécuté par la violence, le chevalier en prend hautement la défense; les nobles frères de l'ordre de chevalerie parcourent les grandes voies, les forêts profondes et mystérieuses, pour y trouver d'héroïques aventures. Y a-t-il un seigneur malfaisant dont le château sur un pic élevé menace toute la contrée, tout aussitôt le chevalier s'élance pour réprimer le sauvage baron qui plane du haut de sa tour comme l'aiglon dans son aire. Y a-t-il un che-

valier discourtois qui dépouille les dames de leurs vêtements et déshonore les filles (1), le chevalier va combattre ce châtelain misérable ! Noble institution que la chevalerie! Elle reconstitua les douces mœurs, elle laissa comme une empreinte de dévotion à toutes les idées généreuses. La chevalerie fut un culte pour les sentiments exaltés, pour les idées enthousiastes. A côté des légendes d'or, on aime à parcourir ces admirables romans de chevalerie, où tant de prouesses sont faites et tant de dévouements donnés aux pauvres souffreteux, à la femme, aux orphelins. La lâcheté est jetée au mépris, la couardise flétrie; on fait la guerre aux barbares comme aux félons, on proscrit la traîtrise comme un vice du cœur. La chevalerie reconstruit la société, elle l'épure surtout par la puissance des idées de loyauté (2).

L'ordre, dans la tenure féodale, fit pour la terre ce que la chevalerie prépara pour les mœurs; elle plaça le devoir au-dessus de la force. Au dixième siècle, tout est confusion dans la propriété; il y a des usurpations pour chaque fief, pour les cités ou pour les bourgs; la conquête bouleverse tout;

(1) Si c'om ne puist de lui blasme répandre
Ne lascheté en ses œuvres trouver;
Et entre touz se doit tenir le mendre;
Ainsi se doit gouverner chevalier.

EUSTACHE DESCHAMPS, fol. 309, col. 4.

(2) LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, 3e partie. DUCANGE, vo *Militia*.

ici l'on s'empare d'une terre, là d'un four banal ou d'un pont; les petits, les pauvres femmes, les orphelins sont sans protection. Si le suzerain est le plus audacieux, pourquoi respecterait-il le voisin plus faible? si une propriété lui convient, il s'en empare: ainsi se montrait l'époque désordonnée! La loi de tenure dans les fiefs créa des rapports réguliers, en constituant une grande hiérarchie de la terre, depuis le suzerain jusqu'au dernier vassal. Dès qu'il n'y eut plus d'*alleux* (1), c'est-à-dire quand les propriétés libres et isolées se furent effacées, tout fut soumis à une supériorité; la maxime: *Nulle terre sans seigneur* domina le droit public de la France. On compta, dans un ordre régulier, le seigneur, le vassal, le vavasseur ou arrière-vassal, tous soumis à des services ou à des redevances : le seigneur devait protection au vassal insulté, et celui-ci devait hommage à son supérieur. Si le chevalier s'agenouillait devant le Christ et la Vierge pour faire ses vœux de loyauté, le vassal plaçait ses mains dans celles du seigneur pour jurer qu'il le suivrait fidèlement à la guerre comme un digne et bon serviteur (2). L'hommage s'accomplissait en cour plénière, en face des barons couverts d'hermine;

(1) Comparez Crag., *Jus feudal,* liv. II, Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis,* chap. LXI, pag. 311, et Houard, *Anciennes Lois françaises.*

(2) Ducange, *Observat. sur Joinville*, et vo *Fidelitas* et *Investitura. Gloss.*

c'était la main nue et le front découvert que cette cérémonie avait lieu ; souvent le seigneur donnait à son homme un beau cheval de bataille, des armes de guerre reluisantes d'acier ; et lui, le vassal, à son tour faisait hommage à son suzerain d'un faucon, de quelques lévriers bien dressés, comme gage de soumission et d'obéissance. Y avait-il solennité au manoir, le vassal servait le sire dans ses festins avec la coupe de cerf enchâssée dans l'or ; s'il était comte de son étable, il présidait à la bonne éducation du cheval de bataille (1) ; s'il était son chambellan, il prenait soin de son mantel en fourrure ; le panetier, l'échanson recevaient des fiefs en échange de leurs services de corps et d'hommage. Le fief était le salaire pour service rendu ; la guerre était la condition essentielle de tout vassal. Quand les trompettes et buccines retentissaient, il fallait monter à cheval pour suivre son seigneur dans les batailles. Les droits et les devoirs de la tenure étaient si régulièrement fixés, que nul ne pouvait s'en écarter sans encourir le reproche de félonie discourtoise. La terre, comme les hommes, se trouvait soumise dans une hiérarchie commune ; il en résulta une juridiction fixe, des rapports réguliers entre les vassaux et le sol ; la féodalité fit naître le sentiment de la propriété. Le code des fiefs est une manifestation des droits et des de-

(1) *Voy.* l'excellente *Préface* de M. de Pastorel, XVIe vol. des *Historiens de France*.

voirs; il a constitué la société politique et morale (1).

La chevalerie et la féodalité eurent leur langue, leur symbolisme; on vécut dans une sorte d'idéalisation de la vie matérielle; les cloîtres avaient leurs magnifiques légendes pour exalter le saint évêque; la corporation chevaleresque eut aussi ses merveilles, ses poétiques histoires, ses hauts barons, ses géants immenses, ses féeries, ses enchanteurs, tout ce monde qui s'agitait dans les forêts sombres, autour de ces châteaux aériens et de ces tours de diamants qui se perdent dans les astres et plus brillantes qu'eux. On eut les armes enchantées, les lances d'or, les cors retentissants, les poitrines invulnérables comme le fer, les casques aux influences magiques, et les bonnes épées qui eurent leur histoire comme les coursiers de la féodalité. La chevalerie eut ses épopées, ses chansons poétiques, ses histoires, ses chroniques qui entraînent incessamment les générations dans un monde merveilleux; elle eut comme langue le blason qui fut le témoignage parlant des actions de la race et la chronique de la famille féodale (2). Qui peut dire le charme et le mystère des émaux, signes symboliques, expression des glorieuses épopées du moyen âge? L'écu porte-t-il le rouge pour émail, c'est la gueule du lion, le symbole de la violence et de la

(1) Ducange, *Gloss.*, v° *Feudum militiæ.*

(2) Comparez, sur l'origine du blason, Mabillon, *Traité diplomatique,* liv. II, chap. VII, et *Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions,* tom. XX, p. 579.

fierté victorieuse ; le sable, c'est le tourbillon de poussière qui s'élève tout noir sous le pas des chevaux dans les batailles ; l'azur, c'est le ciel si pur et si beau ; le sinople est le vert oriental, ou le souvenir des flots de la mer qu'on a traversée en pauvres pèlerins de la croisade. Le blason porte-t-il une tourelle crénelée, c'est la mémoire du manoir chéri ou de la tour qu'on a brisée dans ses jours de gloire. Voyez-vous ces merlettes, oiseaux sans becs et sans pattes, c'est le symbole des pèlerins qui s'en vont s'acheminant en Syrie humiliés et contrits ; les besants d'or sont le prix de la rançon du captif aux mains des infidèles ; ce fond d'hermine est l'image de la cour plénière où justice est rendue par le comte en toque et en mantel ; ces coquilles larges et d'argent rappellent le bourdon et la panetière ; le lambel, c'est la peinture de la table du seigneur, où le lambel pendait comme une riche draperie, au jour des festins, quand la coupe se vidait à la ronde ; l'épée flamboyante, c'est le signe de la vaillance et de la conquête (1).

Les alliances illustres se redisent et se perpétuent par l'union de deux armoiries ; la fusion des couleurs arrive comme la fusion des races. Y a-t-il bâtardise, le témoignage s'en empreint aussi sur le blason : rien n'échappe dans cette histoire du che-

(1) *Voyez* le bel ouvrage du père Ménestrier sur les armoiries. Mabillon a aussi étudié profondément l'origine des armoiries. *Voy. Diplomat.*, liv. II, chap. XVIII.

valier, de la maison ou de la race. Tout se symbolise dans le blason; chaque chevalier porte sur sa poitrine une attestation publique de son origine, de ses exploits et de sa loyauté; nul ne peut se cacher, c'est la vie en dehors; le couard peut-il encore se dérober à la flétrissure, le perfide à sa déloyauté? S'il y a honte ou tache, le blason parle haut; le moyen âge est une époque de franchise où chacun se révèle dans ce qu'il fut et dans ce qu'il sera! On doit mettre sa vie en dehors. La chevalerie, la féodalité et le blason furent le premier principe de cette loyauté qui caractérisa longtemps la gentilhommerie de France (1); il était impossible d'être discourtois et trompeur quand chaque action de la vie devait se révéler en public dans les armoiries. Le lâche voyait son écu brisé sur sa tête, et le félon subissait l'infamie d'une tache marquée dans le blason de sa race. Quand les armoiries furent effacées, la loyauté française perdit de son éclat. Dès que la vie put se cacher, que devint la foi des gentilshommes!

(1) Le père Ménestrier fut le savant qui reproduisit avec la plus grande érudition l'histoire des armoiries; il était de l'ordre des jésuites à Lyon, et a publié *la Nouvelle Méthode raisonnée du blason, disposée par demandes et par réponses*. Il y a eu vingt éditions de ce beau livre. La meilleure est celle de Lyon, 1754.

CHAPITRE XLII.

LES CORPORATIONS. — LES MÉTIERS, LES ARTS ET LES COUTUMES.

Signes et bannières. — Chartres des métiers. — Industries diverses. — Manufactures. — Vêtements. — Armes. — Foires. — Arts. — Peinture.— Sculpture. — Musique.— Coutumes de province,—de ville.—La cité et la campagne. — Impôts. — Péages. — Services de corps.

ONZIÈME SIÈCLE.

Si les nobles possédant fiefs portaient haut leur blason, leurs vieilles généalogies, les métiers, à leur tour, formaient comme de grandes corporations qui avaient aussi leurs signes de reconnaissance et leurs enseignes armoriées (1). Les besoins étaient grossiers alors, mais ils restaient considérables dans la

(1) Il y aurait une belle chronique à faire, ce serait celle des corporations au moyen âge. Elle serait au moins aussi importante que l'histoire des communes, d'ailleurs si bien développée dans les préfaces des tomes x à xii *des Ordonnances du Louvre.*

vie usuelle : les barons avaient de fortes armures qui exigeaient un art perfectionné parmi les forgerons, les tréfileurs d'acier et de cottes de mailles. Dans leurs cours plénières les féodaux portaient de riches étoffes, des fourrures, dépouilles des forêts; ils avaient à leurs doigts l'anneau qui leur servait de scel sous leurs gants de peau de daim; à la tête la toque de velours qui garantissait leur front. Les châtelaines étaient vêtues de robes traînantes, souvent garnies de pierreries; leurs voiles, qui descendaient jusqu'aux pieds, étaient de fin lin; et ces ornements d'une toilette raffinée exigeaient un grand nombre d'ouvriers experts et instruits dans toutes les industries perfectionnées. Le château voyait s'introduire un luxe jusqu'alors inconnu : l'oratoire contenait une sainte et pieuse chapelle ornée de la châsse d'argent garnie de pierres précieuses, une croix artistement travaillée, des vases en vermeil, des chandeliers d'or, des livres d'heures sur parchemin enluminé, avec les riches couvertures enchâssées de topazes et de rubis. Les meubles exigeaient un grand travail ; partout des bas-reliefs sur bois, des incrustations d'ivoire sur ébène, comme l'école byzantine en offrait le modèle; et ces mosaïques reproduisaient de beaux sujets : des chasses au courre et aux sangliers, des animaux fabuleux, des batailles à outrance et des faits d'armes héroïques (1).

(1) La Bibliothèque du roi possède plusieurs de ces beaux

Si des manoirs féodaux vous descendiez là-bas dans la plaine, vous trouviez au monastère et dans l'église, que surmontait la croix, des objets habilement façonnés par l'art de l'ouvrier : le clerc paraissait à l'autel revêtu d'habits sacerdotaux imités des vieilles coutumes grecques; la dalmatique, l'étole étaient brochées d'or avec une certaine richesse d'ornements; la tiare, la crosse des abbés exigeaient un soin d'incrustation remarquable; les couleurs des vêtements sacerdotaux étaient vives, le rouge, souvenir du sang des martyrs, le bleu céleste rivalisant avec l'azur des cieux; on possédait des secrets inconnus pour une teinture si brillante et si tenace; rien ne pouvait se comparer au luxe des autels, à ces travaux d'orfévrerie, qui, depuis saint Éloi, s'étaient produits avec une si grande perfection.

Les bourgeois, les serfs et les moines, serfs de Dieu, portaient des vêtements de laine et de bure, grossiers, mais d'un long usage; leur forme était simple et chaude; ils avaient tous un capuchon ou chaperon sur la tête, qui les préservaient des intempéries de la saison; lorsque la pluie était froide et battante, ces vêtements de laine abritaient comme dans une cellule le bourgeois et le pauvre serf. Ce n'était pas un mauvais vêtement que la cape de bure; la bonne laine de brebis empreinte sur le

débris. On peut voir les livres d'heures incrustés du onzième siècle, ou antérieur même, dans la première salle des mss. et dans la galerie sous verre.

corps était plus saine que le lin recueilli dans les marais fangeux ; la robe des religieux aux monastères n'était point gracieuse, mais elle imprimait à l'homme une certaine dignité ; ce vêtement était commode, il laissait aux membres une aisance pour se mouvoir ; le cordon qui serrait la taille tombait jusqu'aux pieds pour couvrir les sandales ; le chaperon pendait sur les épaules aux saisons chaudes, et ce n'était que dans les temps humides et froids qu'il cachait la tête vénérable de l'abbé ou des frères repentants (1).

Il y avait de nombreux métiers et états pour répondre à tous ces besoins de vêtements, de luxe et de richesse du moyen âge ; rien ne se faisait alors que par corporations. Les forces individuelles étaient trop éparses, trop faibles pour se défendre elles-mêmes, l'isolement n'était point permis dans un temps de désordre et de luttes personnelles ; il fallait s'agréger, se corporer. Tout métier était un corps, parce que l'association forme une force. Le plus renommé était les orfèvres, et les plus anciens statuts s'appliquaient à eux ; les objets de luxe préoccupent plus vivement que le nécessaire ; l'art

(1) Sur le vêtement des moines et du peuple il faut lire la table des conciles. Comme les pères assemblés réprimaient incessamment le luxe, les dispositions des conciles s'appliquaient aux vêtements. *Voyez* aussi *Capitulaires de Baluze ;* ils ne s'étendent qu'à la fin de la deuxième race, mais ils fournissent des renseignemcuts curieux sur le luxe et les corporations.

de l'orfévrerie était presque tout entier originaire de Constantinople, où on le portait à sa perfection. L'école byzantine avait enseigné les orfévres francs, les argentiers, les doreurs, qui incrustaient si bien les beaux meubles, les châsses saintes, les couronnes de comtes et les poignées des grandes épées. Après les orfévres venaient les forgerons, qui frappaient sur l'enclume d'un bras fort et nerveux, car il faut préparer les boucliers, les lances et les durs vêtements des chevaux qui garantissent leurs nobles poitrails. Le tréfileur tenait aussi à la confrérie des armuriers, car c'est lui qui préparait les cottes de mailles impénétrables, les hauberts enchantés. Quelle perfection dans les armures! combien n'étaient-elles pas fortement trempées! tellement que la pointe de l'épée s'émoussait sur les boucliers, ou glissait comme sur l'écaille luisante. Et les imagers qui reproduisaient les belles peintures, et les marchands d'épices, la corporation des *nautes* et bateliers du Parisis; les bouchers en leurs étaux et dignes trancheurs de viandes. Tout cela formait de grandes corporations, qui toutes avaient leurs syndics, leurs maîtres, leurs statuts comme dans les villes de Flandre (1). Chaque état avait aussi son

(1) Il existe plusieurs dissertations sur l'état du commerce pendant les trois races; M. Pardessus les a résumées dans ses travaux récents sur le droit commercial. Il y a aussi plusieurs mémoires dans le récueil de l'Académie des inscriptions. Parcourez les tables si parfaites des *Ordonnances du Louvre*, tom. I à III.

enseigne, sa bannière et son saint : l'enseigne était pour le métier comme le blason pour le comte, transmise de père en fils. Quand on avait la croix blanche, le cheval, les escuelles d'argent pour belle enseigne, il fallait maintenir sa réputation, et cela était une garantie. La bannière de chaque métier se portait en procession comme le gonfanon du féodal; le boucher était aussi fier quand il hissait sa bandière avec son coutelas au côté, que lorsque le roi allait chercher l'oriflamme à Saint-Denis. Et puis ce saint protecteur qu'on voyait en sa châsse vénérable n'était-il pas le premier et le plus noble d'entre tous les ouvriers? Ce saint avait été orfévre comme eux, forgeron comme eux, imager comme eux, et il régnait en sa gloire dans les cieux bien au-dessus des comtes et des féodaux. Quelle puissante consolation pour les dignes ouvriers quand ils processionnaient un cierge à la main et l'outil, symbole de leur labeur, qu'ils portaient haut comme un hommage rendu à leurs travaux pénibles, et que Dieu récompenserait en son saint paradis (1)!

Les manufactures de tissus étaient presque tout entières dans les monastères. Aux vastes ateliers, tout à côté des dortoirs, se faisaient les vêtements des bourgeois et des serfs ; on y filait la laine grossière, on la tissait ensuite avec la même activité;

(1) Il y a dans les Bollandistes plusieurs légendes spéciales des saints, patrons des ouvriers; saint Éloi en est un grand exemple. De là sont venues les fêtes des patrons pour chaque état. *Voyez* BOLLANDISTES, *Aug.* 27.

tout se préparait de la main des moines, les grands industriels du temps; ils recueillaient les produits et appliquaient incessamment leur labeur aux œuvres de tissage et foulage. Ces produits, ils les donnaient aux pauvres ou les vendaient au marché de chaque semaine. Les petites villes tenaient ce marché à jour fixe; le privilége leur était concédé par chartre royale et seigneuriale (1). Là il y avait un concours de peuple pour acheter et vendre; on se procurait tous les besoins de la vie par vente et par achat. A des périodes plus éloignées se tenait la foire presque toujours fixée à la fête du saint, afin qu'on en gardât plus longtemps mémoire. Une foire était un bienfait pour la contrée; comme pour les marchés, on les obtenait par une chartre royale. Ces ordonnances de concessions de foires, faites aux habitants de la ville et du bourg, sont nombreuses; on s'y rendait de tous les côtés en caravanes, car les routes n'étaient pas sûres, on ne pouvait voyager que par troupes aux rangs pressés et serrés. Aux foires accouraient les juifs à la barbe longue, les marchands italiens, qui déjà exploitaient, par leur industrie, tous les marchés de l'Europe. Les Italiens étaient rusés matois, les juifs prêtaient sur gages, sur l'escarboucle du comte comme sur le vêtement du serf; rien ne pouvait empêcher leurs mauvaises habitudes de lucre; ils y tenaient avec persistance jusqu'à ce qu'une révolte de bourgeois et de serfs

(1) Ducange, *Gloss.*, v° *Mercata.*

vînt leur faire rendre gorge. Les foires étaient, sous plus d'un rapport, lucratives pour les seigneurs ou les cités qui en avaient le privilége; Saint-Denis n'eût pas donné son landit pour cent besants d'or. On louait les échoppes, on rançonnait les marchands étrangers ; et puis, ce nombreux concours de juifs, d'Italiens jetait la prospérité sur toute la ville (1). Quelquefois un des priviléges de la foire était précisément d'être exempté d'impôt ; le marchand ne payait ni péage ni droit de *tonlieu ;* les transactions étaient affranchies, et chacun pouvait gambader à volonté et joyeusement s'ébattre. Les foires devenaient l'occasion d'une multitude de jeux que les baladins faisaient pour l'amusement de la compagnie. En la foire de Saint-Denis il y avait déjà des tréteaux où l'on commençait à jouer le mystère de la passion ou de l'agonie du Seigneur (2).

Les arts étaient inhérents aux métiers. Comment était-il possible que les imagers pussent ignorer en leur état les règles de la peinture et l'art du dessin? L'orfévre avait besoin des couleurs pour nuancer ses belles œuvres; l'armurier, le fourbisseur de cuirasses devaient souvent placer les émaux du

(1) Les chartres les plus nombreuses des dixième et onzième siècles sont relatives aux foires et marchés. *Voyez* Bréquigny, *Chartres et Diplômes*, tom. I, et les *Ordonnances du Louvre*, tom. I, et aux tables.

(2) Dom Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, in-fol.

blason sur la poitrine des hommes d'armes. Il fallait donc cultiver l'art du dessin et le coloris; les lignes sont imparfaites encore, il y a peu d'arrangement dans les diverses parties de l'œuvre; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est l'expression vive et la couleur saisissante. L'école byzantine se manifeste dans ces essais informes : les images sont roides aux yeux fixes, mais les couleurs sont vivement relevées; tout est saillant dans ces miniatures de manuscrits, si grossières, mais conservées à travers les âges; empreintes sur parchemin, les lettres sont ornées avec patience; on y voit des fruits, des fleurs et des animaux à mille formes (1). Tout ce qui est sans animation de pensée est magnifique; c'est une imitation exacte, une copie tellement technique, qu'on croirait que la fleur est plaquée sur le parchemin. Une indicible rêverie vous saisit en feuilletant ces manuscrits, l'œuvre patiente de quelques moines silencieux qui passèrent de longues années, la tête dans leurs mains, en pensées contemplatives sous les voûtes des monastères; il faut les lire surtout à la lampe du soir dans cette bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui m'a reproduit si souvent la vie studieuse des bénédictins, quand un pas retentissant se fait entendre sur ces dalles tellement accoutumées au silence,

(1) La Bibliothèque du roi est riche en miniatures, mais seulement des treizième et quatorzième siècles. Quelques manuscrits appartiennent aux dixième et onzième siècles.

que le vol de l'insecte retentit au loin sous les longues galeries (1).

Si l'art de la miniature jette quelque éclat dans le onzième siècle, l'architecture se développe dans ces proportions gigantesques et gracieuses, dont je retracerai les progrès dans le siècle suivant. Les cathédrales supposent de vastes conceptions dans l'architecte; ces monuments ne sont point une improvisation du génie, ils reposent sur les règles positives et les conditions mêmes qui forment les bases fondamentales de l'architecture : la magnificence de l'œuvre et sa solidité. On éprouve une impression indicible quand on entre dans ces cathédrales chrétiennes du douzième siècle; quelque chose d'ineffable et d'inconnu vient jeter l'âme dans les méditations qui s'élancent vers Dieu à travers les soupirs de l'orgue. Tout est disposé dans l'idée de la prière et les méditations de l'infini; l'architecte est non-seulement le poëte, mais le croyant qui a jeté son âme et sa foi dans son œuvre. Les merveilles des anciens, les temples qui sont demeurés debout depuis tant de siècles, les colonnes grecques et romaines qui, par leur masse et leur solidité, défient le temps, reposent toutes sur de

(1) La bibliothèque de Sainte-Geneviève possède des richesses inconnues; la tâche commode des bibliothécaires n'est pas de fouiller. Je me souviens que c'est dans un grenier de cette bibliothèque que je découvris les plus curieux des documents sur la Ligue et les Seize. *Voyez* mon *Histoire de la Ligue*, tom. IV.

larges bases. Mais l'ogive, ces flèches, ces clochers qui se balancent à travers la foudre, ces saints de pierre, dans leurs niches, qui forment un si admirable tout dans leur harmonie, ne sont point posés sur un piédestal immense, sur des murailles épaisses, comme le Parthénon d'Athènes ou le Panthéon de Rome. Les églises du moyen âge semblent si sveltes, qu'on dirait qu'elles se jouent au vent, et que le premier souffle va les renverser; et pourtant elles se maintiennent debout et bravent les siècles comme les géants de l'époque héroïque; les passions des hommes seules les ont atteintes (1).

Rien de comparable à cette architecture! Que dire de la musique solennelle, de ces hymnes qui se font entendre sous les voûtes, et s'associent si bien à ce grand tout! Si les instruments de ménestrandie étaient imparfaits, si la vielle était monotone sous l'archet, si l'orgue bruyant faisait éclater mille voix inconnues, si la corne du cerf façonnée en trompe faisait frissonner au loin jusque dans la forêt, il y avait cependant une indicible mélodie dans ces chants d'église qui remuent encore aujourd'hui si profondément l'imagination. L'hymne, c'est le chant de douleur ou de joie du dixième ou

(1) Je me garde d'établir un système sur le symbolisme des cathédrales; c'est chose trop facile, usée et fausse; le seul symbole des cathédrales, c'est le catholicisme et les légendes de saints. L'explication en est dans les Bollandistes.

onzième siècle (1); tout se rattache à ces harmonies infinies qui jettent l'âme dans des sensations vagues et mélancoliques; ce fut dans le silence des monastères que se composèrent ces magnifiques chants, œuvres de foi, que l'on cherche en vain à imiter; c'est souvent un pauvre moine, une religieuse qui, par la seule étude du plain-chant grec, produisent ces œuvres d'une simplicité si magnifique et d'un effet si soudain; ils composent les paroles et le chant; l'hymne qui s'élève à Dieu est la peinture des souffrances du cœur humain, l'expression de la plaie profonde que tous nous portons, comme le Christ porta la croix sur ses épaules; quelquefois ce sont les joies d'une âme pure, la prière qui s'élance avec ses blanches ailes vers le trône de Dieu. Je trouve dans un vieux manuscrit du temps les hymnes composées par une simple religieuse du nom de Herade; elle fut abbesse de Hohembourg; ses chants suaves sont destinés à encourager ses sœurs dans la prière et dans la confiance envers le Christ; quelle douceur dans ces compositions! quelle paix dans ces exaltations pieuses! « Salut! salut! chœur de vierges, » chante la noble abbesse, « plus blanches que le lis, amantes

(1) Sur le chant et les instruments de musique du moyen âge, il faut consulter l'Essai de M. Roquefort sur la poésie du douzième siècle. Son *Glossaire de la Langue romane* est une œuvre aussi patiente et qui a servi à des travaux modernes. Paris, 1808.

du Fils de Dieu (1) ; le Christ n'aime point ce qui est souillé ; il veut les branches pures de l'arbre ; ô mes sœurs, soyez fidèles comme la tourterelle ! aimez toutes votre céleste époux ! Alors votre beauté se montrera éclatante comme le lis ; ô fleurs si pures, la vertu a de si saintes odeurs ! Méprisez cette poussière terrestre, et portez vos yeux vers le ciel, afin que vous puissiez voir le Christ votre divin amant (2). » Ces cantiques sont fréquents à l'époque du moyen âge : tantôt c'est un moine qui fait bruire dans le *Dies iræ* toutes les passions du cœur abîmé par la mort (3) ; la colère de Dieu tonne dans le son de l'orgue et la voix rauque du serpent, et le tonnerre qui fait résonner les vitraux annonce le Dieu d'Israël en sa vengeance, car il veut frapper, frapper encore le vice et les mauvaises actions de l'homme ; tantôt c'est la voix des anges qui vous ravit jusqu'aux cieux, comme si vous reposiez votre tête dans un jardin de roses, de lis et de jasmins. La musique d'église a son origine dans l'imagination de l'homme vivement affectée, dans

(1) *Salve cohors virginum,*
Albens quasi lilium
Amans Dei filium.
Christus odit maculas,
Pulchras vult virgunculas,
Turpes pellit feminas.

(2) MABILLON, *Act. sanct. Benedict.*, tom. IV, pag. 487.

(3) Je parle du *Dies iræ* primitif, tel qu'il se chante, avec la gravité du plain-chant, dans le rit de Paris ou d'Allemagne.

le sentiment de ses joies ou de ses douleurs ; elle ne cherche pas ces combinaisons dans des idées savantes ou refléchies ; c'est le bruit fatal des passions qui grondent, c'est le cri de la prière ou le naïf enthousiasme d'un cœur qui n'a jamais aimé que le Christ. Il y a des chants pour le vieillard vénérable qui attend la mort le front calme et la conscience pure ; il y en a pour l'homme qui lutte vivement contre les passions sensuelles ; il y en a pour la jeune vierge qui, comme une fleur de vallée, s'épanouit sous le soleil du Christ. Les hymnes, les antiennes et les litanies, mélange de chant grec et latin, expression de cette double foi religieuse, de ce symbole tout chrétien, forment un ensemble admirable qui s'identifie aux basiliques, aux vitraux des cathédrales, à l'architecture gothique, car, pour comprendre la musique d'église au moyen âge, il faut lire ces larges notes des livres du plain-chant telles qu'elles nous sont conservées en caractère rouge, carré et solennel, dans les heures parcheminées (1).

Le moyen âge, au onzième siècle, est comme une époque mystérieuse que les ténèbres couvrent encore; les monuments sont rares, les coutumes presque partout inconnues, et c'est à travers les

(1) J'ai passé des heures à contempler ces livres de plain-chant. La Bibliothèque en possède de très-remarquables. *Voyez* la dissertation sur le chant ecclésiastique dans LEBOEUF, *Dissert. sur l'Histoire civile et ecclésiastique de Paris*, 1739.

chartres qu'il faut rechercher les débris de cette civilisation. Ce qui reste le plus distinct dans ce chaos, ce sont les coutumes ; on chercherait en vain des lois écrites ; chez les nations primitives la mémoire suffit ; chaque peuple qui composait les Gaules avait des coutumes et sa jurisprudence ; partout où il portait la conquête il établissait des lois ; ainsi le *Dom's book*, ou le livre des services militaires, constate la coutume normande des fiefs et des hommages en Angleterre ; le service la lance au poing est la suite du partage des manses féodales ; chaque fief a son territoire, chaque baron son fief, chaque simple chevalier même son arrière-fief ; voilà la coutume de la conquête. S'agit-il d'une ville, si elle est soumise à son évêque ou à un féodal, elle reçoit de lui les coutumes. Ici domine le droit canon pour le mariage et l'état civil ; là le droit féodal pour les devoirs et les services ; dans d'autres provinces, le droit romain avait laissé des vestiges ; dans la campagne, c'est le servage pour la terre ; les *alleux* ont presque partout disparu ; comme le paysan n'a pas eu le courage de se défendre contre le barbare, il s'est fait serf du chevalier, du féodal, de l'homme de cœur et de dévouement. Partout où il y a châtellenie, il y a obéissance et servitude ; le serf est imposé à volonté (1) ; il est l'homme de son maître, son serviteur de corps ; il se livre aux travaux des champs, ou bien il sert

(1) *Voyez* Ducange, *Gloss.*, v° *Villamus, Servus.*

dans les coutumes de la vie. Voyez-vous ces petites cases répandues dans la campagne? elles sont habitées par des hommes la tête rasée, les reins ceints d'une corde; dès que la cloche sonne, ils prennent la pelle ou la bêche, ils ensemencent les champs, cultivent les campagnes; ils sont lâches de cœur, et leurs membres nerveux et tout noircis par le soleil, ils n'osent pas les lever contre le majordome ou le sire dont la tour brille dans la campagne; c'est donc leur faute s'ils baissent la tête: quand quelques-uns d'entre eux ont une poitrine plus forte, plus courageuse, le châtelain les prend pour ses archers; ils reçoivent sa solde et obéissent à ses commandements. Point de règle pour le service ou pour les impôts; quand le seigneur a besoin d'argent, il faut bien qu'il en trouve; s'il ne peut pressurer les juifs, piller les marchands, il multiplie les péages, les droits de tonlieu; il lève des deniers de toutes espèces; c'est inouï à voir les droits inventés dans la fiscalité grossière des seigneurs; tantôt c'est la poussière que les pas des brebis soulèvent quand un troupeau nombreux passe sur la route; tantôt c'est un droit sur les roues de chaque voiture qui traverse les champs (1), les marchés. Les ponts, rivières, péages, tout est imposé de quelques deniers de cuivre ou d'argent; et la ville

(1) Je ne pourrai rien dire de mieux sur les impôts que ne l'a fait M. de Pastoret dans sa belle préface des *Ordonnances du Louvre*, tom. XVI et XVII.

et le bourg ne s'exemptent de ces redevances que par les coutumes écrites ou des ordonnances sanctionnées ou achetées à bon denier comptant. Je trouve dans une vieille chartre un seul exemple d'une coutume écrite qui date du onzième siècle; c'est la loi de *Vervins* en Picardie ; elle contient un formulaire de justice tant civile que criminelle. Vervins dépendait du comté de Coucy, de l'antique lignée ; et la chartre se conservait de toute antiquité chez le bailli de Vervins : la coutume fut donnée par Thomas, seigneur de Coucy et de Marle, le fils et l'héritier d'Enguerrand ; elle fut une des plus anciennes lois et coutumes de France; sorte de résumé des lois civiles et canoniques, servant de complément aux coutumes de la Flandre. Le vieux légiste Chopin s'exprime ainsi : « De laquelle loi de Vervins, consistant en statuts d'échevinage et de police, les habitants de Saint-Dizier sont tenus d'user précisément par leur chartre ancienne (1). »

Tout se tenait ainsi dans le moyen âge ; il y avait un besoin commun de chartres, de lois et de règlements; la société sortait du désordre du dixième siècle et des invasions des Hongres et des Normands ; partout se manifestait la nécessité des coutumes régulières ; la commune commençait à se former ; les *assises de Jérusalem*, le livre des fiefs en

(1) On trouve la première indication de cette loi de Vervins dans LACROIX DU MAINE, *Biblioth. franç.*, p. 466. et dans DUCHESNE, *Hist. généalog. de la maison de Coucy*, pag. 159.

Angleterre, les coutumes de l'Anjou et du Poitou, la loi de Vervins, tout cela tenait au système communal et provincial, et se liait à ce nouvel état de la société, qui se formulait par la commune. L'agitation des esprits produite dans la croisade avait montré à chacun l'image de la liberté et de la coutume; il n'y a rien d'étonnant qu'il se fît alors un travail d'organisation et de liberté; mais cet instinct, tout matériel encore, a-t-il son principe dans de fortes études? l'homme arrive-t-il à l'affranchissement par un sentiment naturel ou par la réflexion philosophique? Ici se présente la question du haut enseignement; il faut parcourir la montagne universitaire, il faut visiter Sainte-Geneviève du Mont, vivre de l'existence des étudiants, car la liberté n'a de force qu'alors qu'elle arrive par un progrès de sciences et d'examen; autrement elle n'est qu'un mouvement brut et matériel, un pur instinct d'affranchissement sans durée et sans force!

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE XXXI.

MUNICIPES. — PEUPLES ET COMMUNES.

ONZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE XXXII.

CROISADE POPULAIRE.

1095 — 1096.

CHAPITRE XXXIII.

CROISADE DE LA FÉODALITÉ.

1095 — 1096.

CHAPITRE XXXIV.

PHILIPPE Ier AU TEMPS DE LA CROISADE.

1090 — 1098.

CHAPITRE XXXV.

ITINÉRAIRE DES GRANDS FÉODAUX POUR LA CROISADE.

1096.

CHAPITRE XXXVI.

GUERRE CONTRE LES COMTES ET CHATELAINS DU PARISIS.

1100 — 1104.

CHAPITRE XXXVII.

SÉJOUR DES FRANCS ET DES FÉODAUX A CONSTANTINOPLE.

1096 — 1097.

CHAPITRE XXXVIII.

DERNIÈRE ÉPOQUE DU RÈGNE DE PHILIPPE Ier.

1097 — 1108.

CHAPITRE XXXIX.

LES CROISÉS EN ORIENT.

1198 — 1101.

CHAPITRE XL.

ÉMOTIONS POPULAIRES. — RÉGULARISATION DES COMMUNES.

DOUZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE XLI.

LES ORDRES DE CHEVALERIE ET LA FÉODALITÉ.

DOUZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE XLII.

LES CORPORATIONS. — LES MÉTIERS, LES ARTS ET LES COUTUMES.

ONZIÈME SIÈCLE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



PUBLICATIONS

PAR

LA SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE.

CAPEFIGUE et le comte DE CAZES. Histoire de la restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons. 2 vol. in-8°.

— Histoire constitutionnelle de la France. 1 vol. in-18.

— Histoire des juifs au moyen âge. 2 vol. in-18.

— Histoire de France, sous Philippe-Auguste; ouvrage couronné par l'Institut de France. 5 vol. in-18.

— Histoire de la Ligue et de la réforme. 8 vol. in-18.

— Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV, pour faire suite à l'histoire de la Ligue. 8 vol. in-18.

— Le gouvernement de juillet, les partis et les hommes politiques, 1830 à 1835. 2 vol. in-18.

— Louis XIV, son gouvernement et ses relations diplomatiques avec les États de l'Europe. 6 vol. in-18.

Même ouvrage. 1 beau vol. in-8 à 2 col.

— Philippe d'Orléans, régent de France, 1715-23. 2 vol. in-18.


BIBLIOTECA
NAZIONALE
FIRENZE